

GUIDE

PÉDAGOGIQUE

LICENCE

Domaine :

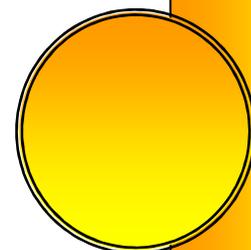
Arts, Lettres et Langues

Mention :

Langues étrangères appliquées

Année universitaire 2012-2013

Page internet : <http://www.unistra.fr/index.php?id=338>



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
LEA : ses contenus, son potentiel	4
Schéma simplifié du cursus de Licence	6
Présentation du département	
▪ Ce qu'on y enseigne	7
▪ L'équipe pédagogique / Le secrétariat	10
▪ Les missions spécifiques	11
Informations générales	
▪ Calendrier universitaire 2012-2013	12
▪ L'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur	13
▪ La réforme de la formation des maîtres	14
▪ Les diplômes nationaux : aperçu général	15
▪ Les langues pour non spécialistes – Offre de Formation – Validation – CLES	17
▪ S'inscrire sur l'ENT : une démarche responsable d'étudiant	19
▪ La Certification Informatique Internet en Licence : C2i niveau 1	20
▪ Les inscriptions pédagogiques	22
▪ Modalités d'évaluation des étudiants	23
▪ Règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence pour l'année universitaire 2012-2013	25
▪ Déroulement des examens	30
▪ Bourses d'enseignement supérieur	31
Les six semestres de la Licence LEA	
▪ Semestre 1	33
▪ Semestre 2	49
▪ Semestre 3	67
▪ Semestre 4	85
▪ Semestre 5	105
▪ Semestre 6	125
Les échanges internationaux	145
Professionalisation	146
Demande de convention de stage	147
Espace Avenir	149
Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage / enseignement des langues	152

LEA : ses contenus, son potentiel

La licence Langues Etrangères Appliquées est une filière à visée pluridisciplinaire et professionnalisante. Elle a pour objectif de former des diplômés polyvalents dotés d'excellentes compétences plurilingues et pluriculturelles, capables de s'intégrer à une grande diversité de contextes professionnels et culturels. A l'issue de la formation, ces diplômés posséderont une très bonne maîtrise du français, de deux voire trois langues vivantes étrangères ; ils feront preuve aussi d'une connaissance et d'une compréhension approfondies des aires géographiques et culturelles associées aux langues étudiées.

Langues proposées en combinaison de majeure :

Langue A: anglais ou allemand

Langue B :

- niveau avancé : allemand, espagnol, italien
- en initiation : italien, grec moderne, néerlandais et japonais

Attention : le japonais ne peut être pris qu'en combinaison avec l'anglais en Langue A.

Le cursus de la licence LEA permet à l'étudiant d'acquérir des méthodes d'analyse et de synthèse, les mécanismes de la communication, ainsi qu'une connaissance avérée des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels du monde contemporain. Des matières d'application à visées professionnalisantes complètent le parcours : **droit, économie, gestion, institutions européennes**. Dès la première année, l'étudiant élaborera un projet professionnel qu'il affinera tout au long de la licence ; il mettra ce projet à l'épreuve, en fin de cursus, dans le cadre du stage en entreprise obligatoire (8 semaines minimum). Il pourra ainsi mettre en pratique les connaissances et compétences acquises pendant son parcours.

Chacun des six semestres d'étude composant la licence comporte sept unités d'enseignement. Chaque semestre réussi octroie 30 crédits (ECTS) à l'étudiant (180 ECTS au total pour la licence).

Le parcours Enseignement à Distance (EAD) de la licence LEA (uniquement anglais-allemand) s'adresse aux étudiants qui ne peuvent suivre les enseignements en présentiel (salariés, handicapés moteurs, étudiants en stage à l'étranger, mères au foyer etc.).

PRE-REQUIS

Pour entreprendre des études dans la filière LEA, il faut :

- être titulaire du baccalauréat
- avoir un très bon niveau dans deux langues étrangères (sauf pour les langues en grands débutants)
- posséder une bonne maîtrise du français
- Avoir une bonne culture générale en particulier du monde contemporain

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Le travail individuel de l'étudiant est au centre du dispositif de la formation universitaire. La préparation et le suivi du cours selon les indications de l'enseignant responsable seront complétés par un travail quotidien à l'initiative de l'étudiant : lecture notamment de la presse en français et en langue étrangère, pratique des médias audio-visuels de qualité, travail en centre de ressources de langues. Cette démarche sera complétée par l'apprentissage du travail en équipe (par ex. dossiers réalisés à plusieurs).

DEBOUCHES

De façon générale, les débouchés ouverts aux diplômés sont très variés ; ils touchent globalement à la médiation en langues et cultures dans des situations professionnelles très diversifiées. Les jeunes diplômés pourront se diriger vers les domaines de la communication, de l'information, des échanges et de la gestion dans le privé et le public (par exemple : assistant administratif bilingue, chef de projet, conseiller clientèle, cadre commercial export, agent de tourisme, professeur des écoles ...).

Ils pourront également poursuivre leurs études dans différents masters proposés au sein de l'Université de Strasbourg : par exemple dans le domaine de la traduction, des relations internationales, de la création de sites web multilingues ou du commerce.

COMPÉTENCES

Le jeune diplômé LEA saura :

- communiquer aisément en plusieurs langues : présenter des données ou un projet, assurer des entretiens téléphoniques en langues étrangères, négocier dans un contexte interculturel, animer une réunion,
- connaître les références culturelles spécifiques à plusieurs pays et les utiliser dans des échanges professionnels,
- traduire un texte en plusieurs langues,
- rédiger des rapports, des comptes-rendus, des courriers en langue étrangère, reformuler clairement, synthétiser des idées, argumenter en plusieurs langues,
- se documenter et se familiariser rapidement avec des domaines nouveaux,
- maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- comprendre le fonctionnement d'une entreprise et s'y intégrer en se situant rapidement dans un environnement hiérarchique et fonctionnel,
- travailler en équipe ou en autonomie,
- analyser le marché du travail et proposer ses compétences lors d'une recherche d'emploi

NB : intégration possible en année préparatoire à la Licence LEA

Les étudiants ayant obtenu un diplôme Bac + 2 au minimum peuvent s'inscrire en année préparatoire à la Licence LEA à condition de maîtriser une combinaison de deux langues proposées par le département. Cela permet aux étudiants ayant déjà des acquis de ne pas avoir à refaire 3 ans d'études pour obtenir une Licence.

L'année préparatoire à la Licence consiste à suivre les enseignements des deux langues majeures et les enseignements de civilisation pendant un an.

Il faut valider l'année préparatoire en entier pour pouvoir intégrer la 3^{ème} année de Licence (l'année préparatoire n'est pas semestrialisée).

Schéma simplifié du cursus de la Licence LEA

SEMESTRE 1		
UE	Contenu	Crédits
UE1	Français	3
UE2	Méthodologie universitaire et Culture Générale	3
UE3	Langue A	6
UE4	Langue B	6
UE5	Méthodologie de la civilisation	3
UE6	Autre discipline	6
UE7	Option libre	3

SEMESTRE 2		
UE	Contenu	Crédits
UE1	Français	3
UE2	PPP * et C2i (épreuve du diplôme informatique)	3
UE3	Langue A	6
UE4	Langue B	6
UE5	Civilisation	6
UE6	Macro-économie	3
UE7	Option libre	3

SEMESTRE 3		
UE	Contenu	Crédits
UE1	Argumentation et débats contemporains et analyse linguistique	3
UE2	PPP* et C2i (épreuve du diplôme informatique)	3
UE3	Langue A	6
UE4	Langue B	6
UE5	Civilisation	6
UE6	Microéconomie	3
UE7	Option libre	3

SEMESTRE 4		
UE	Contenu	Crédits
UE1	Figures du discours et syntaxe du français et ses variations en discours	3
UE2	PPP* et TICE	3
UE3	Langue A	6
UE4	Langue B	6
UE5	Civilisation	6
UE6	Droit public et privé	3
UE7	Option libre	3

SEMESTRE 5		
UE	Contenu	Crédits
UE1	Français	3
UE2	Préparation au stage et TICE (module d'informatique)	3
UE3	Langue A	6
UE4	Langue B	6
UE5	Civilisation	6
UE6	Institutions Européennes et Gestion des entreprises	3
UE7	Option libre	3

SEMESTRE 6		
UE	Contenu	Crédits
UE1	Français	3
UE2	PPP* : rapport de stage	3
UE3	Langue A	6
UE4	Langue B	6
UE5	Civilisation	6
UE6	Option au choix : A. relations internationales B. initiation à la traduction spécialisée C. création multimédia	3
UE7	Option libre	3

* PPP : Projet Personnel et Professionnel

Présentation du département - Ce qu'on y enseigne

UE1

Français - Analyse linguistique et outils d'expression

L'objectif est de proposer aux étudiants des méthodes et des outils variés afin de leur faciliter la compréhension de textes en français contemporain et la pratique de la langue française, ainsi que des langues vivantes en général, dans différentes situations de communication écrite ou orale.

UE2

Méthodologie universitaire et Culture générale

A la fin de ce module les étudiants auront acquis une meilleure connaissance de l'importance de la diversité culturelle en France et notamment à Strasbourg, du rôle des acteurs de la culture (les artistes, les institutions, le public, les médias) qui permettent la réception des cultures dans la capitale européenne. Les étudiants auront également appris les méthodes de base d'une recherche bibliographique et les normes générales d'écriture pour réaliser un travail « universitaire ».

PPP

Ce projet suivra l'étudiant tout au long de la Licence : il doit lui permettre d'avoir une réflexion sur ses études, le sens qu'il pourra leur donner, en particulier en termes d'insertion professionnelle. Chaque semestre comportera une étape pour laquelle l'étudiant trouvera un guide de rédaction et l'ensemble de ces fiches formeront un inventaire de ses recherches. Cet inventaire sera évalué chaque semestre et prendra place du semestre 2 au semestre 4, précédé d'une réflexion qui complète le semestre 1 et suivi par la préparation au stage du semestre 5 et le rapport de stage au semestre 6.

C2i (Fascicule complémentaire à venir)

Le C2i est un certificat qui fait suite au B2i, certificat assuré par les lycées. Il a pour but de compléter une formation en informatique générale et d'évaluer les compétences de l'étudiant en matière de technologies de l'information et de la communication. Il aura lieu pendant les semestres 2 et 3.

Informatique

L'objectif de cette discipline est de faire acquérir aux étudiants certaines compétences informatiques utiles pour l'insertion dans la vie professionnelle. Proposée à partir du semestre 4, elle complète les compétences acquises avec le C2i dans un des domaines au choix : langage HTML, gestion de bases de données, traitement de données multimédia, techniques de recherches avancées sur le web, Excel avancé.

UE3 et UE 4

Anglais - Allemand - Espagnol - Italien

LEA étant une filière professionnalisante conduisant aux métiers des relations internationales, du commerce, du tourisme, de la traduction..., les enseignements dans ces langues couvrent des domaines fort divers tels que la civilisation, la culture et l'histoire des pays concernés ainsi que les langues de spécialité (informatique, économie, environnement...) et visent à la fois à renforcer les connaissances de la compréhension et expression écrites et orale et à acquérir des compétences dans les langues de spécialité citées.

Grec moderne

Le grec moderne est l'une des 3 langues B proposées en initiation. Aucun prérequis n'est exigé des étudiants. Outre les cours de civilisation néo-hellénique destinés à connaître et comprendre l'aire culturelle en question, les cours de langue permettent, par un horaire et une progression adaptés, en particulier un volume horaire accru, d'avoir les mêmes compétences au terme des 6 semestres que dans les autres langues, et d'envisager l'accès au niveau Master.

Néerlandais

Le néerlandais est la langue de près de 23 millions d'Européens. Elle est parlée aux Pays-Bas par plus de 16 millions de Néerlandais et en Belgique par environ 6 millions de Flamands. Elle constitue souvent une langue incontournable dans de nombreux secteurs de la vie politique, culturelle et économique en Europe. La parler et la comprendre constitueront pour l'étudiant(e) en LEA un atout et une richesse indéniable pour sa future insertion professionnelle. Elle affirmera son originalité vis-à-vis de son employeur dans des secteurs aussi variés que le tourisme, les transports, le commerce international, la traduction.

Japonais

En association avec l'anglais (langue A), le japonais est l'une des sept langues B proposées. Aucune connaissance préalable de la langue et de la civilisation nippones n'est exigée pour l'inscription en 1^{ère} année.

En japonais, les études portent sur trois aspects complémentaires et indissociables : la langue, la civilisation et la culture. Elles passeront dans un premier temps par l'apprentissage de la langue et l'acquisition de connaissances de base en culture et en civilisation, avec des volumes horaires en langue doublés en 1^{ère} année (8 heures hebdomadaires).

La licence vise à donner, en trois ans :

- une autonomie complète à l'étudiant concernant la langue japonaise contemporaine en vue d'une maîtrise de l'expression écrite, de la traduction de textes non spécialisés et d'une bonne expression orale
- une connaissance approfondie de la civilisation et de la culture japonaise moderne et contemporaine.

UE5

Civilisation

Pour les aires linguistiques et culturelles concernées, nous aborderons les étapes majeures de l'histoire, la géographie physique et humaine, les principales institutions et systèmes de gouvernement, les caractéristiques générales de l'économie. Le semestre 1 aborde des concepts généraux nécessaires aux études de civilisation, en français ; les autres semestres s'attachent aux aires linguistiques et culturelles spécifiques ; les cours ont lieu dans les langues étudiées.

Compétences visées : Comprendre l'évolution contemporaine des aires géographiques et culturelles concernées. Acquérir une culture générale permettant de mettre les notions fondamentales en relation aux faits politiques et économiques contemporains.

UE6

Economie

Pour initier les étudiants de 1^{ère} année aux mécanismes macroéconomiques actuels, ce cours cherche à fournir les clés pour une compréhension progressive des bases d'analyse de l'actualité économique contemporaine. Pour ce faire, elle s'articule autour de deux grands axes :

- l'activité économique : grands courants fondateurs et principales fonctions macroéconomiques,

- les modes actuels de régulation de l'activité économique : régulation par le marché et par l'Etat.

Droit public et privé

Cette discipline représente une introduction au droit. Elle doit permettre de comprendre les sources du droit et de cerner les deux branches fondamentales du droit : droit public et droit privé. Enfin, elle a pour objectif l'acquisition des bases logiques juridiques afin d'appréhender, par la suite, les sous-disciplines du droit.

Institutions européennes

Cette discipline retrace l'histoire de l'Union européenne, et présente ses institutions ainsi que ses politiques. Elle permet de comprendre les mécanismes institutionnels et le fonctionnement de l'UE.

Gestion des entreprises

Il s'agira tout d'abord de définir l'entreprise ainsi que son rôle économique et social. Elle doit permettre de comprendre le fonctionnement d'une entreprise par le biais de l'étude de ses différentes activités. L'un des objectifs pour l'étudiant devra être de savoir interpréter les informations financières publiées par les entreprises.

Relations internationales

- Droit des affaires internationales

Cet enseignement prépare les étudiants à la pratique du droit des affaires internationales au sein des entreprises ou d'organisations internationales spécialisées ou de chambres de commerce, ou d'administrations. Les étudiants disposeront des connaissances fondamentales et spécifiques au droit des affaires internationales. Ils pourront apporter leur concours au développement international de l'entreprise ou de l'organisation notamment par la commercialisation de biens et/ou de services sur les marchés étrangers.

- Histoire des relations internationales

Cette option a pour objectif de familiariser les étudiants à l'histoire des relations internationales entre le début du XVIIIème siècle et 1945. Il s'agit d'abord de comprendre les grandes évolutions historiques dans le domaine des relations entre Etats. Le cours vise ensuite à appréhender le jeu des acteurs des relations internationales. Un dernier objectif consiste à mettre au jour les fondements de la puissance, ce qui revient à expliquer ce que sont les « forces profondes », analysées par l'historien Pierre RENOUVIN. De ces forces profondes dépend en réalité la capacité d'un pays à imposer ses choix aux autres. Au total, ce cours donne les bases nécessaires pour suivre avec profit le cursus de relations internationales proposé en Master.

Initiation à la traduction spécialisée

Cette option est proposée aux étudiants qui envisagent de poursuivre leur formation en Master 1 Linguistique Informatique Traduction ou Traduction. Cette option comporte deux modules devant être validés par l'étudiant : Initiation à la traduction spécialisée (24h) et Ressources électroniques pour la traduction et le traitement automatique des langues (12h).

Création multimédia

Cette option s'adresse à tous les étudiants désireux d'aller au-delà de la simple utilisation de l'informatique et prépare, en particulier, au Master CAWEB. L'objectif est d'acquérir la méthode et la rigueur indispensable aux activités de création de produits multimédia.

L'équipe pédagogique

Enseignants	Adresse mail	Enseignants	Adresse mail
ASSANI N.	n.assani@unistra.fr	HUISMAN C.	huisman@unistra.fr
BAGUET T.	baguet@unistra.fr	JACOBBERGER I.	jacoberg@unistra.fr
BERNARD D.	dbernard@unistra.fr	KAISER E. -M.	emkaiser@unistra.fr
BISSIRIOU G.	bissir@unistra.fr	KILIDJIAN M. -T.	kilidjian@unistra.fr
BOTBOL C.	<i>Se renseigner au secrétariat</i>	KOSTKA A.	akostka@unistra.fr
BOUDEWYN T.	boudewyn@unistra.fr	LE BRUN N.	nlebrun@unistra.f
BOUZAR M.	bouzar@unistra.fr	LEMONNIER C.	clemonnier@unistra.fr
BRAUN G.	gabriel.braun@unistra.fr	LEROUX G.	gleroux@unistra.fr
BRAVO MORENO D.	dbravomoreno@unistra.fr	LOMBARD P. -J.	pj.lombard@unistra.fr
BREUILLOT M.	breuillo@unistra.fr	LONGO L.	longo@unistra.fr
BREYEL-STEINER C.	breyel@unistra.fr	MEUNIER M.	mmeunier@unistra.fr
CALYDON J. -M.	calydon@unistra.fr	MEYRUEIS-PEBEYRE C.	celine.meyrueis@unistra.fr
CHEDDADI M.	meh.cheddadi@unistra.fr	MILLER D.	d.miller@unistra.fr
COIGNARD E.	eva.coignard@unistra.fr	MORITZ N.	moritz@unistra.fr
CANTARELLI P.	cantarelli@unistra.fr	PEDRONI G.	gpedroni@unistra.fr
COX-RISS Y.	cox-riss@unistra.fr	PRICE-KREITZ R.	rachel.kreitz@unistra.fr
D'ANTONIO F.	dantonio@unistra.fr	RECHAM B.	recham@unistra.fr
DA COL RICHERT M. -J.	mjdacol@unistra.fr	SCHAAL S.	schaals@unistra.fr
DAHM J.	johannes.dahm@unistra.fr	SCHNEIDER A.	<i>Se renseigner au secrétariat</i>
DE LA PAIX R.	delapaix@unistra.fr	SCHULTE B.	schulte@unistra.fr
FAILLA G.	giannifailla@unistra.fr	SINCLAIR C.	sinclair@unistra.fr
FERNANDEZ A.	fern@unistra.fr	STEINMETZ B.	bsteinmetz@unistra.fr
FRAGONARA A.	<i>Se renseigner au secrétariat</i>	TODIRASCU-COURTIER A.	todiras@unistra.fr
GERARD C.	christophegerard@unistra.fr	TOURNU C.	tournu@unistra.fr
GRASS T.	tgrass@unistra.fr	URIBE E.	enrique.uribe@unistra.fr
HAWKINS J.	hawkins@unistra.fr	VOLCLAIR A.	volclair@unistra.fr
HENKELMANN N.	henkelmann@unistra.fr	VAN DER VEEN W.	veen@unistra.fr
HILLENWECK N.	hillenwe@unistra.fr	WALLAERT I.	wallaert@unistra.fr

Le secrétariat

Equipe administrative	Adresse mail
BASTIAN Renée - OLIVAR Virginie	lea@unistra.fr
LAUER Dominique (responsable administrative)	lauer@unistra.fr
PAUTET Romain (assistant ERASMUS)	erasmlea@unistra.fr

Les missions spécifiques

<i>Fonction</i>	<i>Nom</i>	<i>Bureau</i>
Directrice de l'UFR	Nathalie HILLENWECK	Bâtiment V 1er étage Bureau 33
Directeur du département	Francesco D'ANTONIO	Bâtiment V 1er étage Bureau 25
Directeurs des études	Rachel PRICE-KREITZ Christopher SINCLAIR	Bâtiment V 1er étage Bureau 27
Responsable de la mobilité Erasmus et hors-Erasmus	Nuzha MORITZ	Bâtiment V 1 ^{er} étage Bureau 22
Responsable de la mobilité Wyoming	Rachel PRICE-KREITZ	Bâtiment V 1er étage Bureau 22
Responsables de la mobilité Louisiane	Marie-Jeanne DA COL RICHERT Rachel PRICE-KREITZ	Bâtiment V 1er étage Bureau 28 Bureau 22
Responsable C2i	Dominique DUJARDIN	Bâtiment V 1er étage Bureau 27
Responsable des stages	Pierre-Jean LOMBARD	Bâtiment V 1er étage Bureau 28
Secrétariat LEA Gestion de la Licence	Renée BASTIAN Virginie OLIVAR	Bâtiment V 1er étage Bureau 26
Mobilité Erasmus et hors Erasmus	Romain PAUTET	Bâtiment V 1er étage Bureau 26

Date	Semaine	Calendrier (évaluation contrôle terminal)	Calendrier (évaluation continue intégrale)
03/09/2012	36	Accueil – rentrée de L1	Accueil – rentrée de L1
10/09/2012	37	Semaine 1 semestre 1	Semaine 1 semestre 1
17/09/2012	38	2	2
24/09/2012	39	3	3
01/10/2012	40	4	4
08/10/2012	41	5	5
15/10/2012	42	6	6
22/10/2012	43	6	7
29/10/2012	44	Congés de la Toussaint	Congés de la Toussaint
05/11/2012	45	8	8
12/11/2012	46	9	9
19/11/2012	47	10	10
26/11/2012	48	11	11
03/12/2012	49	12	12
10/12/2012	50	13	13
17/12/2012	51	Examens session 1 S1 ou révisions	14
24/12/2012	52	Congés de Noël	Congés de Noël
31/12/2012	1	Congés de Noël	Congés de Noël
07/01/2013	2	Examens session 1 S1	15
14/01/2013	3	Examens session 1 S1	16
21/01/2013	4	Semaine 1 semestre 2	Semaine 1 semestre 2
28/01/2013	5	2	2
04/02/2013	6	3	3
11/02/2013	7	4	4
18/02/2013	8	5	5
25/02/2013	9	Congés d'hiver	Congés d'hiver
04/03/2013	10	6	6
11/03/2013	11	7	7
18/03/2013	12	8	8
25/03/2013	13	9	9
01/04/2013	14	10	10
08/04/2013	15	11	11
15/04/2013	16	Congés de Printemps	Congés de Printemps
22/04/2013	17	12	12
29/04/2013	18	13 (fin de cours /révisions/examens)	13
06/05/2013	19	Examens session 1 S2	14
13/05/2013	20	Examens session 1 S2	15
20/05/2013	21	Corrections + Dispositifs pédagogiques S1	16
27/05/2013	22	Corrections + Dispositifs pédagogiques S1	Dispositif de préprofessionalisation
03/06/2013	23	Jurys de semestre 2 et d'année	Jurys et publication des résultats / Dispositif de préprofessionalisation
10/06/2013	24	Examens session 2 S1 /Dispositif de préprofessionalisation	Dispositif de préprofessionalisation
17/06/2013	25	Examens session 2 S1 et S2 /Dispositif de préprofessionalisation	Dispositif de préprofessionalisation
24/06/2013	26	Examens session 2 S2 /Dispositif de préprofessionalisation	Dispositif de préprofessionalisation
01/07/2013	27	Corrections	
08/07/2013	28	Jurys et publication des résultats	
30 septembre 2013 : Fin de l'année universitaire			

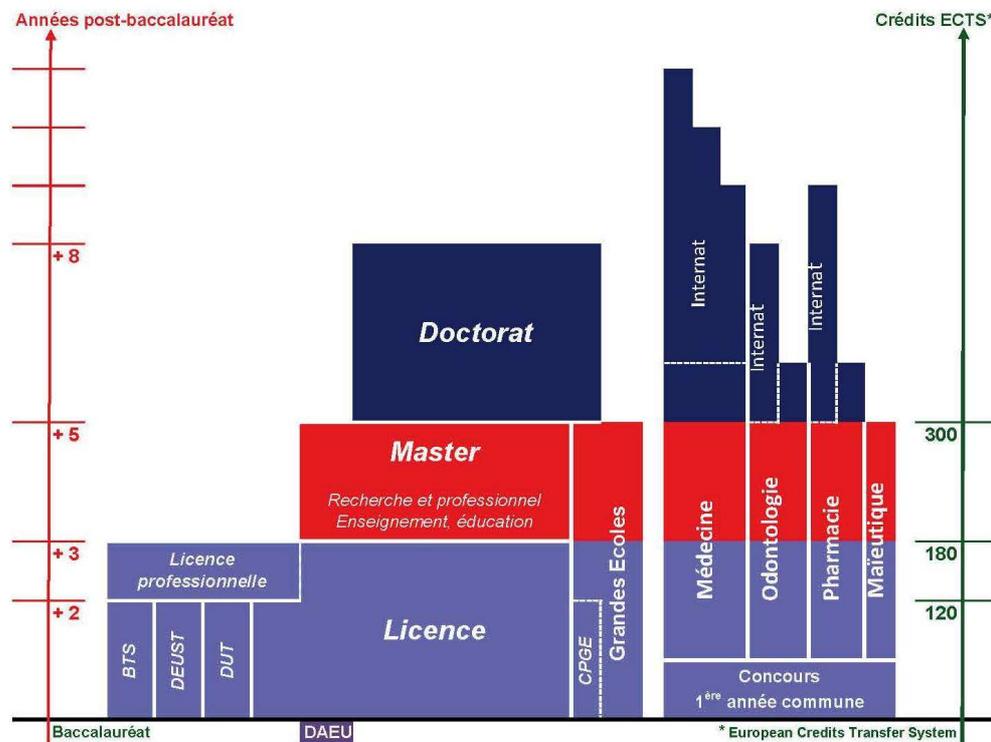


L'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur

Les universités françaises sont intégrées à l'Espace européen de l'enseignement supérieur : leurs diplômes nationaux relèvent d'une architecture commune aux universités européennes dite « L, M, D », Licence, Master, Doctorat :

- trois grades lisibles et comparables dans toute l'Europe ;
- des diplômes et leurs unités d'enseignement (UE) organisés en semestres,
- exprimés en crédits ECTS qui traduisent la charge de travail d'un étudiant : CM (Cours magistraux), TD (Travaux dirigés), TP (Travaux pratiques), stages, travaux personnels en bibliothèque, en laboratoire, en ligne, examens...
- des crédits ECTS (European Credit Transfer and accumulation System) capitalisables et transférables d'une université européenne à l'autre pour favoriser la mobilité étudiante et la reconnaissance mutuelle des diplômes

Schéma des études supérieures en France



La réforme de la formation des maîtres

Les étudiants qui se destinent aux métiers de professeur des écoles, professeur des lycées et collèges, professeur de lycée professionnel et conseiller principal d'éducation doivent

- justifier du diplôme de master (ou d'un titre ou diplôme équivalent) ou d'une inscription en 2^{ème} année de master pour pouvoir se présenter aux concours externes de recrutement des 1^{er} et 2nd degrés ;
- être titulaires du diplôme complet de master
 - pour l'agrégation, à la date de publication des résultats d'admissibilité ;
 - pour tous les autres concours, avant leur nomination en tant que fonctionnaires stagiaires en cas de réussite aux épreuves des concours externe ;
- pour tous les concours, justifier du CLES2 et du C2i pour être nommés fonctionnaires stagiaires.

L'Université de Strasbourg propose les masters, mentions, spécialités ou parcours pour les étudiants qui se destinent à ces métiers. Pour vous informer sur les conditions d'accès à ces masters et leur contenu, consultez votre composante de rattachement.

Pour toute information complémentaire, se référer à la page suivante : <http://www.unistra.fr/index.php?id=10064>

Les diplômes nationaux : aperçu général

- 1. Le DEUST, Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.**
Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'UFR ou le Département responsable.
Durée des études : 4 semestres
- 2. Le DUT, Diplôme Universitaire de Technologie, à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.**
Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'IUT responsable.
Durée des études : 4 semestres
- 3. La LICENCE, formation généraliste. 180 crédits ECTS**
Conditions d'accès : baccalauréat
Durée des études : 6 semestres.
 - **Nombre d'inscriptions en Licence :**
 - au-delà de 3 inscriptions en 1^{ère} année de Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;
 - au-delà de 5 inscriptions en Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;
 - si à l'issue de votre 2^{ème} année vous avez épuisé vos 5 inscriptions en Licence mais passez en 3^{ème} année, votre inscription en 3^{ème} année sera soumise à l'avis de votre directeur de études ou responsable de formation ;
 - vous pouvez vous inscrire en année supérieure de Licence si vous n'avez pas plus d'1 semestre en échec.
 - **Un parcours particulier « Préparation au Professorat des écoles en contexte régional et transfrontalier ».** Aux semestres 5 et 6 des Licences d'Allemand, Anglais et Lettres modernes, vous pouvez opter pour ce parcours si vous souhaitez préparer le **concours de Professeur des Ecoles**. Ce parcours comporte notamment :
 - des Unités d'enseignement de Langue vivante (Allemand ou Anglais) et Lettres (Linguistique et Littérature françaises),
 - des Unités d'enseignement de didactique, de mise en contexte régional et transfrontalier, de mise à niveau en mathématiques, et d'ouverture aux sciences.

Accès : réussite complète des 4 premiers semestres (120 crédits ECTS) des Licences de Lettres modernes, Allemand, Anglais ou LEA (Allemand et/ou Anglais) ou réussite à l'année préparatoire à ce parcours particulier.
- 4. La LICENCE PROFESSIONNELLE**
 - **Conditions d'accès :** bac+2 années d'études supérieures réussies et sélection. Consulter l'UFR ou le Département responsable. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>**Durée des études :** 2 semestres + stage obligatoire de 12 semaines minimum

5. Le MASTER

Accès en 1^{ère} année :

- de plein droit : licence complète de la même discipline, mais attention, certains Masters comportent cependant des conditions particulières d'admission ou une capacité d'accueil limitée : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité.
- ou sur dossier : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Accès en 2^{ème} année :

- de plein droit : réussite intégrale des 2 premiers semestres mais attention, certains Masters comportent des exigences particulières: consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation.
- ou sur dossier : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Durée des études : 4 semestres.

Schéma du Master. Il varie selon les formations : il peut comporter en 1^{ère} année un tronc commun précédant des choix précis d'orientation ou de spécialisation en 2^{ème} année.

Mémoire de recherche - Mémoire professionnel. Il est précédé au 2^e semestre par un « Projet de recherche » ou un « Projet professionnel » et s'achève par sa soutenance au 4^e semestre.



Les langues pour non spécialistes Offre de Formation - Validation – CLES

Qu'est-ce qu'un étudiant non spécialiste ?

- Vous êtes inscrit à une Licence ou un Master, autre qu'une Licence ou Master de langue, vous êtes un NON SPECIALISTE en langue.
- Vous êtes inscrit à une Licence ou Master de langue, vous êtes spécialiste de la langue choisie, mais NON SPECIALISTE pour toute autre langue.

Où suivre / valider votre formation en langue étrangère dans le cadre de votre cursus ?

- dans votre UFR ou Département de rattachement : principalement anglais et allemand (+ espagnol en Sciences sociales). Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques de votre UFR.
- à la Faculté des Langues et des Cultures Etrangères
 - ⇒ Les 16 départements de l'UFR des langues vivantes vous proposent des modules de *langues et cultures*, en initiation et/ ou perfectionnement, pour 24 langues. Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques des départements de la Faculté des Langues et des Cultures Etrangères - Patio, bâtiment 4.
 - ⇒ Le CRAL propose des formations en groupes de niveau et en parcours individualisés en allemand et en anglais, langue usuelle : modules d'initiation et modules de pratique communicative, du niveau A1 au niveau C2 du CECR. Bureau 25, Le Patio, bât. 5, 2^{ème} étage. Plus d'informations : <http://cral.u-strasbg.fr/> Validation - Certification CLES 1 et 2 en allemand et anglais. Responsable du CRAL : Mme Anne DELHAYE, adelhaye@unistra.fr

SPIRAL : Auto-formation guidée (sans validation mais certification)

Bâtiment Le Pangloss, 3^{ème} étage, ouverture tous les jours de 10h à 20h, samedi de 9 à 13h.

Service Pédagogique Interuniversitaire de Ressources pour l'Autoformation en Langues des trois universités de Strasbourg.

- SPIRAL propose gratuitement 23 langues (sauf l'anglais) en autoformation guidée
- Inscriptions sur place et en ligne : <http://spiral.unistra.fr/>
- Certification CLES 1 et CLES 2 en espagnol, italien, portugais, roumain, arabe, russe...

Centre de Formation en Langues (CFL)

Esplanade, Le Patio - Bât. 5 - 1er étage - Bureau 51-35

- Formation continue : formations payantes pouvant être prises en charge par l'employeur ou tout autre organisme payeur
- Formations en Allemand et en Anglais, grec moderne, néerlandais et roumain
- Directeur : Gilles LEROUX : gleroux@unistra.fr
- Informations au secrétariat du CFL : <http://www.unistra.fr/index.php?id=324>
Courriel : cfl@unistra.fr

Service Commun d'Enseignement à Distance (SCED)

Le SCED propose des cours à distance, par courrier et en ligne, validés par des sessions d'examens.

- Anglais, arabe, espagnol, italien et grec moderne.
- Cours ouverts à tout public, étudiant ou non. Pour le public extérieur, les formations sont payantes.

- Renseignements au secrétariat : levasse@unistra.fr et sur le site : <http://www.unistra.fr/index.php?id=863>

Langue française pour étudiants étrangers

1. Parcours d'accompagnement (sans crédits ECTS)

Un programme particulier est proposé **gratuitement** à tous les étudiants étrangers inscrits dans un diplôme de l'Université de Strasbourg ou en programmes d'échanges (Erasmus ou autres).

- **Pour vous mettre à niveau ou rafraîchir vos connaissances** : à la rentrée, cours intensifs de français à l'IIEF, gratuits, réservés aux étudiants étrangers ayant passé le test de rentrée. <http://iief.unistra.fr>
 - **Pour faire des progrès réguliers en français** : autoformation guidée en salle multimédia, ateliers de conversation, tandems avec étudiants français, à SPIRAL. <http://spiral.unistra.fr/>
 - **Pour vous aider à mieux préparer et réussir vos examens écrits et oraux dans votre discipline** : PALAMEDE (Programme d'Accompagnement en Langue et Méthodologie Disciplinaire pour les Etudiants Etrangers), Le Patio, Bâtiment 4, sous-sol, salle 4s06. Site : <http://u2.u-strasbg.fr/fle/palamede/index.htm>
Voir conditions d'accès spécifiques au Service des Relations Internationales, au Kiosque d'accueil des étudiants étrangers, à l'Espace avenir, à l'IIEF ou à SPIRAL. Contact : etudiantetranger@unistra.fr
2. **Modules optionnels de langue française réservés aux étudiants étrangers (avec crédits ECTS)**/ Techniques d'expression pour l'université : en 1ère année de Licence. **Nombre de places limitées.** Renseignements : UFR des Lettres.
3. **Diplômes d'université de langue française pour étudiants étrangers.** Renseignements : IIEF, Institut international d'études françaises, Le Pangloss.

La certification CLES (Certificat de Langues de l'Enseignement Supérieur)

- Le CLES est une **certification nationale** mise en place par les universités et accréditée par le Ministère de l'Education nationale.
- Le CLES est gratuit pour les étudiants. L'obtention du CLES n'ouvre pas droit à crédits ECTS. Il constitue un supplément au diplôme.
- Le CLES permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues. Le CLES s'appuie sur le **cadre européen commun de référence (CECR)**.
- Il existe 3 niveaux de certification : CLES1, CLES2, (prochainement CLES3), actuellement pour 6 langues :
 - ⇒ anglais, allemand : Sessions et inscriptions au CRAL : <http://cral.unistra.fr/>
 - ⇒ arabe, espagnol, grec, italien, portugais, roumain, russe : sessions et inscriptions à SPIRAL : <http://spiral.unistra.fr/>
 - ⇒ Informations sur le site national du CLES : <http://www.certification-cles.fr/> et sur le site de l'UDS.

Autres certifications

L'UDS propose aux étudiants la possibilité de passer à titre payant :

- les examens du Goethe Institut : Zertifikat Deutsch (ZD), Zentrale Mittelstufenprüfung (ZMP) et Zertifikat Deutsch für den Beruf (ZDfB)
- Le TOEIC (Test Of English for International Communication)

Informations: **CFL (Centre de formation en langues)** Mél : cfl@unistra.fr
 Adresse Web : <http://www.unistra.fr/index.php?id=324>

S'inscrire sur l'ENT : une démarche responsable d'étudiant

L'ENT est un environnement numérique de travail en ligne conçu pour répondre aux besoins spécifiques des membres de la communauté de l'Université de Strasbourg. C'est un espace sécurisé accessible depuis tout ordinateur connecté à Internet (hors les murs de l'université ou sur le campus, chez soi ou dans une salle équipée du campus). Chaque utilisateur-étudiant dispose d'un compte qui, à partir d'une seule identification, va ouvrir sur un ensemble d'outils et services (tels que messagerie, applications pédagogiques, Wi-Fi, etc.).

L'utilisation de l'ENT au cours de votre scolarité à l'Université est indispensable. Elle est nécessaire pour le suivi de certains cours (C2I notamment...) et donne accès à certains services. Vous vous inscrirez le plus rapidement possible.

L'utilisation de l'ENT permet :

L'accès au service de documentation.

Le Service commun de documentation (SCD) de l'université de Strasbourg acquiert de nombreuses ressources documentaires numériques (périodiques scientifiques, bases de données, encyclopédies, livres numériques, etc..), et les rend accessibles via le portail documentaire de l'université de Strasbourg.

L'accès à une plate forme pédagogique : Moodle.

Moodle est une plate forme pédagogique qui vous aide dans vos études. Vous y trouverez les supports de cours, des exercices de certains de vos enseignants, des moyens de communiquer avec ceux-ci individuellement et/ou collectivement, ainsi que des moyens d'échanger, de créer et de travailler entre vous.

L'accès à la messagerie électronique unistra :

Tout étudiant inscrit à l'Université de Strasbourg bénéficie d'une adresse électronique unistra. Vous prendrez l'habitude de l'utiliser afin de recevoir les informations qui vous seront adressées de la part du secrétariat ou afin de communiquer avec vos enseignants.

Dans le cadre de la semaine de pré-rentrée, une présentation vous sera faite indiquant la démarche à suivre et les usages possibles.

Dès que vous êtes inscrit à l'UDS et en possession de votre numéro d'étudiant, vous entrez dans le lien suivant : www.unistra.fr puis cliquez sur ENT (en haut et à gauche) et suivez les instructions (indiquez votre nom et n° d'étudiant) pour activer votre compte.



Qu'est-ce que le C2i ?

Le C2i niveau 1 est une certification informatique et internet permettant d'attester de compétences informatiques et internet désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle. Il s'appuie sur un référentiel national et sa mise en œuvre est assurée par les universités.

Il porte sur :

- la connaissance de l'environnement d'un poste de travail ;
- la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur) ;
- la réalisation de présentations multimédias ;
- l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif ;
- les aspects déontologiques, éthiques et juridiques des TIC.

Quelles sont ses finalités ?

- Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base ; il constitue en quelque sorte un « passeport informatique » et son obtention au cours de la licence est un objectif pour tout étudiant, et ceci quelles que soient son UFR d'appartenance et les études poursuivies.

- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies de communication, du matériel, des programmes...

- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de savoir utiliser les ressources numériques de l'ENT offertes par l'université et de naviguer dans l'espace numérique.

- Le C2i niveau 1 permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (médecine, droit, enseignement...).

Modalités de la certification

Le C2i comprend 2 types d'épreuves : une épreuve attestant de compétences pratiques sur ordinateur et une épreuve attestant de compétences théoriques sous forme de QCM.

Le C2i est acquis si l'étudiant valide les compétences pratiques et les compétences théoriques requises.

Tout étudiant est soumis aux mêmes conditions de réussite du C2i. Les modalités de certification C2i sont identiques pour tous et elles sont inscrites dans les sessions d'examen.

Mise en place du C2i à l'UdS depuis la rentrée 2009

La structure C2i de l'UdS est constituée d'un comité de pilotage qui impulse une politique générale du C2i et assure son application au niveau des UFR (composantes) par l'intermédiaire d'enseignants-correspondants C2i.

Tout étudiant s'inscrit au C2i dès sa première inscription à l'université et reste inscrit aussi longtemps qu'il ne l'a pas validé.

Les étudiants des autres diplômes doivent contacter le secrétariat du C2i pour effectuer leur inscription administrative au C2i. L'ENT intègre le site C2i Alsace qui pendant toute la durée de la formation sera le site de référence C2i pour tous les usagers. Les informations concernant le fonctionnement du C2i se trouvent sur ce site (ressources, informations, inscriptions, compte de l'étudiant...).

Pour permettre à chaque étudiant de réussir la certification, une UE « Préparation au C2i » est inscrite dans un des semestres de la licence. Cette préparation revêt différents aspects qui sont complémentaires :

- Une formation assurée par les UFR (composantes) sous forme de TD/TP encadrés par des enseignants (variable d'une UFR à l'autre) ;
- Une formation en ligne s'appuyant sur les ressources offertes par le site C2i Alsace ainsi que la plate-forme MOODLE (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type...) ;
- Une mise à disposition d'une salle informatique réservée au C2i avec une offre de TP de préparation encadrée par des tuteurs.

Le C2i et la licence

- Le C2i est un supplément au diplôme de la licence.
- Une UE préparatoire au C2i est inscrite dans un des 6 semestres de la licence, elle porte sur 3 crédits et comporte 2 modules : un module pratique et un module théorique. L'évaluation de ces 2 modules correspond aux 2 épreuves de la certification C2i.

Le rôle de l'UE est double :

- validation de l'UE dans le semestre (au même titre que n'importe quelle UE de licence avec compensation possible entre modules et UE)
 - obtention du C2i si l'étudiant valide les compétences de chaque module : module pratique (10) et module théorique (10) sans compensation.
- Si l'étudiant n'a pas obtenu le C2i, il peut se représenter aux épreuves non validées lors des sessions d'examens ultérieures. Des sessions sont organisées chaque semestre.

Personnes ressources - Informations

Pour toute information concernant le C2i niveau 1, s'adresser à :

Accueil étudiant : bureau C2i (2101)- aula du Patio du lundi au jeudi 14h/17h

⇒	Chargée de mission :	Gestion-secrétariat :
	Claudine Faber	Anne-Marie Colin
	faber@unistra.fr	amc@unistra.fr

- L'enseignant-correspondant C2i du département LEA : D.Dujardin (dujardin@unistra.fr)



LES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Elles sont **OBLIGATOIRES** pour toutes les UE, sans exception, qui vont composer votre diplôme. Elles conditionnent vos semestres (cours magistraux CM, travaux dirigés TD, contrôles continus et examens) et l'enregistrement de vos résultats. Lisez et relisez vos guides pédagogiques, n'oubliez aucune inscription (pensez à vos 2 semestres !), vérifiez le code de chaque UE ; si vous changez d'UE en cours de semestre, pensez à rectifier vos inscriptions pédagogiques.

De plus en plus d'étudiants se trompent d'UE, de code, de semestre : leurs inscriptions pédagogiques ne sont pas conformes au cursus prévu et leur diplôme est donc incomplet. C'est trop bête d'être coincé pour une UE ou un code. C'est compliqué ? C'est vrai, pour vous comme pour nous tous. Mais avec un peu d'attention, vous pouvez vous épargner des situations parfois dramatiques (résultats non enregistrés, diplôme non validé).

Soyez très attentifs et **RESPECTEZ LES DATES INDIQUÉES**. La qualité et la rapidité de l'organisation et de la gestion des contrôles continus, des examens, la délivrance de vos diplômes dépendent également de votre respect des dates : elles s'imposent à vous comme à nous, car on ne peut pas traiter plus de quarante mille étudiants, des centaines de diplômes nationaux et des dizaines de milliers d'UE sans organisation.

LES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES S'EFFECTUENT AU SECRETARIAT LEA, DURANT LA SEMAINE DE PRE-RENTREE.

Les étudiants en retard doivent impérativement effectuer leur inscription pédagogique avant les premiers contrôles continus.

ATTENTION PASSAGE EN CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL, PLUS DE DEUXIEME SESSION

Quelques grands principes sur les modalités d'évaluation. La lecture du guide pédagogique qui vous fournira les informations précises reste de rigueur.

Calculs des moyennes d'UE et de semestres, compensation

- La moyenne de l'UE se calcule à partir de l'ensemble des notes obtenues dans cette UE, affectées de leur coefficient.
- La moyenne du semestre se calcule à partir des notes de chaque UE affectée de son coefficient.
- L'ensemble des unités d'enseignements d'un semestre se compense sans note éliminatoire. Le semestre est acquis quand la moyenne résultant des UE du semestre est supérieure ou égale à 10.
- Les deux semestres d'une même année universitaire se compensent, il faut obtenir la moyenne supérieure ou égale à 10 à l'issue des deux semestres :

Exemple : si vous obtenez 9 au semestre 1 et au moins 11 au semestre 2, l'année sera acquise.

- La moyenne générale obtenue en licence est la moyenne des notes des six semestres, sans pondération des semestres.

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral

A la rentrée 2012-2013, un certain nombre de licences à l'Université de Strasbourg - dont LEA - passent de façon anticipée au **contrôle continu intégral**.

Cela signifie qu'au courant du semestre, vous serez évalués régulièrement. Un calendrier - qui vous permettra de vous repérer dans les épreuves - vous sera communiqué en début de semestre. **Des évaluations seront effectuées en CM et TD. Pour les CM aura lieu un affichage préalable des dates valant convocation. En cas d'absence injustifiée, vous êtes considérés comme défaillants, il n'y aura pas de calcul de la moyenne à l'UE, au semestre et à l'année. L'absence injustifiée à une évaluation en TD vaudra 0. Pour une prise en compte de votre absence, vous devrez impérativement présenter un justificatif au secrétariat LEA dans un délai de sept jours.**

Le contrôle continu intégral implique la suppression de la deuxième session (ou session de rattrapage).

- En 2012-2013 vous pourrez être amenés à être évalués sous deux systèmes :

A. Pour les étudiants en licence LEA, le contrôle continu intégral est de rigueur. Il s'appliquera également aux UE choisies à la Faculté des Langues et cultures et étrangères, en Lettres et en Philosophie.

B. En revanche dans les Facultés des Sciences Sociales, Historiques, des Arts..., vous serez encore soumis à un régime de contrôle avec une deuxième session pour vos UE libres ou l'UE « autre discipline » en S1.

Etudiants en situation particulière

Vous pouvez bénéficier d'un statut particulier (étudiant salarié, en situation de handicap, sportif de haut niveau, chargé de famille...) en faisant la demande à la direction des études dans le mois qui suit l'inscription ou dans les 15 jours qui suivent un changement de situation. Vous pourrez après examen de votre situation bénéficier d'une dispense d'assiduité.

Pour cela, vous fournirez au secrétariat LEA :

- Une lettre de motivation adressée à la direction des études
- Une pièce justificative de votre situation (contrat de travail à raison de 10h de travail minimum, attestation de sportif de haut niveau ou toute pièce prouvant la condition de chargé de famille...).
- **Les étudiants relevant d'un statut particulier sont tenus de se présenter à l'ensemble des évaluations, sauf s'il y a incompatibilité entre la date des contrôles et leur situation particulière. Dans ce cas, des plages aménagées seront prévues. Les étudiants concernés sont tenus de signaler leur situation au secrétariat LEA et à la direction des études (Mme Price-Kreitz ou M. Sinclair) dès qu'ils ont connaissance des incompatibilités.**

Les modalités de progression d'une année à l'autre.

La progression de l'étudiant se fait à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

En cas de non-validation de l'un ou des deux semestres d'une année, vous devrez vous réinscrire l'année suivante à vos éléments non validés. Vous pourrez cependant compléter votre inscription semestrielle par des UE de l'année supérieure. La somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Cette progression est subordonnée aux pré-requis pédagogiques propres à chaque UE. Elle est également soumise à la compatibilité des emplois du temps.

Ainsi, en licence LEA, il est nécessaire d'avoir obtenu les UE de langue majeure des semestres inférieurs pour pouvoir suivre les enseignements des semestres correspondants de l'année suivante (réussite en S1 UE 3/UE 4 pour suivre S3 UE3/UE 4 ; réussite en S3 UE 3/UE 4 pour suivre S5 UE 3/UE 4, idem pour les semestres pairs.).

Une fois cette condition remplie et sous réserve de la compatibilité des emplois du temps, les étudiants pourront s'inscrire à des enseignements/UE du semestre supérieur en fonction des délibérations du jury et après signature d'un contrat pédagogique avec la direction des études qui permettra le suivi du parcours des étudiants. Par ailleurs, des dérogations pourront être accordées pour que les étudiants puissent dépasser 30 crédits dans des cas bien définis (progression plus rapide ou en cas d'une ou deux UE de retard en fin de parcours).

Exemple : Si après calcul de la moyenne annuelle, un étudiant est en échec à trois UE de S1 qui valent 12 crédits (deux UE de 3 crédits, une de 6), il devra se réinscrire pour les UE en échec et pourra s'inscrire dans un certain nombre d'UE de S3 à hauteur de 18 crédits sous réserve de compatibilité des emplois du temps. Si, en S1, l'UE en échec à 6 crédits est une UE de langue majeure (anglais par exemple), l'étudiant ne pourra pas s'inscrire à l'UE de langue anglaise de S3. L'ensemble de la procédure devra se faire avec l'aval du jury et/ ou de la direction des études.

Règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence pour l'année universitaire 2012-2013

ATTENTION LA LICENCE LEA PASSE EN REGIME DE CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL A LA RENTREE 2012-2013 : IL N'Y AURA PLUS DE DEUXIEME SESSION

1. Préambule

Les composantes soumettent au CEVU et au CA chaque année, à une date déterminée, leurs modalités d'évaluation des étudiants. Lorsque sont proposées des dérogations aux règles générales inscrites dans le présent document, elles transmettent à la Vice-présidente Formations initiale et continue leurs modalités d'évaluation des étudiants, l'extrait de la délibération de leur conseil, le résultat du vote et la liste d'émargement des conseillers. Ces documents font foi des présences et des débats. Lorsque les circonstances l'y conduisent, la Vice-présidente réunit une commission tripartite constituée de trois élus au CA appartenant à des collèges distincts, trois élus au CEVU appartenant à des collèges distincts et six élus au conseil de la composante appartenant à des collèges distincts et ne siégeant ni au CEVU, ni au CA. Cette commission a pour but de proposer au CEVU de nouvelles modalités de contrôle d'évaluation des étudiants dans un délai de quinze jours.

2. Conditions d'admission à la Licence

Des dispositions générales sont applicables au cursus de Licence. Elles sont prévues au point 2.1 ci-après ;

En outre, pour l'année universitaire 2012-2013, les composantes peuvent adopter l'un des deux systèmes suivants pour l'évaluation des étudiants en Licence :

- soit, dans les conditions figurant au point 2.2 ci-après, des modalités de contrôle terminal qui peuvent être combinées avec un contrôle continu ;
- soit, dans les conditions figurant au point 2.3 ci-après, des modalités d'évaluation continue intégrale.

2.1. Dispositions générales applicables au cursus de Licence

2.1.1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

L'étudiant bénéficie d'un droit à cinq inscriptions. Au-delà de cinq inscriptions administratives en Licence, la réinscription est soumise à l'avis favorable du directeur des études ou du responsable de formation.

Au-delà de trois inscriptions administratives en première année de Licence, la réinscription est conditionnée par l'avis favorable du directeur des études ou du responsable de formation.

Pour les étudiants qui intègrent un cursus de Licence en deuxième ou en troisième année, le décompte du nombre d'inscriptions autorisées tient compte du nombre des années antérieures d'études.

En cas de réorientation dans une autre mention de Licence, l'étudiant bénéficie à nouveau d'un droit à cinq inscriptions, dans la limite de deux réorientations. Cette limite de deux réorientations n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu une Licence, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Licences.

2.1.2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU. Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

2.1.3. Assiduité

Un contrôle de l'assiduité peut être instauré. Les modalités annuelles d'évaluation en définissent les conditions de mise en œuvre, les enseignements concernés et la sanction d'un défaut

d'assiduité. Les étudiants relevant d'un statut particulier attesté (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, chargés de famille, souffrant d'une longue maladie ou en situation de handicap...) peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce statut particulier.

Les étudiants en licence LEA peuvent bénéficier d'un statut particulier (étudiant salarié, sportif de haut niveau, chargé de famille...) en faisant la demande à la direction des études dans le mois qui suit l'inscription ou dans les 15 jours qui suivent un changement de situation.

Pour cela ils devront fournir au secrétariat LEA :

- Une lettre de motivation adressée à la direction des études
- Une pièce justificative de leur situation (contrat de travail à raison de 10h de travail minimum, attestation de sportif de haut niveau ou toute pièce prouvant la condition de chargé de famille...) Ce statut peut donner droit à une dispense d'assiduité aux cours.

2.1.4. Modalités de progression par semestre

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

En cas de non-validation de l'un ou des deux semestres d'une année, l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante à ces éléments non validés. Il pourra cependant compléter son inscription semestrielle par des UE de l'année supérieure. La somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Cette progression est subordonnée aux pré-requis pédagogiques propres à chaque UE. Elle est également soumise à la compatibilité des emplois du temps. Les maquettes ou les modalités du contrôle des connaissances propres à chacune des formations font état des pré-requis pédagogiques pour chaque UE.

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant peut être autorisé à s'inscrire à un nombre d'UE correspondant à plus de 30 crédits ECTS par semestre.

Les modalités d'évaluation propres à chacune des formations de Licence et adoptées par les instances compétentes précisent les conditions dans lesquelles ces dépassements sont possibles.

L'instance chargée d'appliquer ces dérogations (jury ou commission pédagogique) est désignée par la composante. La dérogation est consignée dans un contrat pédagogique signé par le responsable pédagogique et par l'étudiant.

En licence LEA, il est nécessaire d'avoir obtenu les UE de langue majeure des semestres inférieurs pour pouvoir suivre les enseignements des semestres correspondants de l'année suivante (réussite en S1 UE 3/UE 4 pour suivre S3 UE3/UE 4, réussite en S3 UE 3/UE 4 pour suivre S5 UE 3/UE 4, idem pour les semestres pairs.).

Une fois cette condition remplie et sous réserve de la compatibilité des emplois du temps, les étudiants pourront s'inscrire à des enseignements/UE du semestre supérieur en fonction des délibérations du jury et après signature d'un contrat pédagogique avec la direction des études qui permettra le suivi du parcours des étudiants. Par ailleurs, des dérogations pourront être accordées pour que les étudiants puissent dépasser 30 crédits dans des cas bien définis (progression plus rapide ou en cas d'une ou deux UE de retard en fin de parcours).

2.1.5. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en oeuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

2.1.6. Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis. Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE. L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants. Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

2.1.7. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre. Il est créé des jurys d'année. A l'issue de chacune des deux sessions d'examens, le jury d'année se prononce sur la validation par compensation de deux

semestres immédiatement consécutifs, tels que définis au point 2.1.8 ci-après. Il est créé des jurys de diplôme. Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

2.1.8. Compensation

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA sur proposition du CEVU, la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre, sans note éliminatoire. Elle s'opère aussi entre les deux semestres d'une même année d'études.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Au niveau du diplôme : les semestres de la licence ne se compensent pas entre eux, à l'exception de deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Toutefois, lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

2.1.9. Calcul de la moyenne générale en Licence

La moyenne générale obtenue en Licence est la moyenne des notes des six semestres, sans pondération des semestres.

En cas de dispense de semestre, la moyenne générale en Licence est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en oeuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

2.1.10. Diplôme intermédiaire de DEUG

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4. La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres. En cas de dispense de semestre, la moyenne obtenue au DEUG est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

2.1.11. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

2.1.12. Capitalisation

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite. Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou spécialité).

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par

l'étudiant. La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits européens du semestre. La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits européens de la Licence.

Régime de l'évaluation continue intégrale

2.3.1. Principe général de l'évaluation continue intégrale

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements, ce qui rend inutile le recours à des sessions terminales d'examens. Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

2.3.2. Organisation de l'évaluation continue intégrale

La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps. Le planning des évaluations, qu'il est recommandé d'établir et de diffuser au début du semestre, vaut ainsi convocation aux épreuves. Ces évaluations planifiées ont un caractère obligatoire. Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à statut particulier (étudiants salariés, sportifs ou musiciens de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

L'organisation temporelle de toutes les évaluations est établie de façon concertée dans l'équipe pédagogique de la formation. L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante, en liaison avec la scolarité centrale et la DALI.

2.3.3. Nombre d'évaluations par UE

L'élément de base de l'évaluation et de la compensation est l'UE. Un minimum de trois notes est exigible pour une UE, aucune note ne pouvant contribuer pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves.

Les modalités d'évaluation, adoptées en conseil de composante et soumises au CEVU et au CA, peuvent tenir compte de situations pédagogiques particulières.

EN LEA, les UE d'ouverture professionnelle de S2 à S6 (UE 6 macro-économie, microéconomie, droit, institutions européennes, gestion des entreprises), le français en S1 et S2 (UE1), la méthodologie de la civilisation en S1 (UE 5), le PPP/C2I (UE 2, S2, S3, S4) seront dans l'ensemble évalués grâce à deux contrôles par UE en raison des volumes horaires réduits et du nombre de crédits (3 ECTS) affectés à chacune de ces UE.

2.3.4. Modalités de correction des évaluations et de restitution pédagogique aux étudiants

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, et en tout état de cause avant l'évaluation suivante. Elle fait l'objet d'une correction selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

2.3.5. Absence aux épreuves ayant donné lieu à une convocation

En cas d'absence à une épreuve obligatoire, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de sept jours. A défaut de justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs. Sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité dans un délai n'excédant pas sept jours après les épreuves concernées. Un accident, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance. Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique. D'autres motifs peuvent être mentionnés dans les modalités d'évaluation adoptées par les composantes. En cas d'absence justifiée à une épreuve obligatoire, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale.

En LEA, les évaluations ayant lieu dans le cadre des cours magistraux donneront lieu à convocation par voie d'affichage.

2.3.6. Absence aux épreuves n'ayant pas donné lieu à une convocation

La présence à ces épreuves est obligatoire, sauf dans les cas de dispense. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes. Les étudiants relevant d'un statut particulier (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, chargés de famille, souffrant de longue maladie ou en situation de handicap...) peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur admission à ce statut particulier.

Une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

En LEA, les étudiants relevant d'un statut particulier sont tenus de se présenter à l'ensemble des évaluations, sauf s'il y a incompatibilité entre la date des contrôles et leur situation particulière. Dans ce cas, des plages aménagées seront prévues. Les étudiants concernés sont tenus de signaler leur situation au secrétariat LEA et à la direction des études dès qu'ils ont connaissance des incompatibilités.

Déroulement des examens

Le déroulement des examens :

Accès en salle d'examen, contrôle des cartes et placement :

- les étudiants se présentent une demi-heure avant le début des épreuves ;
- la carte d'étudiant est exigée à chaque épreuve ; un titre d'identité peut également être exigé ;
- les étudiants entrent dans la salle d'examen à l'appel de leur nom. Ils remettent leur carte d'étudiant aux surveillants présents dans la salle d'examen, déposent leur(s) sac(s) près du bureau des surveillants et s'installent à la place qui leur est assignée (dans l'ordre d'appel). Seuls peuvent être admis à composer les étudiants figurant sur les listes d'appel, ou additifs autorisés par le Président de l'Université.
- les téléphones portables sont interdits pendant toute la durée des épreuves. Ils doivent être éteints et déposés dans les sacs.
- retard : aucun étudiant ne peut être admis en salle d'examen au-delà d'une heure après le début de l'épreuve, ou, dans le cas d'une épreuve d'une durée inférieure à 2 heures, au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve. Aucun délai supplémentaire de composition n'est accordé à l'étudiant retardataire.

Documents : sauf disposition contraire clairement indiquée par l'enseignant responsable sur son sujet d'examen, les étudiants ne doivent disposer d'aucun document, note ou ouvrage.

Sortie de la salle d'examen :

- aucune sortie de la salle d'examen n'est autorisée avant la fin de la première heure de l'épreuve ; passé ce délai, toute sortie non autorisée par les surveillants est considérée comme définitive.
- aucune sortie momentanée de plus d'un étudiant à la fois n'est autorisée ; l'étudiant dépose ses copies et brouillons sur le bureau des surveillants, et sort accompagné d'un surveillant.
- la carte d'étudiant est restituée à l'étudiant contre remise définitive de sa copie d'examen et signature de la liste d'appel.

Absence : seule une absence pour raison grave (hospitalisation, accident) déclarée et attestée très rapidement, ou de pratique religieuse peut, dans la mesure du possible, autoriser une épreuve de remplacement.

Attention aux fraudes !

Tout manquement à ces règles peut exposer l'étudiant à des poursuites en section disciplinaire du Conseil d'administration de l'Université. Les sanctions vont du blâme à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.



Informations générales*

- **Cumul d'une bourse avec un emploi.** Un emploi d'enseignement ou de surveillance peut être exercé dans la limite d'un demi-service : la bourse est alors réduite au 1^{er} échelon. Dans tous les autres cas, consultez le Bureau des bourses (03 68 85 65 22).
- **Inscription pédagogique, assiduité aux cours et TD et présence aux examens sont obligatoires et contrôlées.** Toute absence ou interruption d'études non déclarée et non justifiée entraîne la suspension, la suppression de la bourse, voire le remboursement des termes perçus.
- **Droits à bourse sur critères sociaux et conditions de maintien**
Un étudiant peut utiliser 7 droits à bourse sur critères sociaux ou allocations d'études durant la totalité de ses études supérieures. Les bourses de mérite sont également comptabilisées.
 - Le 3^e droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 60 crédits, 2 semestres ou 1 année
 - Le 4^e ou le 5^e droit ne peuvent être accordés que si l'étudiant a validé au moins 120 crédits, 4 semestres ou 2 années
 - Le 6^e droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 180 crédits, 6 semestres ou 3 années.
- **Dates de dépôt des dossiers de demande de bourse sur critères sociaux et de logement en résidence universitaire :** entre le 15 janvier et le 30 avril précédant la rentrée universitaire.
- **Complément de bourse « Aide au mérite »**
Ce complément mensuel de 200 € s'ajoute à la bourse sur critères sociaux. Il est accordé
 - **pour le cursus de Licence :** aux bacheliers 2012 boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le Baccalauréat avec la mention très bien
 - **pour le cursus de Master :** aux meilleurs diplômés 2011-12 de Licences générale et professionnelle, boursiers sur critères sociaux. 20% au maximum par mention de Licence.
 - Les étudiants n'ont aucune démarche à faire : l'Université de Strasbourg transmet directement au CROUS la liste des bénéficiaires.
 - Montant du complément bourse de mérite pour 2011-12 : 1800€ versés en 9 mensualités.
 - Durée d'attribution : l'aide au mérite est attribuée pour une année universitaire et renouvelée sous réserve d'une progression régulière dans les études.
 - Cas particulier : un étudiant non boursier sur critères sociaux dont le foyer fiscal de rattachement n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier de l'aide au mérite.
- **Complément de bourse « Aide à la mobilité »**
Les étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant de 3 à 9 mois d'études ou un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire peuvent demander cette Aide à la mobilité pour faire face aux frais de voyage et de séjour. Ils doivent retirer un dossier à la [Direction des relations internationales](#).

* Sous réserve de modifications. Veuillez vous informer au Bureau des Bourses pour toute demande d'information.

- Montant du complément de bourse de mobilité internationale pour 2011-12 : 400 € par mois. Il est versé en deux fois : une première partie en décembre après réception du certificat d'inscription à l'étranger et une deuxième partie au mois de mars.
- Cas particulier : un étudiant non boursier sur critères sociaux mais dont la famille n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier d'une aide à la mobilité
- **Aides diverses** : bourses de la Communauté Urbaine de Strasbourg, prêts d'honneur, bourses de voyage pour un stage à l'étranger : consultez le Service des bourses et de l'action sociale. Bourses pour l'étranger (bourses de mobilité, d'études ou de vacances) : consultez votre UFR et le Service des relations internationales. Réfugiés politiques, aides au titre de la formation professionnelle : pour les conditions d'attribution et la constitution des dossiers, contactez le Service des bourses et de l'action sociale. Remboursement des frais de déplacement des étudiants handicapés : consultez le Chargé de mission Handicap et le Service des bourses et de l'action sociale.
Le **Fonds d'urgence du CROUS** peut également vous aider.
Dans tous les cas, consultez les Assistantes sociales dont les permanences à l'université et au CROUS sont affichées au Service des bourses et de l'action sociale.

Les six semestres de la Licence

LEA

SEMESTRE 1

UE	Enseignement	Responsables	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE1	Français Langue française : géographie, histoire et sociétés (1) LA10AM31 Du résumé au commentaire de presse (2) LA10AM30	C. Gérard	(1) CM : 12h (2) CM : 6h TD : 18h	1	3 ECTS
UE2	Méthodologie universitaire et culture générale LA10AU2	F. D'Antonio	CM : 6h TD : 7h30	1	3 ECTS
UE3	Langue A Allemand : LA10AM10 Anglais : LA10AM11	Allemand : <u>Grammaire</u> : Th. Grass <u>CEO</u> : N. Henkelmann, J. Dahm <u>CEE</u> : N. Hillenweck Anglais : <u>Grammaire</u> : I. Wallaert <u>CEO</u> : N. Moritz <u>CEE</u> : Ch. Sinclair	Gram (CM) : 12h CEO (TD) : 18h CEE (TD) : 18h	2	6 ECTS
UE4	Langue B Allemand : LA10AM60 Espagnol : LA10AM13 Italien : LA10AM15 Italien débutant: LA10AM16 Grec moderne : LA10AM14 Néerlandais : LA10AM17 Japonais : LA10AM18	Allemand (voir UE3) Espagnol : <u>Grammaire</u> : A. Fernandez <u>CEO</u> : PJ Lombard <u>CEE</u> : A. Fernandez Italien : Grammaire : F. D'Antonio <u>CEO</u> : G. Failla <u>CEE</u> : P. Cantarelli Italien débutant : CEO : G. Pedroni CEE : G. Pedroni Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	Japonais : Gram (CM) : 24h CEO (TD) : 36h CEE (TD) : 36h Autres langues : Gram (CM) : 12h CEO (TD) : 18h CEE (TD) : 18h	2	6 ECTS
UE5	Méthodologie de la Civilisation LA10AM90	MJ Da Col Richert, R. Price-Kreitz	CM : 12h	1	3 ECTS
UE6	Autre discipline <i>Voir liste des options p.44</i>	<i>Voir UFR concernée</i>	<i>Voir UFR concernée</i>	2	6 ECTS
UE7	Option libre <i>Voir liste des options p.45</i>	<i>Voir UFR concernée</i>	<i>Voir UFR concernée</i>	1	3 ECTS

N.B. : Les contenus des cours sont détaillés sous réserve de modifications.

UE1 Français

Les étudiants devront au bout des deux semestres avoir suivi chacun des deux enseignements :

Français dans le monde (1HCM) par semaine

Analyse et reformulation textuelle 1HCM/quinzaine et 1H30TD hebdomadaire

La répartition dans ces deux cours au premier semestre s'effectue de la manière suivante :

Groupe 1 A-L : Du résumé au commentaire de presse

Groupe 2 M-Z : Langue française : géographie, histoire et sociétés

UE1 : Langue française : géographie, histoire et sociétés

Objectifs

- Développer les connaissances sur la diversité des langues.
- Introduire aux dimensions sociale et historique des langues, mais aussi à leurs dimensions politique et idéologique.
- Transmettre un certain nombre de notions générales (dialecte, variation, emprunt, etc.) propres à favoriser l'apprentissage des langues étrangères tout au long de la licence et au-delà.

Compétences

- Savoir situer l'usage contemporain du français par rapport à celui d'autres langues.
- Comprendre en quoi « le » français n'existe qu'à travers une diversité d'usages différents, en France et hors de France.
- Comprendre que les langues ne sont pas de simples « outils de communication », parce qu'elles impliquent également des enjeux sociaux, politiques et culturels.

Contenus

- Géographique linguistique : place du français parmi les autres langues du monde.
- Le plurilinguisme en France (langue nationale, langues régionales, dialectes).
- Le français, ses différentes variations et ses représentations sociales (bon usage, etc.)
- Principaux événements politiques ayant influencé la diffusion du français (en France et hors de France).
- À travers l'histoire coloniale, notions de contact de langues (glottophagie, emprunt, diglossie, créole) et d'appropriation culturelle de la langue de l'autre (littératures francophones).

Repères bibliographiques:

Poissonnier A., Sournia G., 2006, Atlas mondial de la francophonie, Autrement.

Walter H., 1988, Le français dans tous les sens, Points.

Breton R., 2003, Atlas des langues du monde : une pluralité fragile, Paris, Autrement.

Joubert J.-L., 2006, Les voleurs de langue : traversée de la francophonie littéraire, Paris, P. Rey.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- Deux épreuves écrites comportant chacune 3 à 4 questions de cours et de réflexion (coef.1). *Durée : 1h*

UE1 : Du résumé au commentaire de presse

Objectifs

- Exercer au résumé de texte, dont les principes se révèlent utiles au quotidien dès lors qu'il s'agit d'informer son environnement professionnel avec rapidité et concision (note d'information, compte-rendu, rapport, etc.).
- Apprendre à commenter un propos sans le caricaturer, en usant d'une expression mesurée et rigoureuse.
- Parallèlement, développer la culture générale en abordant des sujets à enjeux (économiques, sociaux, linguistiques, etc.).

Compétences

- À travers le résumé, savoir produire une lecture impartiale d'un texte en ciblant les idées principales.
- À travers le commentaire, savoir exprimer des remarques personnelles dans un style nuancé, précis et concis.

Contenus

- Présentation des écrits d'opinion de la presse quotidienne : éditorial, analyse, le billet, etc.
- La méthodologie du résumé de texte : techniques d'analyse et de reformulation.
- Les procédés du commentaire nuancé : l'expression du point de vue en français (l'opinion, l'appréciation, l'objection et les formes de la restriction).

Références

Adam J.-M., Herman Th., Lugin G., 2000, La presse écrite : des genres aux mélanges de genres, Revue Etudes de Lettres.

Charaudeau P., 1992, Grammaire du sens et de l'expression, Hachette : « Les modalités élocutives » pp. 599-629 / « La restriction » pp. 514-521.

Trouvé A., 1999, Réussir le résumé et la synthèse de textes, PUF, 1ère partie « Le résumé », pp. 3-119.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un résumé de texte précédé et orienté par des questions (coef.1). *Durée : 1h*
- Un résumé de texte et un commentaire personnel de ce même texte (coef.1). *Durée : 1h30*

UE2 : Méthodologie universitaire et Culture Générale

Objectifs

- Comprendre les principales notions à la base des études culturelles (Communication culturelle, réception culturelle, exception culturelle ...) et les mettre en pratique à travers l'étude d'un événement culturel réalisé par un groupe de 5 étudiants au maximum.
- Savoir organiser et respecter les délais imposés par un travail d'équipe en appliquant les normes et les indications de la Méthodologie universitaire.
- Savoir tirer parti d'un cours « en ligne » et des exercices afférents
- Savoir faire une recherche documentaire dans l'Environnement Numérique de travail (ENT)

Compétences

A la fin de ce module les étudiants auront acquis une meilleure connaissance de l'importance de la diversité culturelle en France et notamment à Strasbourg, du rôle des acteurs de la culture (les artistes, les institutions, le public, les médias) qui permettent la

réception des cultures dans la capitale européenne. Les étudiants auront également appris les méthodes de base d'une recherche bibliographique et les normes générales d'écriture pour réaliser un travail « universitaire ».

Contenus

- Cultures et sociétés
- Le système de communication culturelle
- La réception d'un événement culturel (l'horizon d'attente du public et le rôle de médias)
- L'exception culturelle française et la conception anglo-saxonne de la culture.

Repères bibliographiques

- Françoise, BENHAMOU, *L'économie de la culture*, Paris, La découverte, 2003, 123 p.
- Armand, MATTELART, *Diversité culturelle et mondialisation*, Paris, La Découverte, 2005.
- Serge, REGOURD : L'exception culturelle, coll. « Que sais-je », PUF, 2002.
- <http://umb-ressources.u-strasbg.fr>

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une évaluation portant sur la progression du travail de chaque groupe au cours du TD (coef.1).
- Un dossier réalisé par un groupe de 4 ou 5 étudiants sur l'un des thèmes indiqués en cours et une question sur le CM qui donne lieu à deux notes (méthodologie universitaire et contenu du dossier) (coef.2).

UE3 : Langue A

UE3 Langue A : ANGLAIS

A) Grammaire (coefficient 1)

Compétences

- Connaître les conjugaisons des verbes et l'usage des principaux temps,
- Savoir utiliser à bon escient les verbes à particule.

Contenus

Approche non-théorisante de la grammaire anglaise. Apprentissage de tous les temps (présent, passé et futur). Morphologie du groupe verbal et usages des temps. Sélection de verbes à particule (à étudier en autonomie). Tous les chapitres sont accompagnés d'exercices proposés au préalable par les étudiants et revus en cours.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Compétences

- Comprendre différents accents des pays anglo-saxons,
- Savoir s'exprimer dans diverses situations de communication.

Contenus

Exercices de compréhension, de restitution et d'expression libre à partir de documents sonores et audiovisuels authentiques (débats, travail en binôme, en groupe et exposés individuels). Travail individuel obligatoire en phonothèque en vue d'un entretien individuel en fin de 2^{ème} semestre.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Compétences

- Comprendre des articles simples de la presse contemporaine,
- Savoir s'exprimer à l'écrit dans un anglais exact et fluide,
- Enrichir son vocabulaire à partir de thématiques variées.

Contenus

Etude de textes journalistiques, production écrite (résumés, expression libre...), explications lexicales et grammaticales.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Grammaire

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites : 2 épreuves écrites

- Un résumé (coef.1). *Durée : 1h*
- Un résumé, une expression écrite libre, des questions de compréhension et/ou une petite traduction (coef.3). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression orales : 2 épreuves de compréhension orale

- Une épreuve de compréhension orale sous forme de réponses écrites portant sur un court enregistrement (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve de compréhension orale sous forme de réponses écrites portant sur un enregistrement plus complexe (coef.3). *Durée : 45 min*

UE3 Langue A : ALLEMAND

A) Grammaire (coefficient 1)

Objectifs

Révision complète des fondamentaux de la grammaire allemande

Compétences

- Maîtrise des fondamentaux de la grammaire allemande : déclinaisons, emploi correct des cas, connaissance des principaux verbes irréguliers.

Contenus

La phrase, le nom, le verbe

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Compétences

- Savoir comprendre un texte après écoute et en rendre compte oralement et de façon fluide dans un langage simple
- Savoir faire une brève présentation orale (sans lire) sur un sujet préparé à l'avance.
- Savoir tenir une conversation, échanger dans un débat ayant trait à des sujets quotidiens (études, travail, famille, etc.)

Contenus

Exposés thématiques, entraînement à la compréhension orale, travail sur contenus civilisationnels et d'actualité.

Repères bibliographiques

- Entraînement à l'écoute permanente hors des cours : télévision, radio, le site en particulier de la Deutsche Welle propose des exercices d'écoute adaptés (Top-Thema des Tages dans la rubrique Deutsch lernen) <http://www.dw-world.de>

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Compétences

- Savoir comprendre, analyser un texte d'actualité (niveau B2) portant sur un sujet de société.
- A partir d'un support écrit, savoir s'exprimer, argumenter sur des problématiques d'actualité.
- Savoir produire différents types d'écrits en fonction du contexte : différents types de lettres (CV simples, lettres de motivation, demandes de renseignements, courriels, etc.)
- Savoir mettre en pratique les acquis lexicaux et grammaticaux.

Contenus

Travail sur textes d'actualité issus de la presse, travail lexical et grammatical, thème grammatical.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Un exercice écrit (coef.1). *Durée : 45 min*
- Une épreuve écrite (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Un exercice oral en cours (coef.1).
- Une épreuve de compréhension orale (coef.2). *Durée : 1h*
- Une note de participation (coef.1).

UE4 : Langue B

UE4 Langue B : ESPAGNOL

A) Grammaire (coefficient 1)

Compétences

- Maîtrise de la prosodie et de l'accentuation écrite correspondante, savoir analyser les règles prosodiques et les appliquer à la langue.
- Connaître, au moins théoriquement, les conjugaisons aux présents (Indicatif, Subjonctif, Impératif).
- Identifier les formules du français, éviter leur transposition en l'état et savoir les adapter à la langue espagnole.

Contenus

Systematisation des apprentissages. De la prosodie de la langue à son écriture correcte (règles de l'accentuation orale et écrite). Conjugaisons à tous les temps, à tous les modes du présent. Apprentissage des chiffres et des nombres de 0 à l'infini, des opérations mathématiques : fractions, pourcentages, etc. Adaptation des formules du français à l'espagnol (par ex. « c'est ainsi que je le vois » ; « devenir un homme, une femme », etc.). Apprentissage général de la syntaxe espagnole.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Objectifs

- Aguerissement syntaxique et lexical permettant une meilleure prise de parole dans des

situations de communication simples.

- Amélioration de la compréhension de l'espagnol tel qu'il est parlé aujourd'hui en Espagne par les locuteurs natifs.

Compétences

- Maîtrise lexicale et syntaxique permettant de s'exprimer à l'oral sur des thématiques abordées pendant l'année dans des situations de communication simples.

- Compréhension de messages simples émanant de documents écrits, sonores et audiovisuels de nature et de difficulté comparables à celles des documents étudiés en cours.

Contenus

Consolidation des acquis du secondaire. Amélioration de la qualité de l'expression orale des étudiants (syntaxe, lexique, accent, prononciation, prosodie) par un entraînement régulier à la prise de parole en espagnol sur des questions contemporaines et pluridisciplinaires, dans le cadre, entre autres, de revues de presse hebdomadaires. Amélioration de la compréhension de la langue espagnole orale telle qu'elle est parlée aujourd'hui, par l'écoute et la restitution du sens de documents sonores et audio-visuels récents et authentiques.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

De la langue du lycée à la langue de l'université. Formulation exigeante de la langue à l'écrit au-delà de son oralité.

Compétences

- Maîtrise de la prosodie et de l'accentuation écrite correspondante, savoir analyser les règles prosodiques et les appliquer à la compréhension et expression écrite par le biais d'exercices de traduction (thème, version), d'analyse, de résumé et de rédaction à partir d'articles de presse.

- Application des règles de grammaire théoriques aux exercices de langue, à savoir, traductions, analyses et rédactions.

- Maîtrise de la phraséologie présentée en début de chaque cours et de son équivalence en français : par ex. : « blanco y negro » pour « noir et blanc » ; « Cuando el río suena agua lleva » pour « il n'y a pas de fumée sans feu », etc.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Une épreuve de contrôle continu de grammaire (coef.1). *Durée : 1h*

- Une épreuve de fin de semestre de grammaire (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve écrite sur table (coef.1). *Durée : 30 min*

- Une épreuve écrite sur table : résumé, commentaire ou analyse et rédaction (coef.2).

Durée : 1h30

Compréhension et expression orales

- Une épreuve de compréhension de l'oral (coef.1). *Durée : 30 min*

- Une épreuve de compréhension de l'oral à la fin du semestre (coef.2). *Durée : 1h30*

UE4 Langue B : ITALIEN

A) Grammaire (coefficient 1)

Le travail du premier semestre permettra aux étudiants d'approfondir leur connaissance des points fondamentaux de la grammaire italienne avec une attention particulière pour le

syntagme nominal (les déterminants du nom, les terminaisons du genre et du nombre des noms de des adjectifs).

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Le cours de compréhension et expression orales du premier semestre portera sur l'analyse de différents documents audiovisuels qui permettront l'approfondissement de la compréhension et de l'expression orale, la maîtrise du vocabulaire courant et la connaissance de la société italienne contemporaine.

C) Compréhension et expression écrite (coefficient 1)

Ce TD sera consacré à la compréhension et à la rédaction de différents types de textes (résumés de textes italiens, expression guidée et libre à partir d'un sujet proposé, rédaction de Curriculum Vitae, correspondance officielle, ...) visant à faire acquérir aux étudiants des capacités d'expression écrite en italien. Cette acquisition sera fonctionnelle aussi bien à l'apprentissage universitaire qu'à un contexte professionnel. Un soin particulier sera apporté à l'orthographe, aux arguments étudiés en CM de grammaire et à l'acquisition du vocabulaire à travers des exercices appropriés.

Repères bibliographiques

- P. NIGGI, M. FERDEGHINI, *Grammaire de l'Italien*, Paris, Nathan. (Texte obligatoire)
- Robert - Signorelli, *Dictionnaire Italien-Français ; Français-Italien* (Année d'édition la plus récente)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Un exercice intermédiaire à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Un exercice écrit intermédiaire à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Une note de participation active au cours (coef.1).
- Une épreuve de compréhension orale en fin de semestre (coef.2). *Durée : 1h*

UE4 Langue B : ITALIEN Niveau DEBUTANT

Ce premier semestre « grands débutants » est commun aux étudiants inscrits en LEA et LLCE. Les étudiants suivront des enseignements en commun de grammaire, et de langue écrite, langue orale adaptés à leur niveau débutant. Outre les enseignements indiqués, les étudiants en italien débutant LEA-LLCE seront tenus de suivre entre 2h et 3h hebdomadaires de tutorat en ligne afin d'avancer plus rapidement dans l'apprentissage des bases de la langue. A partir de S3, ils intégreront les enseignements destinés au niveau avancé dans leurs départements respectifs.

Objectifs

Initiation permettant l'acquisition rapide de connaissances de base en langue écrite et orale ; prononciation. Grammaire : connaissances de base.

Compétences

Comprendre et utiliser des expressions quotidiennes et familières, des énoncés, qui visent à satisfaire de besoins concrets. Savoir se présenter et présenter quelqu'un, poser des

questions le concernant... Savoir répondre au même type de questions.. Savoir écrire des énoncés simples.

Repères bibliographiques

- P. NIGGI, M. FERDEGHINI, *Grammaire de l'Italien*, Paris, Nathan. (Texte obligatoire)
- Robert - Signorelli, *Dictionnaire Italien-Français ; Français-Italien* (Année d'édition la plus récente)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Grammaire

- Un exercice intermédiaire à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Un exercice écrit intermédiaire à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Un exercice oral à la moitié du semestre (coef.1).
- Une épreuve de compréhension et d'expression orales en fin de semestre (coef.2). *Durée : 1h*

UE4 Langue B : GREC MODERNE

Objectifs

Savoir lire et écrire. Connaître une langue flexionnelle. Maîtriser les outils de communication courante, savoir dialoguer et faire face aux situations du quotidien.

Contenus

L'apprentissage intensif de la langue porte essentiellement sur la production écrite et orale ainsi que sur la compréhension écrite et orale en relation avec des sujets de la vie courante. L'étude de la grammaire commence par le système verbal et par le système nominal.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Grammaire (coefficient 1)

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Un test en cours de semestre (coef.1). *Durée : 10 min*
- Un test final (coef.1). *Durée : 20 min*

UE4 Langue B : NEERLANDAIS

Objectifs

Initiation à la langue néerlandaise. Acquisition rapide de connaissances de base écrites et orales. Grammaire de base. Etude et traduction de différents types de textes et contextes

simples et courants, dialogues etc. : présentation des Pays-Bas, géographie, tourisme, climat, sortir, Saint Nicolas, etc.

Compétences

Compréhension écrite et orale de textes simples, production orale et communication sur sujets familiers ; maîtrise de grammaire de base

Contenus

Grammaire, vocabulaire, traduction, prononciation, dialogues

Repères bibliographiques

- Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises
- www.neerlandais-strasbourg.info

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Grammaire (coefficient 1)

- Un test au cours du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 2h*

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Un test au cours du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 2h*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Une évaluation de la participation active au cours du semestre (coef.1).
- Une épreuve de compréhension orale (coef. 3). *Durée : 30 min*

UE4 Langue B : JAPONAIS

Objectifs

La 1^{ère} année est largement consacrée à l'apprentissage renforcé de la langue japonaise écrite et orale (volumes horaires doublés avec 8 heures hebdomadaires) afin de préparer l'étudiant à aborder la 2^{ème} année de licence dans de bonnes conditions. L'enseignement comporte à la fois une partie théorique destinée à familiariser l'étudiant avec les outils linguistiques japonais, une partie méthodologique, et une partie d'application consacrée à l'apprentissage concret de la langue mais aussi de son écriture.

Compétences

- Apprentissage des syllabaires *hiragana* et *katakana* ainsi que de *kanji* au tracé simple
- Acquisition du vocabulaire et des structures élémentaires indispensables à la communication quotidienne. Compréhension écrite et orale de phrases simples, production orale sur des sujets thématiques
- Maîtrise de la grammaire de base (morphologie et syntaxe).

Contenus

- Apprentissage des syllabaires *hiragana* et *katakana* ; initiation au tracé de *kanji* simples
- Acquisition de connaissances de base écrites et orales, ainsi que de notions fondamentales de grammaire (notamment la syntaxe fondamentale et les usages élémentaires des particules). Des exercices variés sont proposés à l'étudiant dans le but de lui faire acquérir les spécificités du japonais, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Travail autonome encadré centré sur l'oral, en collaboration avec le centre d'auto-formation en langue SPIRAL

Repères bibliographiques

- HADAMITZKY Wolfgang, *Kanji&Kana*, éd. J. Maisonneuve (obligatoire en 1^{ère} année)

Dictionnaire japonais-français, Standard (éd. Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd. Ôbunsha) (conseillé dès la première année)

- NELSON Andrew N., *The Original Modern Reader's Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle ou HAIG John H., *The New Nelson Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle
- SUZUKI Shinobu - KAWASE Ikuo, *Nihongo shoho*, éd. The Japan Foundation Japanese Language Institute

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

Grammaire (coefficient 1)

- Deux épreuves de grammaire (coef.1). *Durée : 2h*

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Deux épreuves de compréhension et expression écrite (coef.1). *Durée : 30 min*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Deux épreuves de compréhension écrite/orale (coef.1). *Durée : 1h30*

UE5 Méthodologie de la civilisation

Objectifs et contenus

- Acquérir des concepts fondamentaux nécessaires pour la licence à travers l'étude des thèmes suivants : Etat providence ; structures gouvernementales ; religion, état, société ; partenariat social.

- Etudier les éléments de base qui permettent la compréhension, l'analyse et la synthèse des réalités contemporaines dans les sociétés des différentes aires géographiques et culturelles concernées.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Deux épreuves écrites comprenant des questions de type QCM. Chaque épreuve portera sur deux thèmes traités en CM (coef.1 par épreuve). *Durée : 1h*

UE6 Autre discipline

UE7 Option libre

LES ETUDIANTS DE 1^{ère} ANNEE DE LICENCE LEA DOIVENT ABSOLUMENT CHOISIR LEURS OPTIONS PARMIS LES LISTES PROPOSEES CI-DESSOUS (il existe d'autres d'options mais elles ne permettent pas de valider les semestres de la filière LEA).

ATTENTION : bien que de nombreux départements aient instauré le système de contrôle continu intégral, certains autres proposent toujours une **deuxième session** pour leurs options. Vous êtes priés de vous renseigner auprès des secrétariats de vos options pour connaître les modalités d'examen.

UE 6 – Autre discipline (matières à 6 ECTS) :

<i>UFR</i>	<i>Codes matières</i>	<i>Intitulés des matières</i>
Lettres	LT20AM67	Littérature française
	LT20AM68	Linguistique française
Langues	LV07AM40	Introduction aux aires linguistiques germaniques : Rapport entre la langue grecque et les langues germaniques
	LV07AM41	Introduction aux langues romanes (espagnol - italien)
	LV07AM42	Introduction aux langues romanes : Rapport entre la langue grecque et les langues romanes
	LV10AM11	Littérature et civilisation allemandes
	LV50AM11	Littérature et civilisation arabes
	LV30AM13	Littérature et civilisation hispaniques
	LV51AM12	Littérature et civilisation israéliennes
	LV32AM11	Littérature, histoire et civilisation italiennes
	LV57AM11	Littérature et civilisation persanes
	LV40AM12	Littérature et connaissance du monde russe
LV55AM12	Littérature et civilisation turques	
Sciences sociales	LA10AXSO	Option Sciences sociales: SO00AM12 : démographie et ethnologie (CM) + SO00AM22 : migration et interculturalité (TD) Obligation de suivre le TD et le CM
Sciences historiques	SH10AM10	Histoire moderne 10 places pour LEA
Arts	LA10AXA1	Esthétique des arts de l'écran et de la scène : AR30AM12 : lecture de films et spectacle + AR30AM13 : introduction à la philosophie de l'art Obligation de suivre les deux cours
	LA10AXA2	Théorie des arts de la scène : AR30AM43 : art chorégraphique + AR30AM44 : art théâtral Obligation de suivre les deux cours

UE 7 – Option libre (matières à 3 ECTS) :

L'étudiant peut commencer une initiation à une 3^{ème} langue, poursuivre l'apprentissage d'une langue débutée au lycée (modules pour non-spécialistes) ou choisir un autre module optionnel.

LISTE DES INITIATIONS EN LANGUES VIVANTES :

Nous demandons aux étudiants de ne pas prendre en option (initiation) leur langue maternelle.

Arabe littéral	LV50AM81
Bulgare	LV47AM81
Chinois	LV52AM81
Danois	LV61AM81
* Espagnol	LV30AM81
Grec moderne	LV33AM81
Hébreu	LV51AM81
Hongrois	LV46AM81
* Italien	LV32AM81
Japonais	LV53AM81
Néerlandais	LV60AM81
Norvégien	LV62AM81
Vieux norrois	LV64AM81
Persan	LV57AM81
Polonais	LV42AM81
Portugais	LV31AM81
Roumain	LV41AM81
Russe	LV40AM81
Serbo croate	LV45AM81
Slovaque	LV44AM81
Suédois	LV63AM81
Tchèque	LV48AM81
Turc	LV55AM81

***Attention : nombre de places limité pour les inscriptions en initiation notamment en espagnol et en italien (présentation du livret scolaire obligatoire).**

LISTE DES OPTIONS DE LANGUES POUR NON-SPECIALISTES (apprentissage d'une langue débuté au lycée) :

Allemand	LV10AM31
Anglais	LV20AM31
Arabe	LV50AM31
Espagnol	LV30AM31
Grec moderne	LV33AM31
Hébreu	LV51AM31
Italien	LV32AM31
Persan	LV57AM31
Roumain	LV41AM31
Russe	LV40AM31
Turc	LV55AM31

INITIATION OU PERFECTIONNEMENT DE L'ALLEMAND ET DE L'ANGLAIS :

Des matières de langues en allemand et en anglais (initiation ou perfectionnement) sont proposées au département de linguistique appliquée, le CRAL : Bâtiment 5 2^{ème} étage bureau 5229. L'étudiant passera un test au début de l'année qui déterminera son niveau en langue.

Attention : les étudiants qui font anglais ou allemand en langue majeure ne peuvent pas opter pour une de ces matières.

ALLEMAND

LV85AM01	ALLEMAND - INITIATION
LV86AM01	ALLEMAND - INITIATION Réinsc.
LV85AM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV86AM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV85AM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV86AM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV85AM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV86AM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV85AM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV86AM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV85AM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV86AM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV85AM07	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

ANGLAIS

LV87AM01	ANGLAIS - INITIATION
LV88AM01	ANGLAIS - INITIATION Réinsc.
LV87AM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV88AM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV87AM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV88AM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV87AM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV88AM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV87AM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV88AM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV87AM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV88AM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV87AM07	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

LISTE DES AUTRES OPTIONS PROPOSEES AUX ETUDIANTS LEA :

*Les étudiants ne sont pas autorisés à prendre les modules de langue et de civilisation quand la langue est étudiée en tant que spécialiste (matières mentionnées par « * »).*

UFR	Codes matières	Intitulés de matières
Lettres	LT20AM25	Linguistique et publicité
	LT20AM81	Littérature française
	LT20AM82	Littérature francophone
	LT17AM22	Introduction au grec ancien, 1
Langues	LV50AM42	Littérature et civilisation arabes sur textes traduits
	LV47AM41	Littérature et civilisation bulgares sur textes traduits

	LV03AM83	Approche socio-linguistique de la situation alsacienne
	LV03AM39	Intro aux aires linguistiques germaniques
	LV33AM39	Rapport langues grecques / autres langues européennes
	LV33AM41	* Littérature et civilisation grecque moderne sur textes traduits
	LV51AM41	Littérature hébraïque contemporaine
	LV51AM42	La politique israélienne dans le conflit au Proche-Orient
	LV51AM44	Civilisation juive
	LV46AM41	Civilisation hongroise sur textes traduits
	LV53AM41	Japon moderne contemporain
	LV60AM41	*Littérature et civilisation néerlandaises sur textes traduits
	LV57AM41	Littérature et civilisation persanes sur textes traduits
	LV42AM41	Littérature et civilisation polonaises sur textes traduits
	LV07AM43	Introduction aux langues romanes : italien et espagnol (géré par le département d'italien)
	LV41AM41	Littérature et civilisation roumaines sur textes traduits
	LV40AM41	Littérature et civilisation russes sur textes traduits
	LV65AM41	Littérature et civilisation scandinaves sur textes traduits
	LV45AM41	Civilisation et littérature serbo-croates sur textes traduits
	LV44AM41	Civilisation et littérature slovaques sur textes traduits
	LV55AM41	Histoire, géographie et civilisation du monde turc contemporain
	LV84AM10	Didactique du FLE : initiation
Sciences sociales	SO00AM10	Cours de sociologie : introduction à la sociologie
	SO00AM24	Introduction à l'analyse économique
	SO00AM23	Ethnologie et colonisations
	SO00AM27	Le système éducatif français : fondements et transformations
	SO00AM28	Anthropologie et spectacles
Arts	AR10AM13	Arts visuels et design contemporains (XIX- XXe s.) 5 places pour toutes les UFR
	AR11AM80	Initiation design 5 places pour toutes les UFR
	AR20AM83	Musique dans l'histoire des arts
	AR20AM92	Terminologie musicale
	AR30AM92	Cinéma, naissance d'un art nouveau

SEMESTRE 2

UE	Enseignement	Responsables	Volume horaire	Coef.	ECTS
UE1	Français Langue française : géographie, histoire et sociétés (1) LA10BM31 Du résumé au commentaire de presse (2) LA10BM30	C. Gérard	(1) CM : 12h (2) CM : 6h TD : 18h	1	3 ECTS
UE2	Projet personnel et professionnel (1) LA10BM91 Galop d'essai C2i (2) LA10BM92	D. Dujardin	(1) : 2 CM de 2h 2 TD de 2h (2) : cf module C2i	1	3 ECTS
UE3	Langue A Allemand : LA10BM10 Anglais : LA10BM11	Allemand <u>Grammaire</u> : Th. Grass <u>CEO</u> : N. Henkelmann, J. Dahm <u>CEE</u> : N. Hillenweck Anglais : <u>Grammaire</u> : I. Wallaert <u>CEO</u> : N. Moritz <u>CEE</u> : Ch. Sinclair	Gram (CM) : 12h CEE (TD) : 18h CEO (TD) : 18h	2	6 ECTS
UE4	Langue B Allemand : LA10BM60 Espagnol : LA10BM13 Italien : LA10BM15 Italien débutant : LA10BM16 Grec moderne : LA10BM14 Néerlandais : LA10BM17 Japonais : LA10BM18	Allemand (voir UE3) Espagnol : <u>Grammaire</u> : A. Fernandez <u>CEO</u> : PJ Lombard <u>CEE</u> : A. Fernandez Italien : <u>Grammaire</u> : F. D'Antonio <u>CEO</u> : G. Failla <u>CEE</u> : P. Cantarelli Italien débutant : CEO : G. Pedroni CEE : G. Pedroni Grec moderne : M. Breuillot, I. Tsamadou-Jacobberger Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	Japonais : Gram (CM) : 24h CEO (TD) : 36h CEE (TD) : 36h Autres langues : Gram (CM) : 12h CEO (TD) : 18h CEE (TD) : 18h	2	6 ECTS
UE5	Civilisation Allemande : LA10BM70 Anglaise : LA10BM71 Espagnole : LA10BM73 Italienne : LA10BM75 Grecque : LA10BM74 Néerlandaise : LA10BM77 Japonaise : LA10BM78	Anglais : R. Price-Kreitz, Ch. Tournu Allemand : G. Leroux Espagnol : A. Fernandez/N. Lebrun Italien : F. D'Antonio Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	CM : 12h par langue	2	6 ECTS
UE6	Macro-économie LA10BM20	G. Bissiriou	CM : 24h	1	3 ECTS
UE7	Option libre Voir liste des options p.62	Voir UFR concernée	Voir UFR concernée	1	3 ECTS

N.B. : Les contenus des cours sont détaillés sous réserve de modifications.

UE1 : Français

Les étudiants devront au bout des deux semestres avoir suivi chacun des deux enseignements :

Français dans le monde (1HCM) par semaine

Analyse et reformulation textuelle 1HCM/quinzaine et 1H30TD hebdomadaire

La répartition dans ces deux cours au deuxième semestre s'effectue de la manière suivante :

Groupe 1 A-L : Langue française : géographie, histoire et sociétés

Groupe 2 M-Z : Du résumé au commentaire de presse

UE1 : Langue française : géographie, histoire et sociétés

Objectifs

- Développer les connaissances sur la diversité des langues.
- Introduire aux dimensions sociale et historique des langues, mais aussi à leurs dimensions politique et idéologique.
- Transmettre un certain nombre de notions générales (dialecte, variation, emprunt, etc.) propres à favoriser l'apprentissage des langues étrangères tout au long de la licence et au-delà.

Compétences

- Savoir situer l'usage contemporain du français par rapport à celui d'autres langues.
- Comprendre en quoi « le » français n'existe qu'à travers une diversité d'usages différents, en France et hors de France.
- Comprendre que les langues ne sont pas de simples « outils de communication », parce qu'elles impliquent également des enjeux sociaux, politiques et culturels.

Contenus

- Géographique linguistique : place du français parmi les autres langues du monde.
- Le plurilinguisme en France (langue nationale, langues régionales, dialectes).
- Le français, ses différentes variations et ses représentations sociales (bon usage, etc.)
- Principaux événements politiques ayant influencé la diffusion du français (en France et hors de France).
- À travers l'histoire coloniale, notions de contact de langues (glottophagie, emprunt, diglossie, créole) et d'appropriation culturelle de la langue de l'autre (littératures francophones).

Repères bibliographiques:

Poissonnier A., Sournia G., 2006, Atlas mondial de la francophonie, Autrement.

Walter H., 1988, Le français dans tous les sens, Points.

Breton R., 2003, Atlas des langues du monde : une pluralité fragile, Paris, Autrement.

Joubert J.-L., 2006, Les voleurs de langue : traversée de la francophonie littéraire, Paris, P. Rey.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- Deux épreuves écrites comportant chacune 3 à 4 questions de cours et de réflexion (coef.1). *Durée 1h*

UE1 : Du résumé au commentaire de presse

Objectifs

- Exercer au résumé de texte, dont les principes se révèlent utiles au quotidien dès lors qu'il s'agit d'informer son environnement professionnel avec rapidité et concision (note d'information, compte-rendu, rapport, etc.).
- Apprendre à commenter un propos sans le caricaturer, en usant d'une expression mesurée et rigoureuse.
- Parallèlement, développer la culture générale en abordant des sujets à enjeux (économiques, sociaux, linguistiques, etc.).

Compétences

- À travers le résumé, savoir produire une lecture impartiale d'un texte en ciblant les idées principales.
- À travers le commentaire, savoir exprimer des remarques personnelles dans un style nuancé, précis et concis.

Contenus

- Présentation des écrits d'opinion de la presse quotidienne : éditorial, analyse, le billet, etc.
- La méthodologie du résumé de texte : techniques d'analyse et de reformulation.
- Les procédés du commentaire nuancé : l'expression du point de vue en français (l'opinion, l'appréciation, l'objection et les formes de la restriction).

Références

Adam J.-M., Herman Th., Lugin G., 2000, La presse écrite : des genres aux mélanges de genres, Revue Etudes de Lettres.

Charaudeau P., 1992, Grammaire du sens et de l'expression, Hachette : « Les modalités élocutives » pp. 599-629 / « La restriction » pp. 514-521.

Trouvé A., 1999, Réussir le résumé et la synthèse de textes, PUF, 1ère partie « Le résumé », pp. 3-119.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un résumé de texte précédé et orienté par des questions (coef.1). *Durée : 1h*
- Un résumé de texte et un commentaire personnel de ce même texte (coef.1). *Durée : 1h30*

UE2: Projet personnel et professionnel - Galop d'essai C2i

UE2 : Projet personnel et professionnel (coefficient 1)

Objectifs

- Découvrir les sources documentaires nécessaires tout au long du parcours de formation que ce soit pour réussir ses études, ou pour élaborer des pistes plus professionnelles,
- Explorer un champ professionnel dans lequel l'étudiant souhaiterait évoluer.

Contenus

Avec un formateur du SCD (Service Commun de Documentation) :

- Comment trouver de la documentation
- Comment établir une bibliographie
- Comment aborder la presse
- Comment emprunter des documents

Avec un documentaliste de l'Espace Avenir :

- Visiter cet espace
- Comment y repérer l'information professionnelle et accéder aux ressources professionnelles
- Comprendre les fiches-métier

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Une création d'un poster par groupe de 5 personnes maximum sur un métier choisi (coef.1).

UE2 : Galop d'essai C2i (coefficient 1)

Contenus, objectifs et présentation (Voir module du C2i, commun à l'ensemble de l'UDS, dans ce guide)

Galop d'essai du C2i : préparation en ligne

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Une épreuve en ligne (coef.1).

L'UE2 est obtenue si la moyenne des deux modules est supérieure ou égale à 10/20.

UE3: Langue A

UE3 Langue A : ANGLAIS

A) Grammaire (coefficient 1)

Compétences

- Connaître l'usage des conditionnels,
- Savoir appliquer l'accord sujet-verbe,
- Connaître la formation et l'usage des éléments du groupe nominal,
- Savoir utiliser à bon escient les verbes à particule.

Contenus

Poursuite du premier semestre dans une approche non-théorisante de la grammaire anglaise. Suite du groupe verbal : les conditionnels, le passif et l'accord sujet-verbe. Sélection de verbes à particule (à étudier en autonomie). Le groupe nominal : morphologie des noms, usage des articles et d'autres syntagmes déterminants. Tous les chapitres sont accompagnés d'exercices préparés par les étudiants et revus en cours.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Compétences

- Consolidation des connaissances et compétences acquises au 1^{er} semestre,
- Amélioration de la compréhension et de la qualité de l'expression orale (prononciation, prosodie, accents...)

Contenus

Approfondissement des contenus du premier semestre. Poursuite des exposés et du travail individuel en phonothèque en vue de l'entretien individuel en fin de 2^{ème} semestre.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Compétences

- Acquisition de la méthodologie de la synthèse et de la correspondance professionnelle.

Contenus

- Etudes de textes journalistiques concernant le monde anglophone,
- Correspondance professionnelle et synthèse.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION 1

Grammaire

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Une épreuve de compréhension d'un enregistrement oral en fin de semestre (coef.3).

Durée : 45 min

- Une évaluation de la participation orale en cours de semestre (coef. 1).

- Un entretien individuel portant sur le programme de phonothèque et sur le contenu de deux livres (d'environ 200 pages chacun) (coef. 4).

Compréhension et expression écrites

- Une rédaction d'une lettre professionnelle (coef.1). *Durée : 1h*

- Une synthèse de plusieurs textes (coef.3). *Durée : 1h30*

UE3 Langue A : ALLEMAND

A) Grammaire (coefficient 1)

Objectifs

Révision complète des fondamentaux de la grammaire allemande.

Compétences

Maîtrise des fondamentaux de la grammaire allemande : savoir construire une phrase complexe, employer le groupe prépositionnel, les prépositions spatiales, les préverbes séparables et inséparables.

Contenus

Les conjonctions, les prépositions, les préverbes.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Objectifs

Poursuivre le travail entamé au semestre 1

Compétences

- Savoir comprendre un texte après écoute et en rendre compte oralement et de façon fluide dans un langage simple

- Savoir faire une brève présentation orale (sans lire) sur un sujet préparé à l'avance

- Savoir tenir une conversation, échanger dans un débat ayant trait à des sujets quotidiens (études, travail famille...)

Contenus

Exposés thématiques, entraînement à la compréhension orale, travail sur contenus civilisationnels et d'actualité

Repères bibliographiques

- Entraînement à l'écoute permanente : télévision, radio, le site en particulier de la Deutsche Welle propose des exercices d'écoute adaptés (Top-Thema des Tages dans la rubrique Deutsch lernen) <http://www.dw-world.de>

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Compétences

Poursuivre et approfondir le travail entamé en S1 :

- Savoir comprendre, analyser un texte d'actualité portant sur un sujet de société,
- A partir d'un support écrit, savoir s'exprimer sur des sujets d'actualité,
- Savoir produire différents types de textes en fonction du contexte : différents types de lettres, mails...
- Savoir mettre en pratique les acquis lexicaux et grammaticaux

Contenus

Travail sur textes d'actualité issus de la presse, travail lexical et grammatical, thème grammatical

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites (contrôle continu)

- Un exercice écrit (coef.1). *Durée : 45 min*

- Une épreuve écrite (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales (contrôle continu)

- Un exercice oral en cours (coef.1)

- Une note de participation orale (coef.1)

- Un entretien oral (coef.2). *Durée : 15 min*

UE4: Langue B

UE4 Langue B : ESPAGNOL

A) Grammaire (coefficient 1)

- <http://scl-dladl.u-strasbg.fr/> - Andre Fernandez

Objectifs

Acquisition d'une correction lexicale et syntaxique ouvrant sur une meilleure compréhension et une meilleure expression en espagnol.

Contenus

De l'alphabet au genre des mots, à l'accentuation. De la syntaxe de base aux formules plus idiomatiques de la langue étudiée.

Repères bibliographiques

- *La Grammaire espagnole*, de Jean Bouzet, Paris, Eugène Belin, - disponible Bibliothèque U2 U3.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Objectifs

- Aguerissement syntaxique et lexical permettant une meilleure prise de parole dans des situations de communication simples.
- Amélioration de la compréhension de l'espagnol tel qu'il est parlé aujourd'hui en Espagne par les locuteurs natifs.

Compétences

- Se reporter au semestre 1.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Objectifs

Acquisition d'une correction lexicale et syntaxique ouvrant sur une meilleure compréhension et une meilleure expression en espagnol.

Compétences

- Se reporter au semestre 1.

Contenus

Exercices de langue : traductions, analyses, résumés, commentaires.

Repères bibliographiques

- *Grammaire de l'espagnol moderne*, Jean Coste, Monique Baqué, Paris, Sedes, 1993.
- *Curso Superior de Sintaxis española*, Samuel GILI GAYA, Barcelona, Biblograf S.A. 1981.
- *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Jean COSTE, Augustin REDONDO, Paris, Sedes, 1994.
- *Ortografía de la Lengua española*, Real Academia Española, Madrid, Espasa, 2000.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Une épreuve de mi-semestre de grammaire (coef.1). *Durée 30 min*
- Une épreuve de fin de semestre de grammaire (coef.2).

Compréhension et expression orales

- Un exercice de compréhension de l'oral à la mi-semestre (coef.1). *Durée : 1h30*
- Un contrôle terminal : un entretien oral individuel (coef.2). *Durée : 15 min*

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve de traduction et/ou de rédaction (coef.1). *Durée : 1h*
- Une épreuve de traduction et/ou de rédaction (coef.2). *Durée : 1h30*

UE4 Langue B : ITALIEN

A) Grammaire (coefficient 1)

On poursuivra l'étude et la rédaction des différents types de textes (Voir 1er semestre) avec une initiation à la traduction (italien-français ; français-italien) d'articles de presse simples visant à améliorer l'emploi de la syntaxe et de la grammaire italiennes en contexte.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

A l'étude de documents audiovisuels, commencée au premier semestre, s'ajouteront des présentations orales de sujets d'actualité et des entraînements à l'entretien oral de fin

d'année à partir de documents authentiques (articles de presse, extraits d'un essai, documents audio).

Les références d'un ouvrage, dont la lecture est obligatoire, seront présentées par l'enseignant au début de semestre.

Repères bibliographiques

- P. NIGGI, M. FERDEGHINI, *Grammaire de l'Italien*, Paris, Nathan. (Texte obligatoire)
- Robert - Signorelli, *Dictionnaire Italien-Français ; Français-Italien*.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION 1**

Grammaire

- Un exercice intermédiaire à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Un exercice écrit intermédiaire à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Une épreuve de compréhension orale à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Un entretien oral (coef.2). *Durée : 10 min (+ 15 min de préparation)*

UE4 Langue B : ITALIEN Niveau DEBUTANT

Comme en S1, en S2C les étudiants suivront des enseignements de grammaire, de langue écrite, langue orale adaptés à leur niveau débutant. A ces cours commencés en S1, s'ajoutera ce semestre le cours de civilisation italienne. Comme en S1, les étudiants en italien débutant LEA-LLCE seront tenus de suivre entre 2h et 3h hebdomadaires de tutorat en ligne afin d'avancer plus rapidement dans l'apprentissage des bases de la langue. A partir de S3, ils intégreront les enseignements destinés au niveau avancé dans leurs départements respectifs.

Objectifs

Poursuivre l'initiation permettant l'acquisition rapide de connaissances de base en langue écrite et orale ; prononciation. Grammaire : connaissances de base.

Compétences

Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles et familiales, achats environnement proche, travail...) Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit sur des sujets familiers et habituels. Décrire à l'oral et à l'écrit sa formation, son environnement immédiat. Comprendre différents type de textes.

Repères bibliographiques

- P. NIGGI, M. FERDEGHINI, *Grammaire de l'Italien*, Paris, Nathan. (Texte obligatoire)
- Robert - Signorelli, *Dictionnaire Italien-Français ; Français-Italien* (Année d'édition la plus récente)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Grammaire

- Un exercice intermédiaire à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Un exercice écrit intermédiaire à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Un exercice oral à la moitié du semestre de participation active au cours (coef.1).
- Une épreuve de compréhension et d'expression orales en fin de semestre (coef.2).
Durée : 1h

UE4 Langue B : GREC MODERNE

Compétences

Perfectionner la pratique courante écrite et orale. Comprendre des énoncés simples, savoir rédiger des textes courts et faire des résumés à l'écrit.

Contenus

Etudier la suite des mécanismes de la communication dans les situations du quotidien. Poursuivre l'étude systématique de la langue selon les deux mêmes axes que le S1.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.1). *Durée : 1h*

Grammaire (coefficient 1)

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Un test en cours de semestre (coef.1). *Durée : 10 min*
- Un test final (coef.1). *Durée : 20 min*

UE4 Langue B : NEERLANDAIS

Compréhension écrite et orale de textes simples, production orale et communication sur sujets familiers ; maîtrise de grammaire de base.

Objectifs

Acquisition rapide de connaissances de base écrites et orales.

Contenus

Grammaire, vocabulaire, traduction, prononciation, dialogues.

Repères bibliographiques

- Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises
- www.neerlandais-strasbourg.info

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Un test courant semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 2h*

Grammaire (coefficient 1)

- Un test courant semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 2h*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Un test de compréhension orale au cours du semestre (coef.1).
- Un entretien en néerlandais à la fin du semestre (coef.3). *Durée : 15 min*

UE4 Langue B : JAPONAIS

Suite de l'UE4 du semestre 1 : assimilation des premiers éléments de la compréhension et expression écrites et orales.

Objectifs

La 1^{ère} année est largement consacrée à l'apprentissage renforcé de la langue japonaise écrite et orale (volumes horaires doublés avec 8 heures hebdomadaires) afin de préparer l'étudiant à aborder la 2^{ème} année de licence dans de bonnes conditions. L'enseignement comporte à la fois une partie théorique destinée à familiariser l'étudiant avec les outils linguistiques japonais, une partie méthodologique, et une partie d'application consacrée à l'apprentissage concret de la langue mais aussi de son écriture.

Compétences

- Poursuite du travail d'apprentissage des premiers *kanji*,
- Acquisition du vocabulaire et des structures élémentaires indispensables à la communication quotidienne. Compréhension écrite et orale de phrases simples, production orale sur des sujets thématiques,
- Maîtrise de la grammaire de base (morphologie et syntaxe).

Contenus

- Apprentissage de *kanji* plus complexes,
- Poursuite de l'acquisition de connaissances de base écrites et orales, ainsi que de notions fondamentales de grammaire (notamment la syntaxe plus complexe et les usages variés des particules). Des exercices de divers types sont proposés à l'étudiant dans le but de lui faire acquérir les spécificités du japonais, tant à l'oral qu'à l'écrit,
- Suite du travail autonome encadré centré sur l'oral, en collaboration avec le centre d'auto-formation en langue SPIRAL

Repères bibliographiques

- HADAMITZKY Wolfgang, *Kanji&Kana*, éd. J. Maisonneuve (obligatoire en 1^{ère} année)
Dictionnaire japonais-français, Standard (éd. Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd. Ôbunsha) (conseillé dès la première année)
- NELSON Andrew N., *The Original Modern Reader's Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle ou HAIG John H., *The New Nelson Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle
- SUZUKI Shinobu - KAWASE Ikuo, *Nihongo shoho*, éd. The Japan Foundation Japanese Language Institute

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Grammaire (coefficient 1)

- Deux épreuves de grammaire (coef.1). *Durée : 2h*

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Deux épreuves de compréhension et expression écrites (coef.1). *Durée : 30 min*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Deux épreuves de compréhension écrite/orale (coef.1). *Durée : 1h30*
- Une épreuve de compréhension et expression orales (coef.1). *Durée : 30 min*

UE5 : Civilisation anglaise/américaine

Objectifs et contenus

- Approfondir les connaissances des réalités contemporaines propres aux sociétés américaine et britannique,
- Appliquer les concepts étudiés au semestre 1 aux aires géographiques américaines et britanniques,
- Lire un ouvrage en lien avec le cours.

Repères bibliographiques

- BLAMONT, Gérard, PAQUETTE, Anne, *Les Clés de la Civilisation Britannique*, Ellipses, Paris, 2000, 255p.
- LEE, Laurie, *Cider with Rosie*, 1959

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Type de questions analogues à ce qui est proposé au semestre 1 : une épreuve portant sur le cours et sur un texte de civilisation au programme (document d'une taille comprise entre 50 et 100 pages) (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation allemande

Compétences

Savoir replacer globalement l'Allemagne contemporaine dans son contexte géographique et historique récent.

Contenus

Introduction à la géographie physique et humaine de l'Allemagne, présentation des principaux faits historiques permettant de comprendre l'Allemagne actuelle. Notions fondamentales du système politique et économique. Lecture et analyse d'extraits issus de la presse, de livres contemporains et de films.

Repères bibliographiques

- Fascicule avec cartes et statistiques fourni par l'enseignant
- Documents téléchargeables depuis le site e-langues (accessible par l'ENT <http://ent.u-strasbg.fr/>).

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Un QCM portant sur le cours ou une évaluation de notions (coef.1). *Durée : 1h*
- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation latino-américaine / espagnole

Progression dans l'UE : 6 heures de cours sur l'Espagne en ligne , 6 heures de cours sur l'Amérique.

Compétences

- **Espagne** : Être en mesure de connaître avec précision la géographie physique de l'État espagnol en repérant les espaces et les distances, comprendre les notions de péninsule et d'insularité. Saisir l'orographie dans sa globalité, savoir situer les grandes vallées ainsi que les principaux fleuves, les régions où se concentrent les activités agricoles, industrielles et commerciales. Maîtriser la géographie administrative, connaître les frontières terrestres. Aperçu sur le climat.

- **Amérique latine** : Être en mesure de connaître avec précision la géographie physique, l'orographie dans sa globalité et les régions où se concentrent les principales activités agricoles, industrielles et commerciales de l'aire appelée Amérique latine. Savoir distinguer ses grandes étapes historiques depuis la période dite « pré-colombienne » jusqu'à nos jours, les caractéristiques de la société, l'évolution de son économie et de son histoire politique depuis les guerres d'indépendance.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un QCM portant sur le cours ou une évaluation de notions. *Durée : 1h*
- Un contrôle terminal (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation italienne

(Cours commun Italien et Italien débutant)

L'étude de la civilisation italienne du deuxième semestre sera consacrée à une introduction à l'espace géographique et administratif italien, aux principaux événements historiques qui ont permis à l'Italie de devenir un Etat-nation, au système politique actuel et à ses principales institutions, aux caractéristiques générales de l'économie. L'étude de ses thèmes s'appuiera sur l'analyse de différents documents et sur le n° spécial de la revue « l'Histoire », indiqué en bibliographie dont la lecture est obligatoire pour tous les étudiants.

Repères bibliographiques

- *L'Italie 150 ans d'une nation*. De Garibaldi à la Ligue du Nord, « L'Histoire-Les collections », n° 50, janvier-mars 2011. (Lecture obligatoire)
- Claude ALESSANDRINI, *Civilisation italienne*, Paris, Hachette, 2007.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un QCM portant sur le cours ou une évaluation de notions. *Durée : 1h*
- Une épreuve écrite portant sur les thèmes traités en cours et sur le texte au programme (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation grecque

Objectifs

En parallèle aux cours de grec moderne, la civilisation est destinée à faire connaître aux étudiants en initiation l'aire néo-hellénique (Grèce continentale et insulaire exclusivement) dont ils apprennent la langue.

Contenus

L'apprentissage de l'espace grec moderne porte sur ses aspects géographique, historique et humain. Il s'appuie sur les données physiques (relief, climat, réseau hydrographique, activité sismique...), historiques (avant et après 1821) et humaines (la société grecque contemporaine, les flux migratoires, la diaspora).

Repères bibliographiques

- PREVELAKIS Georges, *Géopolitique de la Grèce*, Ed. Complexe, 1997. En particulier, pp. 5-65.
- DALEGRE Joëlle (dir.), *La Grèce inconnue d'aujourd'hui*, L'Harmattan, 2011
- BERTRAND Gilles *Le conflit helléno-turc* Maisonneuve/Larose / IFEA, 2003
- DALEGRE Joëlle *La Grèce depuis 1940* Collections Etudes grecques, L'Harmattan, 2006

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un questionnaire portant sur une lecture au programme (*La Grèce dans tous ses états*, l'Harmattan, 2003) ainsi que sur des définitions, des cartes et comportant un QCM à choix ouvert et à choix fermé (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation néerlandaise

Introduction à la civilisation des pays néerlandophones: géographie, histoire, sociétés.

Repères bibliographiques

- Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises
- www.neerlandais-strasbourg.info

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Epreuve écrite (coef.1). *Durée 1h*

UE5 : Civilisation japonaise

Objectifs et contenus

Ce cours constitue une introduction à la civilisation japonaise. Reprenant certains des thèmes abordés dans l'UE5 du semestre 1, il pourra notamment traiter des caractéristiques géographiques de l'archipel, des principales étapes ayant marqué son histoire, de son système politique actuel et de ses principales institutions, des caractéristiques générales de son économie, de sa population ou encore de la relation qu'elle entretient au sacré.

Repères bibliographiques

- HERAIL Francine, *Histoire du Japon - Des origines à la fin de Meiji*, éd. POF
- HERAIL Francine et al., *Histoire du Japon*, éd. Horvath
- GONON Anne, *La vie japonaise*, éd. PUF - Que sais-je
- PONS Philippe - SOUYRI Pierre, *Le Japon des Japonais*, éd. Seuil
- REISCHAUER Edwin O., *Histoire du Japon et des Japonais (2 tomes)*, éd. Seuil
- SABOURET Jean-François (dir.), *Japon, peuple et civilisation*, éd. La Découverte
- SIEFFERT René, *Les religions du Japon*, éd. POF

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- Une épreuve écrite finale (Question(s) ou QCM portant sur le contenu du cours et sur une lecture au programme) (coef.1). *Durée : 1h*

UE6: Macro-économie

Cette analyse de l'activité économique d'un pays permet à l'étudiant de comprendre les raisons du choix d'un mode de régulation (marché, Etat) et d'adaptation à la mondialisation.

En termes de savoir-être, l'étudiant apprend ainsi à développer sa propre capacité d'analyse des problèmes économiques contemporains.

S'agissant d'outils de compréhension de l'activité économique, savoir distinguer les grands courants fondateurs de la pensée économique permet de mieux cerner l'élaboration des fonctions macroéconomiques utiles à la saisie des économies nationales et internationales dans leur ensemble.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- Deux épreuves écrites consistant à vérifier l'assimilation des concepts de base des différents courants de la pensée économiste (coef.1 chaque épreuve). *Durée : 1h*

UE7: Option libre

LES ETUDIANTS DE LICENCE LEA DOIVENT ABSOLUMENT CHOISIR LEURS OPTIONS PARMIS LES LISTES PROPOSEES CI-DESSOUS (il existe d'autres d'options mais elles ne permettent pas de valider les semestres de la filière LEA).

Attention : en semestre pair, vérifiez bien que l'option du 1^{er} semestre est toujours proposée ! Si ce n'est pas le cas, pensez à signaler le changement d'option au secrétariat LEA à temps.

ATTENTION : bien que de nombreux départements aient instauré le système de contrôle continu intégral, certains autres proposent toujours une **deuxième session** pour leurs options. Vous êtes priés de vous renseigner auprès des secrétariats de vos options pour connaître les modalités d'examen.

LISTE DES INITIATIONS EN LANGUES VIVANTES :

Nous demandons aux étudiants de ne pas prendre en option (initiation) leur langue maternelle.

Arabe littéral	LV50BM81
Bulgare	LV47BM81
Chinois	LV52BM81
Danois	LV61BM81

* Espagnol	LV30BM81
Grec moderne	LV33BM81
Hébreu	LV51BM81
Hongrois	LV46BM81
* Italien	LV32BM81
Japonais	LV53BM81
Néerlandais	LV60BM81
Norvégien	LV62BM81
Vieux norrois	LV64BM81
Persan	LV57BM81
Polonais	LV42BM81
Portugais	LV31BM81
Roumain	LV41BM81
Russe	LV40BM81
Serbo-croate	LV45BM81
Slovaque	LV44BM81
Suédois	LV63BM81
Tchèque	LV48BM81
Turc	LV55BM81

***Attention : nombre de places limité pour les inscriptions en initiation notamment en espagnol et en italien (présentation du livret scolaire obligatoire).**

LISTE DES OPTIONS DE LANGUES POUR NON-SPECIALISTES :

Allemand	LV10BM31
Anglais	LV20BM31
Arabe	LV50BM31
Espagnol	LV30BM31
Grec moderne	LV33BM31
Hébreu	LV51BM31
Italien	LV32BM31
Persan	LV57BM31
Roumain	LV41BM31
Russe	LV40BM31
Turc	LV55BM31

INITIATION OU PERFECTIONNEMENT DE L'ALLEMAND ET DE L'ANGLAIS :

Des matières de langues en allemand et en anglais (initiation ou perfectionnement) sont proposées au département de linguistique appliquée, le CRAL : Bâtiment 5 2^{ème} étage bureau 5229. L'étudiant passera un test au début de l'année qui déterminera son niveau en langue.

Attention : les étudiants qui font anglais ou allemand en langue majeure ne peuvent pas opter pour une de ces matières.

ALLEMAND

LV85BM01	ALLEMAND - INITIATION
LV86BM01	ALLEMAND - INITIATION Réinsc.

LV85BM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV86BM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV85BM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV86BM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV85BM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV86BM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV85BM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV86BM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV85BM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV86BM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV85BM07	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

ANGLAIS

LV87BM01	ANGLAIS - INITIATION
LV88BM01	ANGLAIS - INITIATION Réinsc.
LV87BM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV88BM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV87BM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV88BM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV87BM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV88BM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV87BM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV88BM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV87BM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV88BM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV87BM07	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

LISTE DES AUTRES OPTIONS PROPOSEES AUX ETUDIANTS LEA :

*Les étudiants ne sont pas autorisés à prendre les modules de langue et de civilisation quand la langue est étudiée en tant que spécialiste (matières mentionnées par « * »).*

<i>UFR</i>	<i>Codes matières</i>	<i>Intitulés des matières</i>
Lettres	LT20BM81	Littérature française
	LT17BM22	Introduction au grec ancien, 2
Langues	LV50BM42	Littérature et civilisation arabes sur textes traduits
	LV47BM41	Littérature et civilisation bulgares sur textes traduits
	LV84BM11	Didactique du FLE : initiation
	LV84BM11	Didactique du FLE : perfectionnement
	LV03BM82	Dialectologie contrastive
	LV03BM83	Approche socio-linguistique de la situation alsacienne
	LV03BM39	Intro aux aires linguistiques germaniques

	LV33BM39	Rapport langues grecques / autres langues européennes
	LV33BM42	* Civilisation grecque moderne sur textes traduits
	LV51BM41	Littérature hébraïque contemporaine
	LV51BM42	La société israélienne - identité, clivages, institutions et démocratie
	LV46BM41	Civilisation hongroise sur textes traduits
	LV53BM41	Japon moderne contemporain
	LV60BM41	*Littérature et civilisation néerlandaises sur textes traduits
	LV57BM41	Littérature et civilisation persanes sur textes traduits
	LV42BM41	Littérature et civilisation polonaises sur textes traduits
	LV07BM43	Introduction aux langues romanes : italien et espagnol (géré par le département d'italien)
	LV41BM41	Littérature et civilisation roumaines sur textes traduits
	LV40BM41	Littérature et civilisation russes sur textes traduits
	LV65BM41	Littérature et civilisation scandinaves sur textes traduits
	LV45BM41	Civilisation et littérature serbo-croates sur textes traduits
	LV44BM41	Civilisation et littérature tchèques et slovaques sur textes traduits
	LV55BM41	Histoire, géographie et civilisation du monde turc contemporain
Sciences sociales	SO00BM12	Introduction à la sociologie
	SO00BM24	Introduction aux politiques économiques
	SO00BM26	Construction européenne
	SO00BM27	Le système d'éducation et de formation en Europe
Arts	AR20BM83	Musique dans l'histoire des arts
Sciences Historiques	SH30BM14	Histoire de l'art moderne
	SH30BM12	Histoire de l'art contemporain
IUFM	FME2PM10	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - la voix, outil de communication et d'expression
	FME2PM12	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - se former et enseigner à l'étranger
	FME2PM13	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - questions morales et religieuses
	FME3PM23	PPME - 1 ^{er} degré - la philosophie à l'école et l'autodéfense intellectuelle
	FME3PM24	PPME - notions de base pour l'enseignement du français à l'école primaire
	FME3PM26	PPME - 1 ^{er} degré - didactique d'histoire et géographie à l'usage des futurs enseignants
	FME3PM27	PPME - 1 ^{er} degré - mathématiques
	FME3PM28	PPME - 1 ^{er} degré - SVT/Physique
Sciences de la vie	VI02FMLS	Langue des signes

SEMESTRE 3

UE	Enseignement	Responsables	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE1	Argumentation et débats contemporains (1) LA10CM30 Analyse linguistique (2) LA10CM41	(1) C. Gérard (2) N. Moritz	(1) : CM : 6h TD : 18h (2) : CM : 6h TD : 6h	1	3 ECTS
UE2	Projet personnel et professionnel (3) LA10CM91 C2i (4) LA10CM11/MI2	(3) (4) D. Dujardin (3)R. Price-Kreitz	(3) : 1 CM de 2h 2 TD de 2h (4) : cf module C2i	1	3 ECTS
UE3	Langue A Allemand : LA10CM10 Anglais : LA10CM11	Allemand <u>Grammaire</u> : Th. Grass <u>CEO</u> : E. Coignard <u>CEE</u> : E. Coignard Anglais : <u>Grammaire</u> : I. Wallaert <u>CEO</u> : N. Moritz <u>CEE</u> : I. Wallaert	Gram (CM) : 12h CEO (TD) : 18h CEE (TD) : 18h	2	6 ECTS
UE4	Langue B Espagnol : LA10CM13 Italien : LA10CM15 Grec moderne : LA10CM14 Néerlandais : LA10CM17 Japonais : LA10CM18	Allemand (voir UE3) Espagnol : <u>Grammaire</u> : PJ Lombard <u>CEO</u> : N. Le Brun <u>CEE</u> : N. Le Brun Italien : <u>Grammaire</u> : G. Failla <u>CEO</u> : G. Failla <u>CEE</u> : G. Failla Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	Gram (CM) : 12h CEO (TD) : 18h CEE (TD) : 18h	2	6 ECTS
UE5	Civilisation Allemande : LA10CM70 Anglaise : LA10CM71 Espagnole : LA10CM73 Italienne : LA10CM75 Grecque : LA10CM74 Néerlandaise : LA10CM77 Japonaise : LA10CM78	Anglais : R. Price-Kreitz Allemand : A. Kostka Espagnol : N. Le Brun Italien : F. D'Antonio Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	CM : 12h par langue TD : 12h par langue	2	6 ECTS
UE6	Micro-économie LA10CM20	T. Boudewyn	CM : 24h	1	3 ECTS
UE7	Option libre <i>Voir liste des options p.81</i>	<i>Voir UFR concernée</i>	<i>Voir UFR concernée</i>	1	3 ECTS

N.B. : Les contenus des cours sont détaillés sous réserve de modifications.

UE1: Argumentation, débats contemporains et analyse linguistique

UE1 : Argumentation et débats contemporains (coefficient 2)

Objectifs

- Renforcer la technique de l'argumentation et en maîtriser les moyens d'expression en français.
- Enrichir la culture contemporaine en abordant des thèmes sujets à débat.

Compétences

- Savoir utiliser des moyens langagiers appropriés pour convaincre plus efficacement ses interlocuteurs, et en même temps savoir repérer la stratégie argumentative de ces derniers.
- Plus précisément, savoir comment réfuter une opinion, la défendre ou encore exprimer une position sans parti pris.

Contenus

- Étude des procédés de l'argumentation (types de raisonnement et principaux procédés de l'argumentation).
- Analyse de textes médiatiques (tribune libre, commentaire de lecteur, etc.) traitant de sujets à enjeux nationaux et internationaux (nucléaire, droits de l'homme, relation entre presse et politique, etc.).
- Entraînement à la rédaction de différentes sortes d'argumentations : du choix des arguments à l'utilisation des outils d'expression.

Références

Charaudeau P., 1992, Grammaire du sens et de l'expression, Hachette : Partie 5 « Le mode d'organisation argumentatif », pp. 779-833.

Robrieux J.-J., 2000, Rhétorique et argumentation, Armand Colin.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- Une analyse des procédés argumentatifs utilisés dans de courts textes (coef. 1). Durée : 1h
- A partir d'un texte donné, rédaction individuelle d'une argumentation (réfutation, justification ou pondération), à l'aide des procédés vus en cours (coef. 1). *Durée : 1h*

UE1 : Introduction à l'analyse linguistique (coefficient 1)

Objectifs

L'objectif du module « introduction à l'analyse linguistique » est de proposer une série d'outils descriptifs et analytiques permettant aux étudiants de décrire différentes données : phonétiques et textuelles de façon systématique en français et en anglais. Une initiation à la phonétique articulatoire aura lieu au premier semestre : nous aborderons le mécanisme et les organes de la parole, le système vocalique ainsi que le système consonantique.

Compétences

Comprendre le fonctionnement phonologique et articulatoire d'une langue étrangère. Savoir utiliser la terminologie de base de la linguistique comparée. Savoir appliquer les connaissances linguistiques à l'apprentissage et la comparaison des langues.

Contenus

La phonétique articulatoire, la linguistique comparée.

Repères bibliographiques

- ADAMCZEWSKI, H.KEEN, D. (1973), *Phonétique et phonologie de l'anglais*, Arman Colin
- GIMSON, A.C. (1972) *Pronunciation of English*, revised by Alan Cruttenden (1994), Arnold
- MALMBERG, B. (1954), *La phonétique*, Que sais-je?, PUF
- WATBLED, J.PH. (1999), *La prononciation de l'anglais*, Nathan Université
- VIEL, M. (1986), *La phonétique de l'anglais*, Que sais-je ?, PUF
- ZEMMOUR, David, 2008, *Initiation à la linguistique*, Ellipses, coll. "thèmes & études".

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

UE2: Projet personnel et professionnel – C2i

UE2 : Projet personnel et professionnel (coefficient 1)

Objectifs

- Comprendre en quoi des études LEA mènent à des emplois diversifiés
- Saisir la place des opportunités dans une carrière
- Approcher les compétences liées aux études LEA
- Comment compléter des études LEA pour viser au mieux des secteurs d'activité.

Contenus

- Réalisation d'une interview et d'une vidéo auprès d'un ancien étudiant LEA
- Approches concrètes de la notion de métier, d'activité, de compétences et de parcours.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION 1**

- Une présentation évaluée des vidéos réalisées sur CD-Rom (coef.1).

UE2 : C2i (coefficient 1)

Contenus, objectifs et présentation (Voir module du C2i, commun à l'ensemble de l'UDS, dans le guide)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve théorique et une épreuve pratique en ligne (coef.1)

L'U2 est obtenue si la moyenne des deux modules est supérieure ou égale à 10/20.

Attention ! L'obtention du C2i est indépendante de l'obtention de l'U2. Pour obtenir le C2i, il faut avoir la moyenne aux épreuves pratique et théorique.

UE3 Langue A : ANGLAIS

A) Grammaire (coefficient 1)

Compétences

- Connaître et savoir appliquer l'usage des modaux en anglais,
- Connaître la formation des groupes nominaux complexes,
- Savoir utiliser à bon escient les verbes à particule.

Contenus

Approche non-théorisante de la grammaire anglaise. Dans ce troisième semestre sont étudiés la modalité dans le groupe verbal ainsi que les groupes nominaux complexes (noms composés) et les verbes à particule (à étudier en autonomie). Tous les chapitres sont accompagnés d'exercices préparés par les étudiants et revus en cours.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Compétences

- Développer la compréhension orale,
- Améliorer la prise de parole en public et la capacité à répondre de façon plus précise aux questions portant sur les textes écoutés,
- Etre confronté à d'autres accents (Australie, Canada, Inde, Afrique du Sud).

Contenus

- Approfondissement du travail fait en première année,
- Entraînement à la compréhension orale à partir de documents enregistrés,
- Présentations orales individuelles et en petits groupes,
- Travail autonome en phonothèque en vue d'un entretien à la fin du semestre 4.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Compétences

Savoir argumenter, reformuler, traduire et être capable d'analyser différents types de textes.

Contenus

- Consolidation des connaissances acquises en première année sur la base de différents exercices visant à un enrichissement lexical et à la compréhension de textes plus complexes,
- Apprentissage des bases de la version (traduction anglais-français) axé sur les compétences acquises en cours de grammaire,
- Apprentissage du commentaire de textes.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Une épreuve de grammaire (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Une version (coef.1). *Durée : 30 min*
- Un commentaire de textes (coef.3). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression orales

- Une épreuve de compréhension orale de fin de semestre (coef.3). *Durée : 1h*
- Un exposé individuel et/ou l'évaluation de la participation orale en cours de semestre (coef.1).

UE3 Langue A : ALLEMAND

A) Grammaire (coefficient 1)

Objectifs

Compléter la révision des fondamentaux de la grammaire allemande.

Contenus

Les différents types d'énoncés, la voix (passif), les modes verbaux, la modalisation, la ponctuation.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Compétences

- Développer les capacités de compréhension et d'expression orale dans des contextes socio-linguistiques et socioculturels différents,
- Apprendre à communiquer et à améliorer la prise de parole dans des situations spécifiques,
- Maîtriser et approfondir un vocabulaire spécifique,
- Savoir faire une présentation orale (non-lue) sur un thème spécifique de son choix pendant 15 minutes.

Contenus

A partir de différents sujets spécifiques traités au cours: entraînement à la compréhension et à l'expression orale à l'aide de documents audio-visuels enregistrés ou produits.

Repères bibliographiques

- Listes de vocabulaires spécifiques tirés de différentes œuvres, graphiques, etc.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Compétences

- Savoir résumer, synthétiser un texte en allemand,
- Savoir résumer, reformuler un texte allemand en français,
- Savoir argumenter, prendre position sur des sujets d'actualité de plus en plus complexes,
- Savoir produire des textes standardisés de différente nature.

Contenus

Travail sur textes de presse, exercices de grammaire de lexique, initiation à la traduction.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Grammaire

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Un exercice écrit (coef.1). *Durée : 1h*
- Une épreuve écrite (coef.2). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression orales

- Un exercice oral en cours (coef.1).
- Une note de participation (coef.1).
- Une épreuve de compréhension orale (coef.2). *Durée : 1h30*

UE4 Langue B : ESPAGNOL

A) Grammaire (coefficient 1)

Le cours magistral hebdomadaire porte tout à la fois sur le groupe nominal et le groupe verbal. Il est un approfondissement de certaines questions fondamentales abordées au cours des semestres 1 et 2. Au semestre 4, il accorde une place importante à l'étude des aspects essentiels de la subordination ainsi qu'au mode subjonctif. Les étudiants ayant des lacunes grammaticales à l'issue du semestre 2, sont invités à faire (ou refaire) les exercices d'entraînement en ligne.

Objectifs

Approfondissement des connaissances grammaticales de première année par l'observation réfléchie et l'étude raisonnée de phénomènes grammaticaux.

Compétences

Maîtrise des connaissances morpho-syntaxiques permettant à l'étudiant d'affiner sa compréhension de la langue espagnole et de parfaire son expression à l'oral et à l'écrit.

Repères bibliographiques

- Gerboin, Pierre : Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Paris, Hachette, 1991.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Consolidation des acquis de première année. Perfectionnement de l'expression orale, par des prises de parole en continu en espagnol sur des questions contemporaines, culturelles et pluridisciplinaires dans le cadre d'exposés hebdomadaires. Perfectionnement de la compréhension de la compréhension et expression orales par l'écoute de documents sonores et audio-visuels récents et authentiques.

Objectifs

Approfondissement des connaissances relatives au monde hispanique (aspects historiques, sociaux, culturels...); amélioration de la prise de parole en public en espagnol; aguerrissement syntaxique et lexical.

Compétences

- Compréhension d'un document sonore en espagnol (bulletins d'informations, films, documentaires...)
- Savoir exprimer une réflexion personnelle de manière claire et ordonnée dans une langue correcte et précise.
- Savoir situer dans leur contexte des faits de société récents, notamment grâce à une lecture quotidienne de la presse espagnole et latino-américaine.

Contenus

Exposés de 20 minutes suivis de débats. Les étudiants se documenteront sur un sujet précis, puis feront une présentation orale, non lue, devant la classe, du fruit de leurs recherches et de leur réflexion. Pendant le débat, ils répondront aux questions et objections de l'enseignant et de leurs camarades, et défendront leur point de vue de manière raisonnée et argumentée. Chaque exposé donnera lieu à la constitution par l'étudiant d'un dossier, assorti si nécessaire d'un glossaire reprenant les sources consultées. En outre, les étudiants seront tenus de travailler régulièrement à la maison la compréhension de l'oral, à l'aide des documents sonores et audio-visuels qu'ils trouveront sur la plate-forme e-langues et en écoutant régulièrement les bulletins d'informations diffusés par les médias espagnols.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Consolidation des acquis de première année. Amélioration de la compréhension de la langue espagnole écrite, en particulier celle de la presse. Perfectionnement de l'expression écrite.

- Maîtrise lexicale et syntaxique permettant de comprendre l'espagnol écrit et de s'exprimer à l'écrit.
- Savoir exprimer une réflexion personnelle de manière claire et ordonnée dans une langue correcte et précise.

Objectifs

Aguerrissement syntaxique et lexical permettant une meilleure compréhension et une meilleure expression en espagnol.

Contenus

Thème, version et divers autres exercices d'analyse de la langue et d'expression (résumés, formulations/reformulations, synthèses...), essentiellement à partir d'articles de presse récents.

Repères bibliographiques

- Se reporter à la bibliographie de la plate-forme des langues (<http://scl-dladl.u-strasbg.fr>)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée 30 min*
- Une épreuve écrite de fin de semestre (coef.2). *Durée 1h*

Compréhension et expression orales

- Un contrôle pendant le semestre : exposé noté en cours (coef.1). *Durée : 20 min*
- Un exercice de compréhension de l'oral à la fin du semestre (coef.1). *Durée 1h30*

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve de thème et de version (coef.1). *Durée : 1h*
- Une épreuve de thème et de version (coef.2). *Durée : 1h30*

UE4 Langue B : ITALIEN

A) Grammaire (coefficient 1)

L'étude grammaticale sera consacrée, entre autres, aux différents aspects de la subordination et à la concordance des modes et des temps verbaux à travers une analyse comparative des systèmes italien et français.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

L'étude et le commentaire de documents audiovisuels, la présentation de sujets libres ou imposés ainsi que la simulation de situations de communication quotidienne et professionnelle poursuivront l'approfondissement de la compréhension et expression orales commencé en premier et deuxième semestre. Une attention particulière sera portée à l'enrichissement du vocabulaire quotidien et professionnel à travers des exercices appropriés.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

La pratique de la compréhension et expression écrites italiennes sera consacrée à l'analyse, au résumé, au commentaire, à la synthèse et à la traduction de textes à caractère sociologique, culturel et économique afin de poursuivre et de perfectionner l'acquisition des capacités d'expression écrite en italien, commencée en semestre 1 et 2.

Repères bibliographiques

- P. NIGGI, M. FERDEGHINI, *Grammaire de l'Italien*, Paris, Nathan. (Texte obligatoire)
- Robert - Signorelli, *Dictionnaire Italien-Français ; Français-Italien*. (Année d'édition la plus récente)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Grammaire

- Un exercice à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Un exercice à la moitié du semestre de version (coef.1). *Durée : 1h*
- Une épreuve écrite de fin semestre de version (coef.2). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression orales

- Une présentation orale pendant le semestre sur un thème sociétal, économique, politique ou culturel concernant l'Italie ou l'Italie et d'autres pays (coef.1). *Durée : 10 min*
- Une épreuve de compréhension orale en fin de semestre (coef.1). *Durée : 1h*

UE4 Langue B : GREC MODERNE

Compétences

- Savoir s'exprimer et rédiger à propos de sujets tirés d'ouvrages spécialisés et de la presse.
- Comprendre des documents audio, quels que soient les supports (interviews, journaux télévisés, extraits de films, chansons).

Contenus

- Approfondissement du système verbal et du système nominal. Les outils grammaticaux et lexicaux permettent de passer rapidement à des thèmes et à des documents spécialisés.
- Traduction d'articles tirés de la presse et d'ouvrages spécialisés.
- Comprendre des textes écrits et des documents enregistrés.
- Expression orale à partir et à propos de documents audiovisuels, avec utilisation du vocabulaire spécifique approprié.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Grammaire

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min.*
- Une épreuve (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Un test en cours de semestre (coef.1). *Durée : 10 min*
- Un test final (coef.2). *Durée : 20 min*

UE4 Langue B : NEERLANDAIS

Approfondissement des connaissances de base en compréhension et expression écrites et orale et en grammaire. Etude et traduction de vocabulaire plus spécifique à travers des textes d'actualités. Présentation des mondes néerlandophones.

Objectifs

Approfondissement des connaissances de base écrites, orales et grammaticales.
Présentation des mondes néerlandophones.

Compétences

Compréhension écrite et orale de différents types de textes ; maîtrise de grammaire et de syntaxe ; production et interaction orales dans la vie courante; argumentation.

Contenus

Langue : Grammaire, vocabulaire, traduction, prononciation, dialogues et production écrite et orale.

Repères bibliographiques

- Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises
- www.neerlandais-strasbourg.info

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION 1**

Compréhension et expression écrites

- Un test courant semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 2h*
- Une épreuve écrite sur les actualités (coef.2). *Durée 1h*

Compréhension et expression orales

- Une évaluation courant semestre (coef.1).
- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 30 min*

Grammaire

- Un test courant semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 2h*

UE4 Langue B : JAPONAIS

La 2^{ème} année met l'accent sur le renforcement des fondamentaux de la langue japonaise moderne écrite et orale acquis en 1^{ère} année.

Objectifs

- Dans la continuité des semestres 1 et 2, on approfondira l'étude systématique des formes grammaticales et syntaxiques de la langue moderne
- On visera aussi une amélioration de la compréhension du japonais moderne ainsi que de l'expression écrite et orale : l'objectif pour l'étudiant est d'apprendre à s'exprimer naturellement suivant les situations, à maîtriser les expressions utiles dans la vie quotidienne et à les transcrire selon la graphie japonaise.

Compétences

Elargissement des connaissances en matière d'expression écrite et orale, afin de pouvoir s'exprimer en japonais sur un thème donné, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Contenus

- Approfondissement des connaissances en grammaire (théorie et pratique), renforcement

des bases linguistiques

- Acquisition d'un vocabulaire diversifié permettant de faire face à différentes situations courantes
- Etude et traduction (version/thème) de différents types de textes courants, dialogues etc.
- Exercices oraux en japonais (conversation, discussion, description, exposé) à partir de sujets donnés ou de documents fournis (journaux, films, émissions télévisées, textes contemporains)

Repères bibliographiques

- NELSON Andrew N., *The Original Modern Reader's Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle ou HAIG John H., *The New Nelson Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle (obligatoire)
- Dictionnaire japonais-français, Standard (éd.Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd.Ôbunsha) (conseillé dès la première année)
- Dictionnaire français-japonais, Nouveau Standard (éd.Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd.Ôbunsha) (conseillé)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites

- Deux épreuves de compréhension et expression écrites (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales et Grammaire

- Deux épreuves de compréhension écrite/orale/grammaire (coef.1). *Durée : 1h*

UE5: Civilisation

UE5 : Civilisation américaine

Etudier l'évolution de la société américaine à partir d'une approche historique thématique et chronologique en cours magistral, à travers l'analyse et la synthèse de documents en travaux dirigés.

Repères bibliographiques

- CHANDLER, John, LEDRU, Raymond, *The Civilization of the United States*, Bréal, Rosny s/Bois, 2007, 315p.
- Lire régulièrement les quotidiens américains/internationaux en anglais (*The New York Times*, *The International Herald Tribune*, etc), les magazines (*The Economist* etc.) traitant des questions d'actualité.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve en mi-semester : épreuve écrite ou orale (individuelle ou en groupes) pendant les TDs (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve en fin de semestre : travail écrit portant sur le cours et les TDs (coef.3). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation allemande

A) CIVILISATION

Compétences

- Connaissance et compréhension de l'Allemagne contemporaine dans sa dimension économique, sociale et culturelle
- Maîtriser les concepts fondamentaux du système économique et social

Contenus

Informations données en cours à la rentrée.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

B) PRESSE

Compétences

- Connaissance du paysage contemporain de la presse germanophone,
- Maîtriser la typologie des textes de presse,
- Savoir analyser de façon critique divers types de textes de presse,
- Savoir en tirer les éléments pour la compréhension de l'Allemagne actuelle.

Contenus

Système médiatique, typologie des textes de presse, revue de presse. Le TD presse permettra le cas échéant d'éclairer des problématiques actuelles traitées en CM du civilisation.

Repères bibliographiques

- Alfred Wahl, L'Allemagne de 1945 à nos jours, Paris, Colin, 2009
- Edgar Wolfrum, Die geglü ckte Demokratie. Geschichte der Bundesrepublik Deutschland von ihren Anfängen bis zur Gegenwart, Bonn, Bundeszentrale für politische Bildung, 2007
- Horst Siebert : Jenseits des sozialen Marktes : eine notwendige Neuorientierung der deutschen Politik, München, dva, 2005
- Hans Start, Michèle Weinacher, L'Allemagne vingt ans après la chute du mur, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion
- www.deutschland.de
- www.bpd.de
- www.cidal.diplo.de
- www.bundesregierung.de
- La lecture quotidienne de la presse est indispensable pour l'ensemble des études et en particulier pour le TD presse et le CM de civilisation.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Prise en compte de la participation (revue de presse) (coef.1).
- Une épreuve écrite (coef.5). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation espagnole

Etude de l'évolution de la société espagnole depuis la fin du franquisme jusqu'à nos jours. Les thèmes abordés sont : les caractéristiques de la population de l'Espagne, sa

distribution sur le territoire, l'immigration, le poids de l'Eglise et la question de la laïcité, l'évolution du rôle de la femme, les changements au niveau de la famille, des questions comme le divorce, le mariage homosexuel et l'avortement, les politiques éducatives et les politiques linguistiques à l'école.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un contrôle continu : épreuve sur table, travail à la maison ou exposé en classe de 15 minutes (coef.1).
- Un contrôle terminal (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation italienne

A) CIVILISATION

L'étude de la Civilisation italienne sera consacrée à l'évolution de la société de la période fasciste aux années 1960. Les sujets traités seront les suivants :

- La société fasciste
- La première République et la Constitution
- L'Italie entre émigration et immigration
- L'Italie du miracle économique

B) PRESSE

L'étude de la Civilisation sera complétée par une étude de la presse italienne (La Repubblica, Il Corriere della Sera, La Stampa, Il giornale, Il Sole 24 ore...) dans l'objectif d'une meilleure compréhension de la réalité italienne contemporaine telle qu'elle apparaît à travers les principaux journaux transalpins. Nous rappelons aux étudiants que dans le cadre des études de Civilisation contemporaine la lecture d'au moins un quotidien par semaine et du texte conseillé est obligatoire.

Repères bibliographiques

- Enrico PUGLIESE, *L'Italia tra migrazioni internazionali e migrazioni interne*, Bologna, Il Mulino (Lecture obligatoire)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

a) Civilisation

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve écrite à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 1h*
- Une épreuve écrite finale (coef.2). *Durée : 1h30*

b) Presse

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve écrite finale (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation grecque

Objectifs

Connaître la réalité de la Grèce d'aujourd'hui : entre tradition et modernité.

Contenus

Aborder les aspects économiques et traiter de sujets d'actualité (environnement, la Grèce et l'U.E., une société en totale mutation, ...). S'appuyer sur la presse et des études universitaires.

Voir le Guide des Etudes Néo-helléniques.

Repères bibliographiques

- *About Greece*, Ministry of Press and Mass Media, Secretariat General of Information, 2001.
- « La Grèce aujourd'hui » in *Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon* vol. 77, n°4 2002.
- SIVIGNON Michel, AURIAC Franck, DESLONDES Olivier, MALOUTAS Thomas *Atlas de la Grèce* Editions du CNRS, La Documentation française, Montpellier, 2003.
- PREVELAKIS Georges, *Géopolitique de la Grèce*, Ed. Complexe, 1997. En particulier, pp. 75-133.
- DALEGRE Joëlle (dir.), *La Grèce inconnue d'aujourd'hui*, L'Harmattan, 2011

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une évaluation intermédiaire, vers la mi-semester, sur la base d'un exposé (coef.1).
- Un devoir écrit portant en partie sur une lecture au programme (*La Grèce dans tous ses états*, L'Harmattan, 2003) (coef.2). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation néerlandaise

Présentation des grandes lignes des mondes néerlandophones à travers des textes français et néerlandais ; histoire, géographie, sociétés, questions politiques contemporaines.

Repères bibliographiques

Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises et www.neerlandais-strasbourg.info

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une fiche de lecture (coef.1).
- Une épreuve écrite (coef.3). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation japonaise

Objectifs et contenus

Ce cours de civilisation est spécifique au cursus LEA : intitulé « Aspects du Japon contemporain », il vise à transmettre à l'étudiant les éléments et les clés de base nécessaires à la compréhension des réalités du Japon contemporain (institutions politiques, réalités sociales, économiques et culturelles etc.).

Parmi les principaux thèmes abordés, on peut citer la défaite japonaise de 1945 et l'occupation du pays ; les réformes démocratiques de l'après-guerre et la naissance des

nouvelles institutions ; les principaux acteurs politiques, la réorganisation de la puissance japonaise et la fin de l' « après-guerre » ; les transformations de la vie quotidienne etc.

Repères bibliographiques

- DOWER John, *Embracing Defeat*, éd. W.W. Norton
- BOUISSOU Jean-Marie (dir.), *Le Japon contemporain*, éd. Fayard/CERI
- LUCKEN Michael et al. (dir.), *Le Japon après la guerre*, éd. Philippe Picquier

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Deux épreuves écrites (coef.1). *Durée : 1h*

UE6: Ouverture professionnelle : Micro-économie

L'objectif de ce cours est de relier les concepts clés de la micro-économie (essentiellement le comportement des acteurs : ménages, entreprises, Etat) à l'actualité économique et sociale. L'approche encourage l'assimilation de réflexes de base et vise à façonner un esprit critique et pragmatique un minimum documenté qui doit notamment favoriser l'insertion professionnelle.

Objectifs

Connaître les notions fondamentales et les mécanismes de la micro-économie,
Articuler les théories et les pratiques dans les contextes actuels,
Acquérir des compétences méthodologiques permettant des réflexions sur les problématiques de l'entreprise.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Deux épreuves écrites (coef.1 chacune). *Durée : 1h*

UE7: OPTION LIBRE

LES ETUDIANTS DE LICENCE LEA DOIVENT ABSOLUMENT CHOISIR LEUR OPTION PARMIS LES LISTES PROPOSEES CI-DESSOUS (il existe d'autres d'options mais elles ne permettent pas de valider les semestres de la filière LEA).

ATTENTION : bien que de nombreux départements aient instauré le système de contrôle continu intégral, certains autres proposent toujours une **deuxième session** pour leurs options. Vous êtes priés de vous renseigner auprès des secrétariats de vos options pour connaître les modalités d'examen.

LISTE DES INITIATIONS EN LANGUES VIVANTES :

Nous demandons aux étudiants de ne pas prendre en option (initiation) leur langue maternelle.

Arabe littéral	LV50AM81
Bulgare	LV47AM81
Chinois	LV52AM81
Danois	LV61AM81
* Espagnol	LV30AM81
Grec moderne	LV33AM81
Hébreu	LV51AM81
Hongrois	LV46AM81
* Italien	LV32AM81
Japonais	LV53AM81
Néerlandais	LV60AM81
Norvégien	LV62AM81
Vieux norrois	LV64AM81
Persan	LV57AM81
Polonais	LV42AM81
Portugais	LV31AM81
Roumain	LV41AM81
Russe	LV40AM81
Serbo croate	LV45AM81
Slovaque	LV44AM81
Suédois	LV63AM81
Tchèque	LV48AM81
Turc	LV55AM81
Arabe littéral (niveau 2)	LV50CM81
Bulgare (niveau 2)	LV47CM81
Chinois (niveau 2)	LV52CM81
Danois (niveau 2)	LV61CM81
* Espagnol initiation (niveau 2)	LV30CM81
Grec moderne (niveau 2)	LV33CM81
Hébreu (niveau 2)	LV51CM81
Hongrois (niveau 2)	LV46CM81
* Italien (niveau 2)	LV32CM81
Japonais (niveau 2)	LV53CM81
Néerlandais (niveau 2)	LV60CM81
Norvégien (niveau 2)	LV62CM81
Initiation au vieux norrois	LV64CM81
Persan (niveau 2)	LV57CM81
Polonais (niveau 2)	LV42CM81
Portugais (niveau 3)	LV31CM81
Roumain (niveau 2)	LV41CM81
Russe (niveau 2)	LV40CM81
Serbo croate (niveau 2)	LV45CM81
Slovaque (niveau 2)	LV44CM81
Suédois (niveau 2)	LV63CM81
Tchèque (niveau 2)	LV48CM81
Turc (niveau 2)	LV55CM81

***Attention : nombre de places limité pour les inscriptions en initiation notamment en espagnol et en italien (présentation du livret scolaire obligatoire).**

LISTE DES OPTIONS DE LANGUES POUR NON-SPECIALISTES :

Allemand	LV10AM31
Allemand (niveau 2)	LV10CM31
Anglais	LV20AM31
Anglais (niveau 2)	LV20CM31
Arabe	LV50AM31
Arabe (niveau 2)	LV50CM31
Espagnol	LV30AM31
Espagnol (niveau 2)	LV30CM31
Grec moderne	LV33AM31
Grec moderne (niveau 2)	LV33CM31
Hébreu	LV51AM31
Hébreu (niveau 2)	LV51CM31
Italien	LV32AM31
Italien (niveau 2)	LV32CM31
Persan	LV57AM31
Persan (niveau 2)	LV57CM31
Roumain	LV41AM31
Roumain (niveau 2)	LV41CM31
Russe	LV40AM31
Russe (niveau 2)	LV40CM31
Turc	LV55AM31
Turc (niveau 2)	LV55CM31

INITIATION OU PERFECTIONNEMENT DE L'ALLEMAND ET DE L'ANGLAIS :

Des matières de langues en allemand et en anglais (initiation ou perfectionnement) sont proposées au département de linguistique appliquée, le CRAL : Bâtiment 5 2^{ème} étage bureau 5229. L'étudiant passera un test au début de l'année qui déterminera son niveau en langue.

Attention : les étudiants qui font anglais ou allemand en langue majeure ne peuvent pas opter pour une de ces matières.

ALLEMAND

LV85AM01	ALLEMAND - INITIATION
LV86AM01	ALLEMAND - INITIATION Réinsc.
LV85AM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV86AM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV85AM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV86AM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV85AM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV86AM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV85AM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV86AM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV85AM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV86AM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV85AM07	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

ANGLAIS

LV87AM01	ANGLAIS - INITIATION
LV88AM01	ANGLAIS - INITIATION Réinsc.
LV87AM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV88AM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV87AM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV88AM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV87AM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV88AM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV87AM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV88AM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV87AM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV88AM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV87AM07	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

LISTE DES AUTRES OPTIONS PROPOSEES AUX ETUDIANTS LEA :

*Les étudiants ne sont pas autorisés à prendre les modules de langue et de civilisation quand la langue est étudiée en tant que spécialiste (matières mentionnées par « * »).*

UFR	Codes matières	Intitulés des matières
Lettres	LT20AM25	Linguistique et publicité
	LT17AM22	Introduction au grec ancien, 1
	LT20CM26	Linguistique synchronique
	LT20CM81	Littérature française
	LT17CM22	Découverte du grec ancien
Langues	LV50AM42	Littérature et civilisation arabes sur textes traduits
	LV47AM41	Littérature et civilisation bulgares sur textes traduits
	LV84AM10	Didactique du FLE : initiation
	LV84CM10	Didactique du FLE : initiation
	LV03AM83	Approche socio-linguistique de la situation alsacienne
	LV03AM39	Intro aux aires linguistiques germaniques
	LV33AM39	Rapport langues grecques / autres langues européennes
	LV33AM41	* Littérature et civilisation grecque moderne sur textes traduits
	LV33CM39	Contacts langues et culture : La Grèce dans l'Europe aujourd'hui
	LV51AM41	Littérature hébraïque contemporaine
	LV51AM42	La politique israélienne dans le conflit au Proche-Orient
	LV51AM44	Civilisation juive
	LV46AM41	Civilisation hongroise sur textes traduits
	LV53AM41	Japon moderne contemporain
	LV60AM41	*Littérature et civilisation néerlandaises sur textes traduits
	LV57AM41	Littérature et civilisation persanes sur textes traduits
	LV42AM41	Littérature et civilisation polonaises sur textes traduits
LV07AM43	Introduction aux langues romanes : italien et espagnol (Département d'Italien)	
LV41AM41	Littérature et civilisation roumaines sur textes traduits	

	LV40AM41	Littérature et civilisation russes sur textes traduits
	LV65AM41	Littérature et civilisation scandinaves sur textes traduits
	LV07CM37	Culture des pays hispanophones
	LV45AM41	Civilisation et littérature serbo-croates sur textes traduits
	LV44AM41	Civilisation et littérature slovaques sur textes traduits
	LV55AM41	Histoire, géographie et civilisation du monde turc contemporain
Philosophie		
	PL10CM29	Textes philosophiques allemands
Sciences sociales		
	SO00CM14	Histoire de la sociologie
	SO00CM15	Sociologie compréhensive
	SO00CM20	Démographie
	SO00CM41	Ethnologie
	SO00CM42	Sociétés urbaines et environnements (« Monde rural »)
	SO00CM43	Développement social (« Politiques sociales » et « nouveaux champs »)
	SO00CM44	Economie : Histoire de la pensée économique
	SO00CM45	Populations d'origine étrangère (« Politiques de l'immigration » et « Penser la différence »)
Arts		
	AR30AM92	Cinéma, naissance d'un art nouveau
	AR10CM83	Actualité de la création contemporaine en arts visuels (arts plastiques et design) 5 places pour toutes les UFR
	AR20AM83	La musique dans l'histoire de l'art
	AR20CM86	Patrimoines : histoire de l'opéra
Sciences historiques		
	SH10CM71	Histoire économique et sociale
	SH10CM72	Histoire des religions
	SH10CM73	Histoire régionale
IUFM		
	FME2RM10	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - la voix, outil de communication et d'expression
	FME2RM12	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - se former et enseigner à l'étranger
	FME2RM13	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - questions morales et religieuses
	FME3RM23	PPME - 1 ^{er} degré - la philosophie à l'école et l'autodéfense intellectuelle
	FME3RM24	PPME - notions de base pour l'enseignement du français à l'école primaire
	FME3RM26	PPME - 1 ^{er} degré - didactique d'histoire et géographie à l'usage des futurs enseignants
	FME3RM27	PPME - 1 ^{er} degré - mathématiques
	FME3RM28	PPME - 1 ^{er} degré - SVT/Physique

SEMESTRE 4

UE	Enseignement	Responsables	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE1	Figures du discours (1) LA10DM30	(1) C. Gérard	(1) : CM : 6h TD : 18h	1	3 ECTS
	La syntaxe du français et ses variations en discours (2) LA10DM41	(2) C. Gérard C.Delhay	(2) : CM : 6h TD : 6h		
UE2	Projet professionnel et personnel (3) LA10DM91	(3) D. Dujardin	(3) : 1 CM de 2h 3 TD de 2h	1	3 ECTS
	TICE (4) Bases données : LA10DM46 HTML : LA10DM42 Recherche Web : LA10DM43 Excel avancé : LA10DM45	(4) A. Todirascu	(4) : TD: 12h		
UE3	Langue A Allemand : LA10DM10 Anglais : LA10DM11	Allemand Grammaire : Th. Grass CEO : E. Coignard CEE : E. Coignard Anglais : Grammaire : I. Wallaert CEO : R. Price-Kreitz CEE : I. Wallaert	Gram (CM) : 12h CEO (TD) : 18h CEE (TD) : 18h	2	6 ECTS
UE4	Langue B Espagnol : LA10DM13 Italien : LA10DM15 Grec moderne : LA10DM14 Néerlandais : LA10DM17 Japonais : LA10DM18	Allemand (voir UE3) Espagnol : Grammaire : PJ Lombard CEO : N. Le Brun CEE : N. Le Brun Italien : Grammaire : G. Failla CEO : G. Failla CEE : A. Volclair Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	Gram (CM) : 12h CEO (TD) : 18h CEE (TD) : 18h	2	6 ECTS
UE5	Civilisation Allemande : LA10DM70 Anglaise : LA10DM71 Espagnole : LA10DM73 Italienne : LA10DM75 Grecque : LA10DM74 Néerlandaise : LA10DM77 Japonaise : LA10DM78	Anglais : MJ Da Col Richert Allemand : N. Hillenweck Espagnol : N. Lebrun Italien : F. D'Antonio Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	CM : 12h par langue TD : 12h par langue	2	6 ECTS
UE	Droit LA10DM31	M. Cheddadi	CM : 24h	1	3 ECTS
UE7	Option libre Voir liste des options p.100	Voir UFR concernée	Voir UFR concernée	1	3 ECTS

N.B. : Les contenus des cours sont détaillés sous réserve de modifications.

UE1: Figures du discours, communication, la syntaxe du français et ses variations en discours

UE1 : Figures du discours et communication (coefficient 2)

Objectifs

- Apprendre à s'exprimer dans un style travaillé et de façon à atteindre des objectifs communicationnels précis.
- Renforcer les capacités d'interprétation des textes en analysant et produisant des passages de texte complexes.

Compétences

- Connaissance des principales dimensions de la communication orale et écrite.
- Savoir se servir d'une langue pour agir sur les émotions, le savoir et l'opinion de son interlocuteur.

Contenus

- Fonctions de la communication, types de discours et genres textuels (de la conversation ordinaire aux écrits professionnels).
- Analyse approfondie de figures du discours (métaphore, métonymie, ironie, antanaclase, oxymore, antithèse, etc.).
- Les figures comme moyen d'action de la communication : émouvoir, enseigner/transmettre, argumenter.
- Pratiquement, analyse et rédaction de textes produisant divers « effets de sens » chez l'interlocuteur.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- Une épreuve consistant en des exercices d'analyse de figures du discours dans les textes brefs. *Durée : 1h*
- En groupe et sur des thèmes imposés, rédaction de trois courts textes où différentes figures influent sur l'émotion, le savoir et/ou l'opinion de l'interlocuteur.

UE1 : La syntaxe du français et ses variations du discours **(coefficient 1)**

Objectifs

- Ce cours met l'accent sur la syntaxe de la phrase complexe et sur certaines de ses difficultés en français.
- Il vise par ailleurs à illustrer le fait que s'exprimer à l'écrit ou à l'oral, et à chaque fois dans des traditions discursives différentes (mail, lettre, conférence, etc.), oblige le locuteur à adapter sa langue à ces différents contextes. En particulier, on montrera que la syntaxe du français n'est pas exactement la même pour toutes les situations de communication.

Compétences

- Maîtrise de la complexité syntaxique du français (ce qui est une compétence fondamentale, en particulier pour la traduction).
- Acquisition d'un savoir linguistique suffisamment général pour être utilisé dans l'apprentissage d'autres langues que le français : notions de morphème, de syntagme et de variation linguistique.

Contenus

- Présentation générale de la linguistique, de ses objets d'étude et de ses grands domaines.
- Exposé des principales particularités syntaxiques qui distinguent entre elles les langues du monde.
- Présentation de l'analyse syntaxique (segmentation en syntagmes, représentations arborescentes, etc.) et étude de problèmes syntaxiques connus (ambiguïtés, rattachement des compléments).
- Révision de la phrase complexe du français (types de subordonnées) et analyse détaillée de son organisation.
- Exposé des distinctions oral/écrit et oralité/scripturalité. Sur cette base, illustration des variations syntaxiques du français dans plusieurs situations de discours.

Repères bibliographiques

- Choi-Jonin Injoo & Delhay Corinne (1998) : Introduction à la méthodologie en Linguistique : application au français contemporain. Presses Universitaires de Strasbourg : chap.3.
- Koch Peter (1993) : « Oralité médiale et conceptionnelle dans les cultures écrites », Proceedings of the Workshop on Orality versus Literacy: Concepts, Methods and Data, Siena, Italy, 24-26 September 1992, Strasbourg, p. 225-248.
- Koch Peter, Oesterreicher Wulf (2001) : « Langage parlé et langage écrit », Lexikon der romanistischen Linguistik, tome 1, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Richaudeau François, Fleury Danièle (1970) : « Pour comprendre quelques termes linguistiques », in Communication et langages, 5, <http://www.persee.fr/web/revues/>

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve écrite consistant en des questions de cours et, majoritairement, des exercices d'analyse linguistique (coef.1). *Durée : 1h*

UE2: Projet personnel et professionnel et TICE

UE2 : Projet personnel et professionnel (coefficient 1)

Objectifs

- Comprendre l'articulation études / emploi
- La notion de projet d'études
- La construction de parcours de formation et de parcours professionnel :
 - d'une branche d'activités explorée à une meilleure connaissance d'un métier
 - d'une licence universitaire à une poursuite d'études et de stages

Contenus

Réalisation d'un PowerPoint faisant apparaître l'intérêt des études de LEA dans la construction d'un parcours professionnel, les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier dans son environnement, les exigences de celui-ci et les moyens pour y aboutir (formations à poursuivre, choix des stages...).

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une présentation de la filière en PowerPoint, mise en perspective par rapport à un secteur d'activités (coef.1).

UE2 : TICE (coefficient 1)

Cette UE complète les compétences techniques acquises avec le C2I dans un des domaines suivants (au choix) : langage HTML, gestion de bases de données, traitement de données multimédia, techniques de recherches avancées sur le Web, Excel avancé.

- Maîtrise des notions fondamentales de bases de données et d'un logiciel de gestion de bases de données
- Maîtrise du langage HTML
- Maîtrise des techniques de recherche avancées sur le Web et des outils de recherche (moteurs, annuaire)
- Maîtrise du tableur Excel

Objectifs

Selon l'option choisie (5 modules au choix repartis en 6 groupes).
Les étudiants doivent choisir un des modules ci-dessous.

Compétences et objectifs : selon l'option choisie (les étudiants doivent choisir un module parmi les suivants)

1) Bases de données (2 groupes)

Compétences

Créer une base de données ACCESS
Connaître les procédures pour retrouver de l'information dans une base de données.

Objectifs

- Initier les étudiants aux concepts fondamentaux des bases de données ACCESS : tables, requêtes et formulaires, au travers d'applications utiles à leur cursus comme une base pour leurs données bibliographiques.

2) Langage HTML (2 groupes)

Compétences

- Créer sa propre page Web en langage HTML (HyperText Markup Language),
- Connaître les ressources en ligne.

Objectifs

- Familiariser les étudiants avec les balises essentielles du langage : mise en forme de la page et du texte, listes, tableaux, titres, insertion d'hyperliens et insertion d'images, et avec l'utilisation de cadres (frames).

3) Recherches sur le Web (1 groupe)

Compétences

- Mener une recherche efficace sur le Web en sélectionnant et en utilisant les outils de recherche les plus pertinents,
- Traiter l'information recueillie.

Objectifs

- Familiariser les étudiants avec les concepts de base du Web (ressources disponibles sur Internet, fonctionnement des moteurs de recherche, langages de requêtes utilisés par les moteurs), au travers d'applications telles que la constitution de sa propre bibliographie sur un thème donné ; les amener à une évaluation critique des résultats de la recherche.

4) Excel avancé (1 groupe)

Objectifs

- Initiation à la programmation,
- Apprentissage d'une méthode d'analyse et de techniques formelles assurant la rigueur indispensable à la pratique d'un langage de programmation.

(<http://gabrielbraun.free.fr/XL>)

Repères bibliographiques

- Supports du cours disponibles sur <http://gabriel.braun.free.fr>

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Deux épreuves sur machine (coef.1 chacune). *Durée : 30min*

UE3: Langue A

UE3 Langue A : ANGLAIS

A) Grammaire (coefficient 1)

Compétences

- Connaître et savoir former les différentes subordonnées enseignées en cours,
- Savoir utiliser le discours direct sous toutes ses formes,
- Savoir utiliser à bon escient les verbes à particule.

Contenus

Approche non-théorisante de la grammaire anglaise. Dans ce semestre, nous passons du syntagme à la phrase. Sont étudiés les subordonnées relatives, l'usage de should dans les subordonnées, les subordonnées complétant des groupes verbaux, le discours direct et indirect et les verbes à particule (à étudier en autonomie). Tous les chapitres sont accompagnés d'exercices préparés par les étudiants et revus en cours.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Compétences

- Développer la compréhension orale,
- Améliorer la prise de parole en public et la capacité à répondre de façon plus précise aux questions portant sur les textes écoutés,
- Etre confronté à d'autres accents (Australie, Canada, Inde, Afrique du Sud).

Contenus

- Savoir réagir à l'oral sur des sujets plus précis et plus complexes,
- Commencer à développer l'art de la synthèse et des résumés en anglais à l'oral,
- Poursuite du travail en phonothèque.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Compétences

Savoir chercher, traiter et organiser l'information en vue de la rédaction d'un essai sur un thème d'actualité.

Contenus

- Consolidation des connaissances et des compétences linguistiques acquises aux précédents semestres,

- Etude de textes journalistiques concernant le monde anglophone,
- Exercices de thème (traduction français-anglais) axés sur les compétences acquises en cours de grammaire,
- Rédaction libre et expression d'arguments et d'idées basés sur la recherche documentaire.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

Grammaire

- Une épreuve écrite de grammaire (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Un thème (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une rédaction d'un essai (coef.3). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression orales

- Une épreuve de compréhension orale en fin de semestre (coef.3). *Durée : 1h15*
- Un exposé individuel et/ou évaluation de la participation orale en cours de semestre (coef.1). *Durée : 15 min*
- Un entretien individuel portant sur le programme de phonothèque et sur le contenu de 3 livres (300 pages au plus) (coef.4)

UE3 Langue A : ALLEMAND

A) Grammaire (coefficient 1)

Objectifs

Compléter la révision des fondamentaux de la grammaire allemande.

Contenus

La modalisation (par verbes modaux et modalisateurs), la négation, la quantification (et la détermination) dans le groupe nominal, les pronoms.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Compétences

Poursuite du travail entamé au semestre précédent :

- Approfondir le travail de compréhension et d'expression orale acquis au semestre précédent sur des sujets spécifiques grâce à des documents audio-visuels.
- Savoir travailler de façon autonome en phonothèque à partir de cassettes audio enregistrées sur un thème précis.
- Savoir lire, présenter, résumer, commenter et approfondir à l'oral 3 ouvrages d'un volume de 500 pages minimum choisis dans le cadre d'une liste de livres proposés (littérature d'auteurs de langue allemande depuis 1945). La présentation sera suivie d'un débat animé par l'étudiant. Confection d'un glossaire.

Contenus

Se composant de deux parties :

- 1) Traitement, feed-back, approfondissement et corrigé linguistique des présentations orales sur les livres choisis par les étudiants, clarification des difficultés rencontrées. Préparation ciblée à l'examen oral de fin de semestre qui consistera en un entretien sur les livres choisis et en quelques questions sur l'écoute des cassettes audio en phonothèque.
- 2) Traitement de sujets spécifiques différents : approfondissement de l'entraînement à la compréhension et à l'expression orale à partir de documents enregistrés audio-visuels.

Repères bibliographiques

- De dradio.de : Cassettes audio enregistrées de reportages de « Campus und Karriere »
- Liste d'ouvrages de littératures d'auteurs de langue allemande fournie au début du semestre 3 *et qui doivent accompagner les étudiants tout au long des 2 semestres pour améliorer et approfondir leurs compétences dans la langue.*

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Compétences

Poursuivre le travail entamé en S3

- Savoir résumer, synthétiser, reformuler un texte complexe en allemand
- Savoir argumenter, prendre position sur des sujets d'actualité de plus en plus complexe

Contenus

Travail sur textes de presse, exercices de grammaire de lexique, initiation à la traduction.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Un exercice écrit (coef.1). *Durée : 1h*
- Une épreuve écrite (coef.2). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression orales

- Un exercice oral en cours (coef.1).
- Une note de participation (coef.1).
- Un entretien oral (coef.2). *Durée : 20 min*

UE4: Langue B

UE4 Langue B : ESPAGNOL

A) Grammaire (coefficient 1)

Le cours magistral hebdomadaire porte tout à la fois sur le groupe nominal et le groupe verbal. Il est un approfondissement de certaines questions fondamentales abordées au cours des semestres 1 et 2. Au semestre 4, il accorde une place importante à l'étude des aspects essentiels de la subordination ainsi qu'au mode subjonctif. Les étudiants ayant des lacunes grammaticales à l'issue du semestre 2, sont invités à faire (ou refaire) les exercices d'entraînement en ligne.

Objectifs

Approfondissement des connaissances grammaticales de première année par l'observation réfléchie et l'étude raisonnée de phénomènes grammaticaux.

Compétences

Maîtrise des connaissances morpho-syntaxiques permettant à l'étudiant d'affiner sa compréhension de la langue espagnole et de parfaire son expression à l'oral et à l'écrit.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Consolidation des acquis de première année. Perfectionnement de l'expression orale, par des prises de parole en continu en espagnol sur des questions contemporaines, culturelles et pluridisciplinaires dans le cadre d'exposés hebdomadaires. Perfectionnement de la

compréhension de la compréhension et expression orales par l'écoute de documents sonores et audio-visuels récents et authentiques.

Objectifs

Approfondissement des connaissances relatives au monde hispanique (aspects historiques, sociaux, culturels...); amélioration de la prise de parole en public en espagnol; aguerrissement syntaxique et lexical.

Compétences

- Compréhension d'un document sonore en espagnol (bulletins d'informations, films, documentaires...),
- Savoir exprimer une réflexion personnelle de manière claire et ordonnée dans une langue correcte et précise,
- Savoir situer dans leur contexte des faits de société récents, notamment grâce à une lecture quotidienne de la presse espagnole et latino-américaine.

Contenus

Exposés de 20 minutes suivis de débats. Les étudiants se documenteront sur un sujet précis, puis feront une présentation orale, non lue, devant la classe, du fruit de leurs recherches et de leur réflexion. Pendant le débat, ils répondront aux questions et objections de l'enseignant et de leurs camarades, et défendront leur point de vue de manière raisonnée et argumentée. Chaque exposé donnera lieu à la constitution par l'étudiant d'un dossier, assorti si nécessaire d'un glossaire reprenant les sources consultées. En outre, les étudiants seront tenus de travailler régulièrement à la maison la compréhension de l'oral, à l'aide des documents sonores et audio-visuels qu'ils trouveront sur la plate-forme e-langues et en écoutant régulièrement les bulletins d'informations diffusés par les médias espagnols.

C) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Consolidation des acquis de première année. Amélioration de la compréhension de la langue espagnole écrite, en particulier celle de la presse. Perfectionnement de l'expression écrite.

- Maîtrise lexicale et syntaxique permettant de comprendre l'espagnol écrit et de s'exprimer à l'écrit,
- Savoir exprimer une réflexion personnelle de manière claire et ordonnée dans une langue correcte et précise.

Objectifs

Aguerrissement syntaxique et lexical permettant une meilleure compréhension et une meilleure expression en espagnol.

Contenus

Thème, version et divers autres exercices d'analyse de la langue et d'expression (résumés, formulations/reformulations, synthèses...), essentiellement à partir d'articles de presse récents.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Une épreuve écrite de mi-semestre (coef.1). *Durée 30 min*
- Une épreuve écrite de fin de semestre (coef.2). *Durée 1h*

Compréhension et expression orales

- Un contrôle pendant le semestre : exposé ou revue de presse (coef.1). *Durée : 20 min*
- Un exercice de compréhension de l'oral à la fin du semestre (coef.1). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve de thème et de version (coef.1). *Durée : 1h*

- Une épreuve de thème et de version (coef.2). *Durée : 1h30*

UE4 Langue B : ITALIEN

A) Grammaire (coefficient 1)

Nous poursuivrons l'étude grammaticale consacrée aux différents aspects de la subordination et à la concordance des modes et des temps verbaux à travers une analyse comparative des systèmes italien et français.

B) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

L'étude et le commentaire de documents audiovisuels, la présentation de sujets libres ou imposés ainsi que la simulation de situations de communication quotidienne et professionnelle poursuivront l'approfondissement de la compréhension et expression orales du 3^e semestre. Une attention particulière sera portée à l'enrichissement du vocabulaire quotidien et professionnel à travers des exercices appropriés.

C) Compréhension et expression écrites -Traduction italien-français (coefficient 1)

Ce cours est axé sur la découverte de l'activité traduisante généraliste à partir de supports authentiques issus des médias, de l'édition ou des secteurs d'activité porteurs propres à la réalité italienne. Les éléments théoriques, notamment l'identification des différentes stratégies de discours à l'intérieur des supports étudiés mèneront l'étudiant à interpréter, reformuler puis adapter sa traduction à la cible, en soignant la qualité du français et en réfléchissant sur les interférences culturelles entre les deux langues. Les supports proposés seront majoritairement rédactionnels : articles de presse, scripts cinématographiques, courriers professionnels, publicités.

Repères bibliographiques

- P. NIGGI, M. FERDEGHINI, *Grammaire de l'Italien*, Paris, Nathan. (Texte obligatoire)
- Robert - Signorelli, *Dictionnaire Italien-Français ; Français-Italien*.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Grammaire

- Un exercice à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve écrite de fin semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve mi-semestre : dossier traduction publicitaire à préparer en travail personnel (coef.1).
- Une épreuve de thème sur table: 2 sujets au choix, courrier commercial ou dépliant touristique (coef.2). *Durée 1h30*

Compréhension et expression orales

- Une épreuve de compréhension orale à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Un entretien oral portant sur un texte choisi dans une liste proposée par l'enseignant (coef.2). *Durée : 15 min*

UE4 Langue B : GREC MODERNE

Compétences

Voir le semestre 3. Si le contenu reste globalement identique, les exigences sont plus nombreuses.

Contenus

- Approfondissement du système verbal et du système nominal. Traduction d'articles tirés de la presse et d'ouvrages spécialisés.
- Comprendre des textes écrits et des documents enregistrés. Savoir rédiger.
- Expression orale à partir et à propos de documents audiovisuels, avec utilisation du vocabulaire spécifique approprié.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Un test en cours de semestre (coef.1). *Durée : 10 min*
- Un test final (coef.2). *Durée : 20 min*

Grammaire

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.2). *Durée : 1h*

UE4 Langue B : NEERLANDAIS

Approfondissement des connaissances de base en compréhension et expression écrites et orale et en grammaire. Etude et traduction de vocabulaire plus spécifique à travers des textes d'actualités. Présentation des mondes néerlandophones (suite).

Objectifs

Approfondissement des connaissances de base écrites, orales et grammaticales.
Etudes des mondes néerlandophones.

Compétences

Compréhension écrite et orale de différents types de textes ; maîtrise de grammaire et de syntaxe ; production et interaction orales dans la vie courante; argumentation.

Contenus

Langue : Grammaire, vocabulaire, traduction, prononciation, dialogues et production écrite et orale.

Repères bibliographiques

- Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises
- www.neerlandais-strasbourg.info

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites

- Un test courant semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 2h*

Compréhension et expression orales

- Un exposé oral courant semestre (coef.1). *Durée : 10 min*

- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 30 min*
- Une épreuve orale sur un dossier personnel portant sur un sujet d'actualités à rendre en fin de semestre (coef.2). *Durée 20 min*

Grammaire

- Un test courant semestre (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une épreuve finale (coef.3). *Durée : 2h*

UE4 Langue B : JAPONAIS

Suite de l'UE4 du semestre 3 : renforcement des fondamentaux de la langue japonaise moderne écrite et orale.

Objectifs

- Dans la continuité des semestres 1, 2 et 3, on approfondira l'étude systématique des formes grammaticales et syntaxiques de la langue moderne
- On visera aussi une amélioration de la compréhension du japonais moderne ainsi que de l'expression écrite et orale : l'objectif pour l'étudiant est d'apprendre à s'exprimer naturellement suivant les situations, à maîtriser les expressions utiles dans la vie quotidienne et à les transcrire selon la graphie japonaise.

Compétences

Elargissement des connaissances en matière d'expression écrite et orale, afin de pouvoir s'exprimer en japonais sur un thème donné, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Contenus

- Approfondissement des connaissances en grammaire (théorie et pratique), renforcement des bases linguistiques
- Acquisition d'un vocabulaire diversifié permettant de faire face à différentes situations courantes
- Etude et traduction (version/thème) de différents types de textes courants, dialogues etc.
- Exercices oraux en japonais (conversation, discussion, description, exposé) à partir de sujets donnés ou de documents fournis (journaux, films, émissions télévisées, textes contemporains)

Repères bibliographiques

- NELSON Andrew N., *The Original Modern Reader's Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle ou HAIG John H., *The New Nelson Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle (obligatoire)
- Dictionnaire japonais-français, Standard (éd.Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd.Ôbunsha) (conseillé dès la première année)
- Dictionnaire français-japonais, Nouveau Standard (éd.Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd.Ôbunsha) (conseillé)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites

- Deux épreuves de compréhension et expression écrites (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales et Grammaire

- Deux épreuves de compréhension écrite/orale/grammaire (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation anglaise

Objectifs et contenus

Développer et préciser les connaissances de la société britannique, des principaux enjeux politiques, économiques et sociaux depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Etudier l'évolution de la société britannique à partir d'une approche historique thématique et chronologique en cours magistral ; à travers l'analyse et la synthèse de documents authentiques traitant des réalités politiques, économiques et sociales, durant la même période, en travaux dirigés.

Repères bibliographiques

- ORWELL, George, *The Road to Wigan Pier*, 1937
- PICTON, Hervé, *A Handbook of British Civilization*, Ellipses, 2008
- AVRIL, Emmanuelle et DAVIS, Richard (eds), *Comprendre la Grande-Bretagne de Tony Blair*, P.U. du Septentrion, 2001
- Lire, régulièrement, les quotidiens britanniques (*The Independent*, *The Guardian*, *The Times*), les magazines (*The Economist* etc.) traitant des question d'actualité.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve en mi-semester : épreuve écrite ou orale (individuelle ou en groupes) pendant les TDs (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve en fin de semestre : travail écrit portant sur le cours et les TDs (coef.3). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation allemande

A) CIVILISATION (coefficient 1)

Compétences

- Connaissance et compréhension de l'Allemagne contemporaine dans sa dimension politique et sociale
- Maîtriser les concepts fondamentaux du système politique

Contenus

Institutions et système politique allemand (Loi fondamentale, paysage politique, système fédéral, etc.), illustration par des exemples tirés de l'actualité

Repères bibliographiques

Cf Repères bibliographiques S3

- Les étudiants sont priés de se reporter sur la plateforme pédagogique en ligne *e-langues* (accessible par l'ENT <http://ent.u-strasbg.fr/>) sur laquelle sont téléchargés des documents, des lectures complémentaires par rapport au cours. On y trouvera également des ouvrages et des sites de référence dont le site - indispensable - de la Bundeszentrale für politische Bildung. <http://www.bpb.de/>.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve écrite. *Durée : 1h*

B) PRESSE (coefficient 1)

Compétences

Poursuivre le travail entamé en S3

- Connaissance du paysage contemporain de la presse germanophone
- Maîtriser la typologie des textes de presse
- Savoir analyser de façon critique divers types de textes de presse
- Savoir en tirer les éléments pour la compréhension de l'Allemagne actuelle
- Savoir constituer un dossier de presse autour d'une problématique actuelle et savoir en rendre compte de façon critique

Contenus

Système médiatique, typologie des textes de presse, revue de presse, études de textes de presse en lien avec l'actualité politique afin d'éclairer le cas échéant le CM de civilisation.

Repères bibliographiques

- La lecture quotidienne de la presse est indispensable pour l'ensemble des études et en particulier pour le TD presse et le CM de civilisation.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Prise en compte de la participation (revue de presse) (coef.1)
- Un dossier de presse réalisé à deux (consignes données en cours) (coef.5)

UE5 : Civilisation latino-américaine

La réalité latino-américaine contemporaine à partir de son histoire, depuis le temps des Découvertes et des conquêtes jusqu'à nos jours. Pendant ce cours sera présenté un panorama des grandes étapes historiques pendant la période mentionnée, lequel sera suivi d'une étude des mécanismes de domination et d'exploitation des ressources locales établis par les Espagnols, des caractéristiques de la société latino-américaine au XVIIIe siècle et de ce qui en est resté après les Indépendances. Seront également traitées la question de l'intégration des jeunes nations latino-américaines dans le système économique mondial et la nouvelle dépendance des anciennes colonies par rapport à l'extérieur.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un contrôle continu (épreuve sur table, travail à la maison ou exposé en classe de 15 minutes)
- Un contrôle terminal. *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation italienne

A) CIVILISATION

Comme pour le semestre 3, nous poursuivrons l'étude de la Civilisation italienne dans le but de mieux comprendre l'évolution de la société depuis le miracle économique à nos jours dans l'objectif d'une meilleure compréhension de la réalité italienne contemporaine telle qu'elle apparaît à travers les médias. Les sujets traités seront les suivants :

- La crise de 1969 et ses conséquences
- Les grandes réformes sociales de 1970

- Les années de plomb
- Les partis politiques avant et après 1992

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Une épreuve écrite à la moitié du semestre (coef.1). *Durée : 1h*
- Une épreuve écrite finale (coef.2). *Durée : 1h30*

B) PRESSE

Nous poursuivrons également l'étude de la presse italienne (La Repubblica, Il Corriere della Sera, La Stampa, Il giornale, Il Sole 24 ore ...) commencée en semestre 3. Nous rappelons aux étudiants que dans le cadre des études de Civilisation la lecture d'au moins un quotidien par semaine et du texte conseillé est obligatoire.

Repères bibliographiques

- Enrico PUGLIESE, *L'Italia tra migrazioni internazionali e migrazioni interne*, Bologna, Il Mulino (Lecture obligatoire)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Un dossier de presse (coef.1).

UE5 : Civilisation grecque

Objectifs

Connaître la vie et les pratiques culturelles de la Grèce d'aujourd'hui.

Contenus

Traiter de sujets inédits tels que : urbanisme et architecture, habitat rural, Patras 2006-capitale européenne de la culture, festivals, contacts entre la Grèce moderne et l'espace européen.

Repères bibliographiques

- *About Greece*, Ministry of Press and Mass Media, Secretariat General of Information, 2001.
- « La Grèce aujourd'hui » in *Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon* vol. 77, n°4 2002.
- SIVIGNON Michel, AURIAC Franck, DESLONDES Olivier, MALOUTAS Thomas *Atlas de la Grèce* Editions du CNRS, La Documentation française, Montpellier, 2003.
- DALEGRE Joëlle (dir.), *La Grèce inconnue d'aujourd'hui*, L'Harmattan, 2011

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Une évaluation intermédiaire, vers la mi-semestre, sur la base d'un exposé (coef.1).
- Un devoir écrit portant en partie sur une lecture au programme (*La Grèce dans tous ses états*, L'Harmattan, 2003) (coef.2). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation néerlandaise

Présentation des grandes lignes des mondes néerlandophones à travers textes français et néerlandais : histoire, géographie, sociétés, questions politiques contemporaines (suite).

Repères bibliographiques

Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises et www.neerlandais-strasbourg.info)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Un dossier à rendre courant semestre (coef.2).
- Une épreuve écrite portant sur les sociétés néerlandophones (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation japonaise

Objectifs et contenus

Suite de l'UE5 du semestre 3, « Aspects du Japon contemporain », ce cours vise à transmettre à l'étudiant les éléments et les clés de base nécessaires à la compréhension des réalités du Japon contemporain (institutions politiques, réalités sociales, économiques et culturelles etc.).

Repères bibliographiques

- DOWER John, *Embracing Defeat*, éd. W.W. Norton
- BOUISSOU Jean-Marie (dir.), *Le Japon contemporain*, éd. Fayard/CERI
- LUCKEN Michael et al. (dir.), *Le Japon après la guerre*, éd. Philippe Picquier

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Deux épreuves écrites (coef.1). *Durée : 1h*

UE6: Ouverture professionnelle – Droit public et privé

Objectifs et contenus

- Introduction au droit
- Comprendre les sources du droit
- Cerner les deux branches fondamentales du droit : droit public et droit privé
- Acquérir les bases des logiques juridiques pour appréhender par la suite, les sous-disciplines du droit.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Deux épreuves écrites (coef.1 chacune). *Durée : 1h*

UE7: OPTION LIBRE

LES ETUDIANTS DE LICENCE LEA DOIVENT ABSOLUMENT CHOISIR LEUR OPTION PARMIS LES LISTES PROPOSEES CI-DESSOUS (il existe d'autres d'options mais elles ne permettent pas de valider les semestres de la filière LEA).

Attention : en semestre pair, vérifiez bien que l'option du 1^{er} semestre est toujours proposée ! Si ce n'est pas le cas, pensez à signaler le changement d'option au secrétariat LEA à temps.

ATTENTION : bien que de nombreux départements aient instauré le système de contrôle continu intégral, certains autres proposent toujours une **deuxième session** pour leurs options. Vous êtes priés de vous renseigner auprès des secrétariats de vos options pour connaître les modalités d'examen.

LISTE DES INITIATIONS EN LANGUES VIVANTES :

Nous demandons aux étudiants de ne pas prendre en option (initiation) leur langue maternelle.

Arabe littéral	LV50BM81
Bulgare	LV47BM81
Chinois	LV52BM81
Danois	LV61BM81
* Espagnol	LV30BM81
Grec moderne	LV33BM81
Hébreu	LV51BM81
Hongrois	LV46BM81
* Italien	LV32BM81
Japonais	LV53BM81
Néerlandais	LV60BM81
Norvégien	LV62BM81
Vieux norrois	LV64BM81
Persan	LV57BM81
Polonais	LV42BM81
Portugais	LV31BM81
Roumain	LV41BM81
Russe	LV40BM81
Serbo-croate	LV45BM81
Slovaque	LV44BM81
Suédois	LV63BM81
Tchèque	LV48BM81
Turc	LV55BM81
Arabe littéral (niveau 2)	LV50DM81
Bulgare (niveau 2)	LV47DM81
Chinois (niveau 2)	LV52DM81
Danois (niveau 2)	LV61DM81
* Espagnol initiation (niveau 2)	LV30DM81
Grec moderne (niveau 2)	LV33DM81
Hébreu (niveau 2)	LV51DM81
Hongrois (niveau 2)	LV46DM81
* Italien (niveau 2)	LV32DM81
Japonais (niveau 2)	LV53DM81
Néerlandais (niveau 2)	LV60DM81
Norvégien (niveau 2)	LV62DM81
Initiation au vieux norrois	LV64DM81
Persan (niveau 2)	LV57DM81
Polonais (niveau 2)	LV42DM81

Portugais (niveau 3)	LV31DM81
Roumain (niveau 2)	LV41DM81
Russe (niveau 2)	LV40DM81
Serbo croate (niveau 2)	LV45DM81
Slovaque (niveau 2)	LV44DM81
Suédois (niveau 2)	LV63DM81
Tchèque (niveau 2)	LV48DM81
Turc (niveau 2)	LV55DM81

***Attention : nombre de places limité pour les inscriptions en initiation notamment en espagnol et en italien (présentation du livret scolaire obligatoire).**

LISTE DES OPTIONS DE LANGUES POUR NON-SPECIALISTES :

Allemand	LV10BM31
Allemand (niveau 2)	LV10DM31
Anglais	LV20BM31
Anglais (niveau 2)	LV20DM31
Arabe	LV50BM31
Arabe (niveau 2)	LV50DM31
Espagnol	LV30BM31
Espagnol (niveau 2)	LV30DM31
Grec moderne	LV33BM31
Grec moderne (niveau 2)	LV33DM31
Hébreu	LV51BM31
Hébreu (niveau 2)	LV51DM31
Italien	LV32BM31
Italien (niveau 2)	LV32DM31
Persan	LV57BM31
Persan (niveau 2)	LV57DM31
Roumain	LV41BM31
Roumain (niveau 2)	LV41DM31
Russe	LV40BM31
Russe (niveau 2)	LV40DM31
Turc	LV55BM31
Turc (niveau 2)	LV55DM31

INITIATION OU PERFECTIONNEMENT DE L'ALLEMAND ET DE L'ANGLAIS :

Des matières de langues en allemand et en anglais (initiation ou perfectionnement) sont proposées au département de linguistique appliquée, le CRAL : Bâtiment 5 2^{ème} étage bureau 5229. L'étudiant passera un test au début de l'année qui déterminera son niveau en langue.

Attention : les étudiants qui font anglais ou allemand en langue majeure ne peuvent pas opter pour une de ces matières.

ALLEMAND

LV85BM01	ALLEMAND - INITIATION
LV86BM01	ALLEMAND - INITIATION Réinsc.
LV85BM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1

LV86BM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV85BM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV86BM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV85BM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV86BM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV85BM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV86BM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV85BM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV86BM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV85BM07	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

ANGLAIS

LV87BM01	ANGLAIS - INITIATION
LV88BM01	ANGLAIS - INITIATION Réinsc.
LV87BM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV88BM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV87BM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV88BM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV87BM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV88BM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV87BM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV88BM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV87BM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV88BM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV87BM07	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

LISTE DES AUTRES OPTIONS PROPOSEES AUX ETUDIANTS LEA :

*Les étudiants ne sont pas autorisés à prendre les modules de langue et de civilisation quand la langue est étudiée en tant que spécialiste (matières mentionnées par « * »).*

<i>UFR</i>	<i>Codes matières</i>	<i>Intitulés des matières</i>
Lettres	LT20BM81	Littérature française
	LT17BM22	Introduction au grec ancien, 1
	LT17DM22	Découverte du grec ancien, 2
Langues	LV50BM42	Littérature et civilisation arabes sur textes traduits
	LV47BM41	Littérature et civilisation bulgares sur textes traduits
	LV84BM11	Didactique du FLE : perfectionnement
	LV84DM11	Didactique du FLE : perfectionnement
	LV03BM83	Approche socio-linguistique de la situation alsacienne
	LV03BM39	Intro aux aires linguistiques germaniques
	LV33BM39	Rapport langues grecques / autres langues européennes
	LV33BM42	* Civilisation grecque moderne sur textes traduits
	LV51BM41	Littérature hébraïque contemporaine
	LV51BM42	La société israélienne - identité, clivages, institutions et démocratie
	LV51BM44	Littérature post-biblique
	LV46BM41	Civilisation hongroise sur textes traduits
	LV53BM41	Japon moderne contemporain
	LV60BM41	*Littérature et civilisation néerlandaises sur textes traduits
LV57BM41	Littérature et civilisation persanes sur textes traduits	

	LV42BM41	Littérature et civilisation polonaises sur textes traduits
	LV07BM43	Introduction aux langues romanes : italien et espagnol (géré par le département d'italien)
	LV41BM41	Littérature et civilisation roumaines sur textes traduits
	LV40BM41	Littérature et civilisation russes sur textes traduits
	LV65BM41	Littérature et civilisation scandinaves sur textes traduits
	LV45BM41	Civilisation et littérature serbo-croates sur textes traduits
	LV44BM41	Civilisation et littérature tchèques et slovaques sur textes traduits
	LV55BM41	Histoire, géographie et civilisation du monde turc contemporain
	LV33DM39	Contacts Langues et Cultures : la Grèce dans l'Europe aujourd'hui
	LV07DM37	Culture des pays hispanophones
Sciences Sociales	SO00DM15	Interactionnisme
	SO00DM14	Sociologie allemande
	SO00DM16	Approche sociologique de la modernité
	SO00DM21	Ethnologie
	SO00DM40	Démographie (« Pratique du commentaire »)
	SO00DM42	Sociétés urbaines et environnements
	SO00DM43	Développement social (« Intro. à la socio. de la marginalité » et « Intro. aux théories de l'insertion »)
	SO00DM44	Economie (« Approches socio-économique de la croissance »)
	SO00DM45	Populations d'origine étrangère (« Intro. à la socio. de l'immigration » et « Intro. à la sociologie de l'immigration » et « Nationalité et origine dans les recensements »)
Arts	AR20BM83	Musique dans l'histoire des arts
	AR20DM87	Patrimoines : Musique électroacoustique
Sciences Historiques	SH30BM14	Histoire de l'art moderne
	SH30BM12	Histoire de l'art contemporain
	SH10DM71	Histoire économique et sociale
	SH10DM72	Histoire des religions
	SH10DM73	Histoire régionale
IUFM	FME2PM10	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - la voix, outil de communication et d'expression
	FME2PM12	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - se former et enseigner à l'étranger
	FME2PM13	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - questions morales et religieuses
	FME3PM23	PPME - 1 ^{er} degré - la philosophie à l'école et l'autodéfense intellectuelle
	FME3PM24	PPME - notions de base pour l'enseignement du français à l'école primaire
	FME3PM26	PPME - 1 ^{er} degré - didactique d'histoire et géographie à l'usage des futurs enseignants
	FME3PM27	PPME - 1 ^{er} degré - mathématiques
	FME3PM28	PPME - 1 ^{er} degré - SVT/Physique
	FME2PM10	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - la voix, outil de communication et d'expression
Sciences de la vie	VI02FMLS	Langue des signes

SEMESTRE 5

UE	Enseignement	Responsables	Volume horaire	Coef.	ECTS
UE1	Français Rhétorique du discours oral LA10EM10	C. Gérard	TD : 18h	1	3 ECTS
UE2	Préparation au stage LA10EM11 TICE Données multimédias : LA10EM40 Recherche sur le web : LA10EM43	PJ Lombard A. Todirascu	TD : 24h TD : 12h	1	3 ECTS
UE3	Langue A Allemand : LA10EM20 Anglais : LA10EM21	Allemand <u>CEE/Version :</u> N. Hillenweck <u>CEO :</u> N. Henkelmann <u>Matière d'application :</u> C. Moser, B. Steinmetz Anglais : <u>CEE / thème :</u> I. Wallaert <u>Matière d'application :</u> N. Moritz <u>CEO :</u> Y. Cox-Riss	CEE (TD) : 18h CEO (TD) : 18h MA (TD) : 12h	2	6 ECTS
UE4	Langue B Espagnol : LA10EM22 Italien : LA10EM23 Grec moderne : LA10EM24 Néerlandais : LA10EM27 Japonais : LA10EM28	Allemand (voir UE3) Espagnol : <u>CEE :</u> PJ Lombard <u>Matières d'application :</u> A. Fernandez <u>CEO :</u> PJ Lombard Italien : <u>CEE :</u> A. Volclair <u>Matière d'application :</u> P. Cantarelli <u>CEO :</u> G. Failla Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	CEE (TD) : 18h CEO (TD) : 18h MA (TD) : 12h	2	6 ECTS
UE5	Civilisation Allemande : LA10EM70 Anglaise : LA10EM71 Espagnole : LA10EM73 Italienne : LA10EM75 Grecque : LA10EM74 Néerlandaise : LA10EM77 Japonaise : LA10EM78	Anglais : MJ Da Col Richert Allemand : A. Kostka Espagnol : A. Fernandez, N. Lebrun Italien : F. D'Antonio Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	CM : 12h TD : 12h	2	6 ECTS
UE6	Institutions européennes (1) LA10EM13 Gestion des entreprises (2) LA10EM14	(1) M. Bouzar (2) voir au secrétariat LEA	(1) CM : 24h (2) CM : 24h	1	3 ECTS
UE7	Option libre Voir liste des options p.120	Voir UFR concernée	Voir UFR concernée	1	3 ECTS

N.B. : Les contenus des cours sont détaillés sous réserve de modifications.

UE1: Français

UE1 : Rhétorique du discours oral

Objectifs

- Appliquer à une plus grande échelle certaines techniques d'expression vues en L2 (argumentation et figures du discours), notamment, et en proposer de nouvelles à partir des acquis traditionnels de la rhétorique oratoire.
- Donner des repères pour la prise de parole en public en proposant aux étudiants de la pratiquer dans les conditions d'un débat contradictoire.

Compétences

- Savoir construire un discours efficace en anticipant notamment sur les objections d'un auditoire adverse.
- Savoir exposer ce discours à l'oral dans les règles de l'art (usage de fiches support, voix, gestuelle, etc.).

Contenus

- Les principes de l'art oratoire : l'adaptation au public, les genres rhétoriques, l'éthos et le pathos, etc.
- Analyse critique de discours et de débats politiques : qualités à acquérir et écueils à éviter.
- En employant les moyens de la rhétorique, rédaction semi-dirigée d'un discours sur un sujet à enjeu (social, culturel, écologique ou économique).

Repères bibliographiques

- Reboul O., 2011, Introduction à la rhétorique, PUF.
- Robrieux J.-J., 2000, Rhétorique et argumentation, Armand Colin.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- Une épreuve écrite comportant l'analyse d'un discours politique et des questions de cours (coef.1). *Durée 1h*
- Au fil du semestre, rédaction d'un discours qui sera défendu en séance dans le cadre d'une « joute oratoire » opposant deux groupes sur un sujet commun. L'évaluation portera sur la qualité rhétorique de l'écrit-support (50%) ainsi que sur la performance orale des membres du groupe (50%) (coef.1).

UE2: TICE et préparation au stage

UE2 : Préparation au stage (coefficient 1)

Les ateliers de préparation stage sont obligatoires et se déroulent en français et dans chacune des deux langues majeures (Pour certaines langues MODIMES - langues Moins Diffusées et Moins Enseignées - la préparation est intégrée aux cours de compréhension et expression écrites). Les ateliers ont pour objet de présenter aux étudiants la méthodologie de la recherche de stage, de leur enseigner comment rédiger un CV et une lettre de candidature spontanée en français et dans chacune des deux langues majeures, et de les préparer à l'entretien préalable à l'obtention du stage. Certaines séances sont également consacrées à la rédaction du rapport de stage. La méthodologie de la recherche de stage est transposable à celle de la recherche d'emploi.

Les étudiants de l'UDS participant à un programme européen d'études ou d'échanges Erasmus ne peuvent bénéficier de ces enseignements. Ils reçoivent par courrier, dans le courant du premier semestre, un petit dossier de conseils méthodologiques et pratiques leur permettant d'élaborer un bref dossier personnel (6 pages maximum) retraçant leur progression dans la recherche de stage, à adresser courant décembre au tuteur désigné en début d'année universitaire. (Tout dépassement du délai imparti entraînera le report de la correction de ce dossier au semestre 6 et repoussera d'autant celle du rapport de stage de septembre).

Objectifs

Préparer l'étudiant à la recherche de stage, lui permettre de préciser son projet d'études et préparer sa future insertion professionnelle.

Compétences

- Comprendre et maîtriser la méthodologie de la recherche de stage
- Savoir rédiger une lettre de candidature spontanée et un CV en français et dans les langues étrangères étudiées
- Savoir se présenter, présenter son parcours d'études, ses expériences professionnelles et ses compétences, au cours d'un entretien préalable à l'obtention d'un stage.

Contenus

Ateliers hebdomadaires obligatoires.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- CV et lettre de candidature spontanée en français et dans l'une des deux langues majeures (coef.1).

Fin août : remise du rapport de stage

UE2 : TICE (coefficient 1)

Cette UE complète les compétences techniques acquises avec le C2I dans un des domaines suivants (au choix) : langage HTML, gestion de bases de données, techniques de recherches avancées sur le Web

Objectifs

Selon l'option choisie (2 modules au choix repartis en 3 groupes)

Compétences selon l'option choisie

- Maîtrise des concepts de base de traitement d'images, son, vidéo et des outils de traitement de données multimédia
- Maîtrise des techniques de recherche avancées sur le Web et des outils de recherche (moteurs, annuaire)

Contenus

Les étudiants doivent choisir un des modules ci-dessous.

1) Données multimédia

Objectifs

Familiariser les étudiants avec les concepts des supports numériques multimédias, les initier à l'utilisation de logiciels de manipulation des fichiers multimédia. *Volume horaire: 12h.*

Compétences

Manipuler des fichiers multimédia (image, son, vidéo) avec les logiciels appropriés, fabriquer des supports interactifs et des présentations pour accompagner le travail demandé pour d'autres modules.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un dossier à réaliser en commun avec un module de compréhension et expression orales (coef.1).

2) Recherche sur le Web

Objectifs

Familiariser les étudiants avec les concepts de base du Web (ressources disponibles sur Internet, fonctionnement des moteurs de recherche, langages de requêtes utilisés par les moteurs), au travers d'applications telles que la constitution de sa propre bibliographie sur un thème donné ; les amener à une évaluation critique des résultats de la recherche.
Volume horaire: 12h.

Compétences

- Mener une recherche efficace sur le Web en sélectionnant et en utilisant les outils de recherche les plus pertinents.
- Traiter l'information recueillie.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Deux épreuves sur machine (coef.1 chacune). *Durée : 30min*

UE3: Langue A

UE3 Langue A : ANGLAIS

A) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Compétences

Maîtriser la compréhension de textes audio plus complexes

Contenus

Analyse de documents audio ou vidéo et restitution de leur contenu, soit sous forme de réponses à des questions pointues, soit sous forme de résumé. Entraînement à la prise de parole dans le cadre de situations de négociation, en utilisant le vocabulaire approprié. Présentation orale basée sur un travail de recherche approfondi et traitant d'un sujet en relation avec le monde anglo-saxon ; présentation suivie d'un débat animé par l'étudiant (durée totale : 45 mn).

B) Compréhension et expression écrites / thème (coefficient 1)

Compétences

- Analyser et comprendre l'organisation d'un texte en vue de la traduction,
- Comprendre et appliquer les principales opérations traductives (grammaire et syntaxe),
- S'initier à une approche professionnelle de la traduction et de la méthodologie de la recherche terminologique,
- Consolider ses qualités rédactionnelles en anglais.

Contenus

- Initiation aux techniques de la traduction et à la recherche terminologique à travers la traduction vers l'anglais de textes issus de divers domaines de spécialité,
- Introduction aux principales opérations de la traduction français-anglais.

C) Matières d'application (coefficient 1)

Compétences

Etre apte à comprendre et à utiliser les différents concepts du marketing à travers la conception d'un projet publicitaire mené en groupe de façon professionnelle.

Contenus

- Initiation à la terminologie spécifique aux domaines du marketing et de la publicité,
- Conception et présentation orale d'un dossier thématique en groupe.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Compréhension et expression orales

- Une épreuve de compréhension orale de fin de semestre (coef.3). *Durée : 1h30*
- Une évaluation de la participation orale en cours (coef.1).

Ou

- Une épreuve de compréhension orale de fin de semestre (coef.2). *Durée : 1h30*
- Un exposé individuel suivi d'un débat (coef.2). *Durée : 30 min*

Compréhension et expression écrites

- Un thème à mi-semester (coef.1). *Durée : 30 min*
- Un thème en fin de semestre (coef.3). *Durée : 1h30*

Matières d'application

- Une épreuve sur table (coef.1). *Durée : 1h*
- Un dossier et présentation en groupe (coef.1).

UE3 Langue A : ALLEMAND

A) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Compétences

- Comprendre des textes documents audio portant sur un large éventail de questions, saisir les contenus explicites et implicites dans des contextes complexes,
- S'exprimer clairement et sans hésitations face à un germanophone,
- Savoir monter et présenter un projet en situation professionnelle.

Contenus

- Présentation d'exposés, constitution de recherches d'information portant sur un large éventail de sources (ressources numériques, livres, journaux, divers média radiophoniques et télévisuels),
- Compréhension et synthèse de textes oraux complexes issus des média germanophones.

Repères bibliographiques

- www.spiegel.de
- www.faz.net
- www.dradio.de

B) Compréhension et expression écrites / Version usuelle (coefficient 1)

Objectifs

Traduction usuelle et initiation aux procédés de traduction.

Compétences

- Savoir appréhender le texte à traduire, en comprendre la structuration, le contextualiser,
- Savoir dégager le sens, identifier, analyser et résoudre les problèmes de traduction posés en fonction du contexte,
- Comprendre et maîtriser les enjeux de la traduction,
- Savoir reformuler et traduire le texte en français.

Contenus

Diversité de textes, pour l'essentiel des extraits de la presse allemande à dominante socio-culturelle et socio-politique.

C) Matières d'application (coefficient 1)

Compétences

- Savoir comprendre des textes techniques dans le domaine étudié,
- Savoir acquérir et appliquer des connaissances terminologiques dans un domaine,
- Savoir constituer un glossaire,
- Savoir rédiger des textes en allemand en utilisant des termes spécialisés du domaine étudié.

Contenus

- Initiation à un ou deux domaines d'application (notamment l'économie) à partir de documents divers (généralement écrits, exceptionnellement audio ou vidéo),
- Introduction aux langues de spécialité et initiation au travail terminologique.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Compréhension et expression orales

- Un exercice oral en cours (coef.1).
- Une note de participation (coef.1).
- Une épreuve de compréhension orale (coef.2). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression écrites

- Un exercice de traduction individuel ou en groupe (coef.1).
- Une épreuve écrite de traduction (coef.2). *Durée : 1h30*

Matières d'application

- Une présentation orale (coef.1).
- Une épreuve écrite de fin de semestre (coef.1). *Durée : 1h*

UE4: Langue B

UE4 Langue B : ESPAGNOL

A) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Étude de spots publicitaires en espagnol. Les étudiants sont invités, dans un premier temps, à déterminer la nature des spots proposés par l'enseignant, à en analyser la structure, à en décoder les représentations et à en déchiffrer les messages suivant une approche sémiotique, sémiologique et sociologique. Ils devront ensuite préparer et présenter devant la classe une publicité de leur choix suivant la méthodologie exposée

durant les premières séances essentiellement didactiques. Cet exercice sera suivi d'un débat co-animé par l'enseignant et les étudiants auteurs de la présentation. Au cours du semestre, un ou deux exercices de compréhension de l'oral pourront être proposés aux étudiants pour leur entraînement en vue de l'examen de fin de semestre.

Objectifs

- Approfondissement des connaissances et des compétences linguistiques acquises au cours des deux premières années
- Consolidation de l'autonomie à l'oral.

Compétences

- Maîtrise de la méthodologie de l'analyse et de la mise en lumière des différents sens d'un document audio-visuel de type publicitaire
- Maîtrise de l'exposé en langue étrangère
- Maîtrise du lexique afférent au domaine et au document traités
- Compréhension approfondie d'un discours en espagnol et capacité à en restituer le sens en espagnol et en français.

B) Compréhension et expression écrites / Matières d'application (coefficient 2)

Le TD de compréhension et expression écrites sera consacré à la traduction de textes essentiellement à caractère journalistique, tirés de la presse française et de la presse espagnole, ne privilégiant aucun domaine en particulier, suivant les étapes successives que cet exercice suppose. L'étudiant devra ainsi appréhender dans sa globalité le texte à traduire, en comprendre la structuration, en dégager le sens profond, identifier, analyser et résoudre les différents problèmes de traduction posés. L'accent sera mis, entre autres, sur l'importance de la formulation, la reformulation, la ponctuation et la réécriture ainsi que sur la nécessité de connaître les éléments extra-linguistiques du texte à traduire. L'étudiant devra également justifier de façon raisonnée les propositions et les choix de traduction qui sont les siens.

Objectifs

- Approfondir les connaissances et les compétences linguistiques (lexicales, syntaxiques et stylistiques) et extra-linguistiques (culturelles et civilisationnelles).
- Comprendre la démarche du traducteur.
- Acquérir progressivement les principales techniques et réflexes du traducteur.

Compétences

- Savoir relever les indices de structuration d'un texte, comprendre l'organisation de celui-ci par une analyse morpho-syntaxique et stylistique classiques
- Savoir distinguer ce qui ressortit au domaine de l'écrit de ce qui ressortit à celui de l'oral
- Comprendre et savoir restituer de façon raisonnée le sens d'un énoncé dans la langue d'arrivée
- Savoir utiliser les principaux outils de traduction (dictionnaires monolingues, bilingues...)

Repères bibliographiques

- *Diccionario de la Real Academia Española de la lengua*, deux volumes.
- *Grand dictionnaire Larousse, Español-Francès / Français-Espagnol*, Paris, 2005
- Robert : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (« le Petit Robert »)
- « Vox », *Diccionario general ilustrado de la lengua española*, Barcelona

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve de traduction de thème et de version en cours de semestre (coef.1). *Durée 1h*

- Une épreuve de traduction de thème et de version à la fin du semestre (coef.2). *Durée : 1h30*

Matières d'application

- Une épreuve de matière d'application en cours de semestre (coef.1). *Durée 1h30*

- Une épreuve de matière d'application à la fin du semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Un exposé en classe (coef.1). *Durée : 20 min*

- Une épreuve de compréhension à l'oral (coef.1). *Durée : 30 min*

UE4 Langue B : ITALIEN

A) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Le cours de compréhension et expression orales sera axé sur la compréhension et la restitution de documents audiovisuels complexes ainsi que sur des présentations et des simulations à partir de sujets « professionnels » (projets, tables rondes, débats, entretien d'embauche ...).

B) Compréhension et expression écrites - Traduction italien-français

Ce cours est axé sur le perfectionnement du transfert linguistique écrit entre l'italien et le français. Il se propose de faire découvrir aux étudiants les différents types de traduction professionnelle susceptibles de faire l'objet d'une spécialisation en Master. Les supports choisis seront authentiques et représentatifs des réalités du marché de la traduction en France. L'accent sera mis sur la découverte des sociolectes, des langages de spécialité et les difficultés phraséologiques et terminologiques y afférant. La méthodologie de la recherche documentaire sera largement abordée (internet, textes parallèles). Supports proposés : textes paramédicaux, documents juridiques simples, documentaires (approche sémiotique, rapports verbo-iconiques) en vue de sous-titrage et de voice-over.

C) Matières d'application (coefficient 1)

Le cours de Matières d'application sera consacré à la communication en entreprise.

Repères bibliographiques

- N. Zingarelli, *Vocabolario della Lingua italiana*, Zanichelli, 2009

- P. Robert, *Dictionnaire de la langue française*, 2009

- M. Dardano, P. Trifone, *La lingua italiana*, Zanichelli

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve écrite intermédiaire de thème (coef.1). *Durée : 1h*

- Une épreuve de thème sur table : 2 sujets au choix : script documentaire ou fiction, document langue de spécialité (coef.2). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression orales

- Une présentation ou une simulation à l'oral d'un sujet professionnel (coef.1).

Durée : 15 - 30 min

- Une épreuve de compréhension orale (coef.1). *Durée : 45 min*

Matières d'application

- Une présentation ou une simulation à l'oral (coef.1). *Durée : 15 - 30 min*

- Une épreuve écrite (coef.2). *Durée : 1h*

UE4 Langue B : GREC MODERNE

Objectifs

Savoir restituer un document spécialisé et savoir argumenter à l'aide des outils grammaticaux et lexicaux appropriés. Maîtriser la compréhension de tout texte, quel qu'en soit le contenu.

Contenus

Révision et renforcement des acquis grammaticaux. Compréhension et mémorisation. Connaissance de la terminologie de base. Utilisation répétée des documents tirés des médias. Maîtrise des techniques de traduction.

Repères bibliographiques

- Georges BABINIOTIS, *Lexiko tis Neas Ellinikis Glossas*, Kentro Lexikologias [Dictionnaire du grec moderne, Centre de Lexicographie], 1998, 2032 p.
- Agnès SALVATERRA, *Le Mot et l'Idée - grec vocabulaire thématique*, Ophrys, 2006, 162 p.
- Se reporter également au Guide Pédagogique du Département d'Etudes néo-helléniques.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Un test en cours de semestre (coef.1). *Durée : 10 min*
- Un test final (coef.2). *Durée: 20 min*

Matières d'application (coefficient 1)

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.2). *Durée : 1h*

UE4 Langue B : NEERLANDAIS

Consolidation des acquis langagiers, grammaticaux et culturels.

Objectifs

Consolidation des connaissances linguistiques et culturelles néerlandaises

Compétences

Compréhension, analyse, traduction et résumés de différents types de textes et de documents à terminologie variable à l'écrit et à l'oral ; maîtrise de grammaire et de syntaxe.

Contenus

- Langue : Grammaire, vocabulaire, traduction, prononciation, argumentation et production écrite et orale.
- Civilisation : Découverte des mondes néerlandophones sous un angle économique et culturel. (Transferer dans civilisation)

Repères bibliographiques

Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises et www.neerlandais-strasbourg.info)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Un CV en néerlandais courant semestre (coef.1).
- Une lettre de motivation en de fin semestre (coef.1).

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Un exposé sur les actualités courant semestre (coef.1).

Matières d'application (coefficient 1)

- Une épreuve écrite de traduction fin semestre (coef.1). *Durée : 1h*

UE4 Langue B : JAPONAIS

La 3^{ème} année est axée sur une étude approfondie et renforcée de la langue japonaise moderne.

Objectifs

Compréhension écrite et orale du japonais moderne (presse, médias, exposés sur des sujets académiques ou actuels).

Entraînement aux techniques de traduction et à la production d'une analyse synthétique en japonais ou en français.

A l'oral, l'objectif est d'apprendre à s'exprimer de manière toujours plus développée et fluide en fonction de la situation.

Compétences

- Pouvoir faire une analyse syntagmatique du japonais sur tout type de texte moderne
- Etre capable d'extraire rapidement les informations essentielles dans un texte en japonais
- Savoir identifier, analyser et résoudre les problèmes de traduction posés
- Produire une analyse synthétique en japonais ou en français

Contenus

- Acquisition d'un vocabulaire contemporain spécialisé dans les domaines économique, politique et social
- Familiarisation avec des structures de phrases complexes permettant de faire face à des situations complexes et de traiter de sujets abstraits
- Entraînement aux techniques de traduction. Etude et traduction en français de textes issus de la presse japonaise et d'ouvrages académiques (domaines économique, politique ou socio-culturel)
- Renforcement des techniques de la composition écrite, de l'expression orale via des exposés en japonais etc.

Repères bibliographiques

- NELSON Andrew N., *The Original Modern Reader's Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle ou HAIG John H., *The New Nelson Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle (obligatoire)
- Dictionnaire japonais-français, Standard (éd.Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd.Ôbunsha) (conseillé dès la première année)
- Dictionnaire français-japonais, Nouveau Standard (éd.Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd.Ôbunsha) (conseillé)
- Dictionnaire japonais *Kôjien*, éd. Iwanami shoten

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Deux épreuves de compréhension et expression écrites (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Un entretien oral ou exposé oral (coef.1). *Durée : 20 min*

Matières d'application (coefficient 1)

- Deux épreuves de matières d'application (coef.1). *Durée : 1h*

UE5: Civilisation

UE5 : Civilisation anglaise

Objectifs et contenus

Connaissance de l'évolution du rôle et du statut des femmes dans la société britannique contemporaine depuis le mouvement des suffragettes jusqu'à nos jours.

Approfondir l'étude de la société britannique contemporaine en se concentrant sur le concept de genre à travers l'analyse et le commentaire de documents authentiques (articles de presse, documents sonores et visuels, ouvrage portant sur le thème d'étude) en travaux dirigés. Le cours magistral procurera l'arrière-plan historique nécessaire à ce travail d'analyse et de synthèse.

Repères bibliographiques

- MILL, John Stuart, *The Subjection of Women*, Hacket Publishing Company, 1988, 109p.

- WOLLSTONECRAFT, Mary, *A Vindication of the Rights of Woman*, Penguin Books, 2004, 269p.*

- PANKHURST, Sylvia, *The Suffragette Movement*, Virago Press, 1977, 648p.

- ROWBOTHAM, Sheila, *Woman's Consciousness, Man's World*, Penguin Books, , 1973, 160p.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Une épreuve orale avec support *power point* possible en cours de semestre durant les TD (coef.1). *Durée : 20 min*

- Une épreuve de fin de semestre : « essay » (coef.3). *Durée : 1h30*

UE5 : Civilisation allemande

Compétences

Comprendre l'évolution des structures socio-culturelles, politiques et économiques des mentalités en Allemagne en les situant dans l'interaction avec les cultures voisines et dans une perspective historique qui conduit à l'analyse des situations contemporaines.

Contenus

La mise en place de l'Allemagne contemporaine dans l'espace européen au cours du « long dix-neuvième siècle ». Les pratiques politiques, culturelles et sociales de l'Empire bismarckien, et leurs répercussions sur l'Allemagne actuelle (Etat social, économie sociale de marché...). Enjeux identitaires de l'Allemagne, particulièrement dans les régions frontières.

Repères bibliographiques

- Deutsche Geschichte in Schlaglichtern, Mannheim, Meyers Lexikonverlag (dernière édition)
- dtv Lexikon Geschichte, 2 vols, (dernière édition)
- Winkler, Heinrich August: *Der lange Weg nach Westen. Deutsche Geschichte 1806-1933*, Bundeszentrale für politische Bildung, Bonn 2002
- Nipperdey, Thomas: *Deutsche Geschichte 1866-1918. Bd. 2: Machtstaat vor der Demokratie*, Beck, München 1995
- <http://germanhistorydocs.ghi-dc.org/index.cfm?language=german> (excellent site, en anglais et en allemand, de l'Institut historique allemand de Washington)
- <http://www.dhm.de/lemo/>

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un exercice (coef.1).
- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation espagnole

Le cours porte sur la Transition démocratique en Espagne et sur la Constitution de 1978.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un contrôle continu (épreuve sur table, travail à la maison ou exposé en classe de 15 minutes) (coef.1).
- Un contrôle terminal (coef.2). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation italienne

L'étude de la civilisation portera sur des thèmes spécifiques visant à rendre compte de la situation actuelle de la société italienne et de ses rapports avec les autres pays européens. Ces thèmes seront les suivants :

- M. L'organisation de l'Etat et les problèmes politiques actuels
- MI. Le régionalisme et le fédéralisme
- MII. Le clientélisme et les mafias
- MIII. Les PME et les districts industriels italiens
- MIV. Les rapports avec le Vatican et les Concordats (1929-1984)
- MV. L'Italie et l'Union Européenne
- MVI. La langue italienne et les dialectes
- MVII. *Beni culturali* et politique culturelle italienne

La lecture d'un des ouvrages conseillés et de la presse italienne est obligatoire afin de pouvoir apporter un point de vue approfondi et personnel sur les thèmes indiqués

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION 1**

- Une épreuve écrite sur un ou plusieurs documents traitant l'un des thèmes au programme (coef.1) (*Travail à la maison*)

- Une épreuve écrite sur l'un des thèmes au programme et/ou sur les ouvrages dont la lecture est obligatoire. (coef.2). *Durée : 1h30*

UE5 : Civilisation grecque

Objectifs

Connaître les structures institutionnelles et socio-politiques de la Grèce d'aujourd'hui.

Contenus

Etude des phénomènes politiques, sociaux et culturels de la Grèce contemporaine (semestre 5 : société, politique et institutions ; politique et religion - semestre 6 : politique et culture, médias)

Voir le Guide du Département d'Etudes Néo-helléniques.

Repères bibliographiques

- Revue *Mesogeios* (2001 - 2002)
- « Athènes », *La Pensée de Midi* n°11 - décembre 2003
- *Institutions et vie culturelles* sous la direction de Guy Saez, Les Notices de la Documentation française, CNPFT, 2004
- *Grèce, Ελλάδα [Ellada], Figures de l'altérité* in "Ethnologie française" 2005/2 - avril-juin *Europe, diversité culturelle et mondialisations* sous la responsabilité de François de Bernard, L'Harmattan, 2005
- *Τετράδια Πολιτισμού*, Υπουργείο Πολιτισμού, Αθήνα, Μάρτιος 2007 [Tetradia politismou, Ypourgeio Politismou, Athina, Martios 2007].

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- *TD* : une évaluation, vers la mi-semestre sur la base d'un exposé (coef.1)
- *CM* : un devoir portant en partie sur une lecture au programme (*Tetradia Politismou*, Ypourgeio Politismou, Athina, Martios, 2007) (coef.2). *Durée : 1h30*

UE5 : Civilisation néerlandaise

Découverte des mondes néerlandophones sous un angle économique et culturel.

Repères bibliographiques

Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises et www.neerlandais-strasbourg.info

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un dossier de recherche à rendre courant semestre (coef.2).
- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation japonaise

Objectifs et contenus

Etude des fondements politiques du Japon et de l'identité japonaise, des relations entre le Japon et ses voisins au long de leur histoire, des faits de civilisation communs au Japon et à la Chine etc. L'objectif est d'apporter à l'étudiant des connaissances et des clés pour mieux comprendre la civilisation japonaise passée et présente.

Repères bibliographiques

- HERAIL Francine, *Histoire du Japon - Des origines à la fin de Meiji*, éd. POF
- HERAIL Francine et al., *Histoire du Japon*, éd. Horvath
- INOUE Nobutaka et al. (dir.), *Shinto : A Short History*, trans. and adapt. by Mark Teeuwen and John Breen, éd. Routledge
- SIEFFERT René, *Les religions du Japon*, éd. POF
- SABOURET Jean-François (dir.), *Japon, peuple et civilisation*, éd. La Découverte
- REISCHAUER Edwin O., *Histoire du Japon et des Japonais (2 tomes)*, éd. Seuil
- CHENG Anne, *Histoire de la pensée chinoise*, éd. Seuil

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve orale intermédiaire (exposé de 15 min) (coef.1).
- Une épreuve écrite finale (coef.1). *Durée : 1h30*

S5 - UE6: Ouverture professionnelle et culturelle

UE6 : Institutions européennes (coefficient 1)

Histoire, économie et institutions de l'Union européenne.

Objectifs

Approche de l'Union européenne dans ces dimensions historique, économique et politique et, compréhension des mécanismes institutionnels de l'Union européenne.

Contenus

- L'INTEGRATION EUROPEENNE (histoire, nature et objectifs)
- L'EUROPE INSTITUTIONNELLE
- L'EUROPE ECONOMIQUE (politiques communes et UEM)
- L'EUROPE POLITIQUE

Repères bibliographiques

- BAUDIER, Gilles et TEYSSIER, François, 2000, *La construction de l'Europe*, PUF, Que-sais-je, n° 3535.
- CARTOU Louis, CLERGERIE Jean-Louis, GRUBER Annie, RAMBAUD Patrick, 2006, *L'union européenne*, Dalloz.
- CENTRE EUROPEEN DE SCIENCE PO, 2000, *Lexique du vocabulaire de l'Europe*, Presses de Science Po, 300p.
- DELMAS, Claude, 1980, *La civilisation européenne*, PUF, "Que sais-je?".
- MORIN, Edgar, 1987, *Penser l'Europe*, Ed. Gallimard. (Nouvelle édition complétée Folio 1990)
- QUERMONNE Jean-Louis, 2005, *Le système politique de l'Union européenne*, Montchrestien, coll. Clefs, Paris.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Une épreuve écrite (dissertation ou plusieurs questions) (coef.1). *Durée : 2h*

UE6 : Gestion des entreprises (coefficient 1)

Objectifs

- Définir l'entreprise
- Comprendre le fonctionnement d'une entreprise en étudiant ses différentes activités
- Savoir interpréter les informations financières publiées par les entreprises

Contenus

1ère partie : l'entreprise et son environnement

Définitions et analyses de l'entreprise

Typologie des entreprises

L'entreprise et le tissu économique

L'entreprise et l'intérêt général

2ème partie : la gestion des activités

La démarche mercatique

La connaissance du marché

Les actions sur le marché : la communication

Les actions sur le marché : produit, prix, distribution

La gestion de production

La fonction achat

3ème partie : la gestion financière de l'entreprise

L'analyse du bilan

L'analyse du compte de résultat

Les besoins et ressources de financement

Les différentes comptabilités

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION 1*

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h30*

S5 – UE7: Option libre

LES ETUDIANTS DE LICENCE LEA DOIVENT ABSOLUMENT CHOISIR LEUR OPTION PARI MI LES LISTES PROPOSEES CI-DESSOUS (il existe d'autres d'options mais elles ne permettent pas de valider les semestres de la filière LEA).

ATTENTION : bien que de nombreux départements aient instauré le système de contrôle continu intégral, certains autres proposent toujours une **deuxième session** pour leurs options. Vous êtes priés de vous renseigner auprès des secrétariats de vos options pour connaître les modalités d'examen.

LISTE DES INITIATIONS EN LANGUES VIVANTES :

Nous demandons aux étudiants de ne pas prendre en option (initiation) leur langue maternelle.

Arabe littéral	LV50AM81
Bulgare	LV47AM81
Chinois	LV52AM81
Danois	LV61AM81
* Espagnol	LV30AM81
Grec moderne	LV33AM81
Hébreu	LV51AM81
Hongrois	LV46AM81
* Italien	LV32AM81
Japonais	LV53AM81
Néerlandais	LV60AM81
Norvégien	LV62AM81
Vieux norrois	LV64AM81
Persan	LV57AM81
Polonais	LV42AM81
Portugais	LV31AM81
Roumain	LV41AM81
Russe	LV40AM81
Serbo croate	LV45AM81
Slovaque	LV44AM81
Suédois	LV63AM81
Tchèque	LV48AM81
Turc	LV55AM81
Arabe littéral (niveau 2)	LV50CM81
Bulgare (niveau 2)	LV47CM81
Chinois (niveau 2)	LV52CM81
Danois (niveau 2)	LV61CM81
* Espagnol initiation (niveau 2)	LV30CM81
Grec moderne (niveau 2)	LV33CM81
Hébreu (niveau 2)	LV51CM81
Hongrois (niveau 2)	LV46CM81
* Italien (niveau 2)	LV32CM81
Japonais (niveau 2)	LV53CM81
Néerlandais (niveau 2)	LV60CM81
Norvégien (niveau 2)	LV62CM81
Initiation au vieux norrois	LV64CM81
Persan (niveau 2)	LV57CM81
Polonais (niveau 2)	LV42CM81
Portugais (niveau 3)	LV31CM81
Roumain (niveau 2)	LV41CM81
Russe (niveau 2)	LV40CM81
Serbo croate (niveau 2)	LV45CM81
Slovaque (niveau 2)	LV44CM81
Suédois (niveau 2)	LV63CM81
Tchèque (niveau 2)	LV48CM81
Turc (niveau 2)	LV55CM81
Espagnol initiation (niveau 3)	LV30EM81

***Attention : nombre de places limité pour les inscriptions en initiation notamment en espagnol et en italien (présentation du livret scolaire obligatoire).**

LISTE DES OPTIONS DE LANGUES POUR NON-SPECIALISTES :

Allemand	LV10AM31
Allemand (niveau 2)	LV10CM31
Allemand : langue, littérature et civilisation	LV10EM31
Anglais	LV20AM31
Anglais (niveau 2)	LV20CM31
Anglais non spécialiste	LV20EM31
Arabe	LV50AM31
Arabe (niveau 2)	LV50CM31
Arabe : langue, littérature et civilisation	LV50EM31
Espagnol	LV30AM31
Espagnol (niveau 2)	LV30CM31
Espagnol : non spécialistes niv. 5	LV30EM31
Grec moderne	LV33AM31
Grec moderne (niveau 2)	LV33CM31
Grec moderne : langue, littérature et civilisation	LV33EM31
Hébreu	LV51AM31
Hébreu (niveau 2)	LV51CM31
Hébreu : langue, littérature et civilisation	LV51EM31
Italien	LV32AM31
Italien (niveau 2)	LV32CM31
Italien : langue, littérature et civilisation	LV32EM31
Persan	LV57AM31
Persan (niveau 2)	LV57CM31
Persan : langue, littérature et civilisation	LV57EM31
Roumain	LV41AM31
Roumain (niveau 2)	LV41CM31
Roumain : langue, littérature et civilisation	LV41EM31
Russe	LV40AM31
Russe (niveau 2)	LV40CM31
Russe : langue, littérature et civilisation	LV40EM31
Turc	LV55AM31
Turc (niveau 2)	LV55CM31
Turc : langue, littérature et civilisation	LV55EM31

Bulgare : langue, littérature et civilisation	LV47EM31
Chinois : langue, littérature et civilisation	LV52EM31
Danois : langue, littérature et civilisation	LV61EM31
Hongrois : langue, littérature et civilisation	LV46EM31
Néerlandais : langue, littérature et civilisation	LV60EM31
Norvégien : langue, littérature et civilisation	LV60EM31
Polonais : langue, littérature et civilisation	LV42EM31
Portugais : langue, littérature et civilisation	LV31EM31
Serbo-croate : langue, littérature et civilisation	LV45EM31
Slovaquie : langue, littérature et civilisation	LV44EM31
Suédois : langue, littérature et civilisation	LV63EM31
Tchèque : langue, littérature et civilisation	LV48EM31

INITIATION OU PERFECTIONNEMENT DE L'ALLEMAND ET DE L'ANGLAIS :

Des matières de langues en allemand et en anglais (initiation ou perfectionnement) sont proposées au département de linguistique appliquée, le CRAL : Bâtiment 5 2^{ème} étage bureau 5229. L'étudiant passera un test au début de l'année qui déterminera son niveau en langue.

Attention : les étudiants qui font anglais ou allemand en langue majeure ne peuvent pas opter pour une de ces matières.

ALLEMAND

LV85BM01	ALLEMAND - INITIATION
LV86BM01	ALLEMAND - INITIATION Réinsc.
LV85BM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV86BM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV85BM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV86BM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV85BM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV86BM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV85BM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV86BM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV85BM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV86BM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV85BM07	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

ANGLAIS

LV87BM01	ANGLAIS - INITIATION
LV88BM01	ANGLAIS - INITIATION Réinsc.
LV87BM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV88BM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV87BM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV88BM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV87BM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV88BM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV87BM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV88BM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV87BM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV88BM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV87BM07	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

LISTE DES AUTRES OPTIONS PROPOSEES AUX ETUDIANTS LEA :

*Les étudiants ne sont pas autorisés à prendre les modules de langue et de civilisation quand la langue est étudiée en tant que spécialiste (matières mentionnées par « * »).*

UFR	Codes matières	Intitulés des matières
Lettres	LT20AM25	Linguistique et publicité
	LT20AM82	Littérature francophone
	LT17AM22	Introduction au grec ancien, 1

	LT20CM81	Littérature française
	LT20CM82	Littérature francophone
	LT17CM22	Découverte du grec ancien
	LT20EM25	Histoire des langues romanes
	LT20EM84	Littérature française
Langues	LV50AM42	Littérature et civilisation arabes sur textes traduits
	LV47AM41	Littérature et civilisation bulgares sur textes traduits
	LV03AM83	Approche socio-linguistique de la situation alsacienne
	LV03AM39	Intro aux aires linguistiques germaniques
	LV33AM39	Rapport langues grecques / autres langues européennes
	LV33AM41	* Littérature et civilisation grecque moderne sur textes traduits
	LV33CM39	Contacts langues et culture : La Grèce dans l'Europe aujourd'hui
	LV51AM41	Littérature hébraïque contemporaine
	LV51AM42	La politique israélienne dans le conflit au Proche-Orient
	LV51AM44	Civilisation juive
	LV46AM41	Civilisation hongroise sur textes traduits
	LV53AM41	Japon moderne contemporain
	LV60AM41	* Littérature et civilisation néerlandaises sur textes traduits
	LV57AM41	Littérature et civilisation persanes sur textes traduits
	LV42AM41	Littérature et civilisation polonaises sur textes traduits
	LV07AM43	Introduction aux langues romanes : italien et espagnol (géré par le Département d'Italien)
	LV41AM41	Littérature et civilisation roumaines sur textes traduits
	LV40AM41	Littérature et civilisation russes sur textes traduits
	LV65AM41	Littérature et civilisation scandinaves sur textes traduits
	LV07CM37	Culture des pays hispanophones
	LV45AM41	Civilisation et littérature serbo-croates sur textes traduits
	LV44AM41	Civilisation et littérature slovaques sur textes traduits
	LV55AM41	Histoire, géographie et civilisation du monde turc contemporain
	LV10EM81	Actualité des pays de langue allemande
	LV10EM83	Théâtre contemporain de langue allemande
	LV10EM84	L'espace du Rhin supérieur
	LV10EM86	Allemand pour l'enseignement primaire
	LV10EM88	Allemand pour l'enseignement secondaire
	LV03EM83	Approche sociolinguistique de la situation alsacienne
	LV60EM41	Littérature et civilisation néerlandaises sur textes traduits
LV32EM41	Littérature italienne sur textes traduits	
LV32EM42	Littérature italienne (en italien)	
LV32EM43	*Civilisation italienne (en italien)	
Philosophie	PL10CM29	Textes philosophiques allemands
	PL10EM29	Textes philosophiques allemands
Sciences sociales	SO10EM60	Mondialisation et transformations des problématiques économiques et sociales
	SO10EM61	Enjeux du développement
	SO10EM70	Travail et production (« Socio. des organisations » <u>ou</u> « Socio du travail »)
	SO10EM72	Etude des conflits (« Socio. de G.Simmel » <u>ou</u> « Approche anthopo. des conflits »)
	SO10EM73	Genre, éducation et parenté (« Socio. de la famille et de l'école » <u>ou</u> « Hommes et Femmes dans les sociétés occid. Contemp. » <u>ou</u> « Socio. de la famille et des rapports de genre »)

	SO10EM74	Sociétés urbaines et environnements (« Socio. des politiques d'environnement » <u>ou</u> « Approches sociologiques de la question naturelle et de la construction des risques »)
	SO10EM72	Vulnérabilités et développement social (« Socio. du discrédit » <u>ou</u> « Socio. de la pauvreté et de la marginalité »)
	SO10EM76	Objets, techniques et sociétés (« Anthropo. de l'art » <u>ou</u> « Techniques du corps »)
	SO10EM77	Sociologie et ethnologie du religieux (« Intro. à la socio. des religions » <u>ou</u> « Socio. des religions et de la laïcité »)
	SO10EM78	Développement, migrations et relations interculturelles (« Emigration, immigration » <u>ou</u> « De la coopération au co-développement »)
	SO50EM16	Politique de cohésion sociale
Arts	AR30AM92	Cinéma, naissance d'un art nouveau
	AR10CM83	Actualité de la création contemporaine en arts visuels (arts plastiques et design) 5 places pour toutes les UFR
	AR11EM87	Atelier infographie et internet 5 places pour toutes les UFR
	AR11EM87	Atelier gravure 5 places pour toutes les UFR
	AR20EM87	Patrimoines : Histoire de l'opéra
Sciences historiques	SH10CM71	Histoire économique et sociale
	SH10CM74	Histoire transpériode
	SH10EM71	Histoire économique et sociale
	SH10EM80	Histoire des religions
	SH10EM81	Histoire régionale
IUFM	FME2RM10	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - la voix, outil de communication et d'expression
	FME2RM12	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - se former et enseigner à l'étranger
	FME2RM13	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - questions morales et religieuses
	FME3RM23	PPME - 1 ^{er} degré - la philosophie à l'école et l'autodéfense intellectuelle
	FME3RM24	PPME - notions de base pour l'enseignement du français à l'école primaire
	FME3RM26	PPME - 1 ^{er} degré - didactique d'histoire et géographie à l'usage des futurs enseignants
	FME3RM27	PPME - 1 ^{er} degré - mathématiques
	FME3RM28	PPME - 1 ^{er} degré - SVT/Physique

**Les étudiants ne sont pas autorisés à prendre les modules de langue et de civilisation quand la langue est étudiée en tant que spécialiste.*

SEMESTRE 6

UE	Enseignement	Responsables	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE1	Français Synthèse de documents LA10FM10	C. Gérard	TD : 18h	1	3 ECTS
UE2	Rapport de stage LA10FM11	P.J. Lombard		1	3 ECTS
UE3	Langue A Allemand : LA10FM20 Anglais : LA10FM21	Allemand <u>CEE/thème</u> : N. Henkelmann <u>Matières d'application</u> : Th. Grass <u>CEO</u> : N. Henkelmann Anglais : <u>CEE / Version</u> : C. Breyel-Steiner <u>Matières d'application</u> : Y.Cox-Riss <u>CEO</u> : Y. Cox-Riss	CEE (TD) : 18h CEO (TD) : 18h MA (TD) : 12h	2	6 ECTS
UE4	Langue B Espagnol : LA10FM22 Italien : LA10FM23 Grec moderne : LA10FM24 Néerlandais : LA10FM27 Japonais : LA10FM28	Allemand (voir UE3) Espagnol : <u>CEE et CEO</u> : PJ Lombard <u>Matières d'application</u> : A Fernandez Italien : <u>CEE</u> : G. Failla <u>Matières d'application</u> : F.D'Antonio <u>CEO</u> : G. Failla Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	CEE (TD) : 18h CEO (TD) : 18h MA (TD) : 12h	2	6 ECTS
UE5	Civilisation Allemande : LA10FM70 Anglaise : LA10FM71 Espagnole : LA10FM73 Italienne : LA10FM75 Grecque : LA10FM74 Néerlandaise : LA10FM77 Japonaise : LA10FM78	Anglais : MJ Da Col Richert Allemand : G. Leroux Espagnol :A.Fernandez, N.Lebrun Italien : F. D'Antonio Grec moderne : M. Breuillot Néerlandais : C. Huisman Japonais : S. Schaal	CM : 12h TD : 12h	2	6 ECTS
UE6	Au choix : Relations internationales (1) LA10FM42 Initiation à la traduction (2) LA10FM43 Création multimédia (3) LA10FM44	(1) C. Meyrueis, R. Belkacem (2) Th. Grass, A. Todirascu (3) G. Braun	(1) : CM : 36h (2) : CM : 12h / TD : 24h (3) : TD : 36h	1	3 ECTS
UE7	Option libre <i>Voir liste des options p.139</i>	Voir UFR concernée	Voir UFR concernée	1	3 ECTS

Déroulement du semestre :

Le stage de 3^{ème} année, partie intégrante du cursus, se fait pendant l'été succédant le semestre pair. La moyenne du semestre 6 ne peut donc pas être calculée avant la saisie de la note du rapport de stage.

N.B. : Les contenus des cours sont détaillés sous réserve de modifications.

UE1: Synthèse de documents

Objectifs

Développer l'esprit de synthèse et améliorer les capacités d'expression écrite (art de la reformulation), tout en aiguisant le sens de l'objectivité. Autant de compétences qui interviennent dans la production de nombreux écrits professionnels.

Compétences

- Savoir vite aller à l'essentiel pour sélectionner et recouper une information dispersée dans différents textes.
- Savoir restituer cette information dans un plan cohérent et en usant d'une écriture fluide.
- Étendre sa connaissance du monde contemporain.

Contenus :

- Méthodologie habituelle de la note de synthèse.
- Pratique de la synthèse sur des mini-dossiers composés d'articles de presse (Le Monde, Science et Vie, DNA, etc.) et traitant d'un sujet d'actualité.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Synthèse écrite

- Deux synthèses préparées en groupe, puis rédigées individuellement à domicile (coef.1).
- Une synthèse rédigée en présentiel en fin de semestre (coef.1). *Durée : 1h30*

UE2: Projet professionnel

UE2 : Rapport de stage

Objectifs et contenus

Le stage doit durer huit semaines minimum.

Obligatoire pour l'obtention de la Licence, il s'effectue de préférence à l'étranger, au sein d'une entreprise, d'une administration, d'une association ou d'une organisation internationale. Il met à contribution l'utilisation pratique de deux langues au moins dans des domaines explorés en LEA tels que : traduction, interprétation, communication écrite et orale, informatique, etc.

Le stage doit être conçu et vécu comme une véritable mise en situation professionnelle. Cette expérience devrait susciter chez l'étudiant une réflexion sur ses motivations, ses compétences et les moyens pour atteindre ses objectifs. La durée est de huit semaines minimum en continu.

Ne seront pas acceptés en tant que stage, les « jobs d'été » (tels que standard téléphonique, etc.), les stages « à la maison via internet », les séjours à but uniquement linguistique, l'année d'assistantat ou encore un stage antérieur accompli dans le cadre d'autres études.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Un rapport de stage circonstancié, rédigé en français (documents de travail, y compris en langue étrangère, joints en annexe) est à remettre fin août 2013.

UE3: Langue A

UE3 Langue A : ANGLAIS

A) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Contenus

Approfondissement du travail du semestre 5, en mettant l'accent, entre autres, sur le perfectionnement des techniques du résumé.

Compétences

- Savoir, de façon raisonnée, restituer le contenu de textes audio en synthétisant et en s'exprimant dans un anglais précis,
- Savoir employer un vocabulaire spécifique dans différents domaines spécialisés et maîtriser toutes les situations de communication orale.

B) Compréhension et expression écrites/version (coefficient 1)

Contenus

Initiation aux techniques de la traduction et à la recherche terminologique à travers la traduction vers le français de textes issus de divers domaines de spécialité.

Compétences

- Analyser et comprendre l'organisation d'un texte en vue de la traduction,
- S'initier à une approche professionnelle de la traduction et de la méthodologie de la recherche terminologique,
- Consolider ses qualités rédactionnelles.

C) Matières d'application (coefficient 1)

Compétences

Etre en mesure de définir avec précision la terminologie spécifique à l'environnement et d'expliquer les phénomènes naturels étudiés en cours.

Contenus

Initiation à la terminologie spécifique au domaine de l'environnement. Présentation d'un dossier thématique en groupe.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

Compréhension et expression orales

- Une épreuve de compréhension orale de fin de semestre (coef.3). *Durée : 1h30*
- Une évaluation de la participation orale en cours de semestre (coef.1).

Ou

- Une épreuve de compréhension orale de fin de semestre (coef.2). *Durée : 1h30*
- Un exposé individuel suivi d'un débat (coef.2). *Durée : 30 min*

Et

- Un entretien individuel portant sur le programme de phonothèque et une série d'articles sur des thématiques précises (coef.4). *Durée : 15 min*

Compréhension et expression écrites/version

- Une version à mi-semester (coef.1). *Durée : 30 min*
- Une version en fin de semestre (coef.3). *Durée : 1h30*

Matières d'application

- Un dossier (coef.1).
- Une évaluation sur table (coef.3). *Durée : 1h*

UE3 Langue A : ALLEMAND

A) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Objectifs

Poursuite et approfondissement du travail entamé en S5. Le TD mettra l'accent sur la simulation d'un projet en situation professionnelle.

B) Traduction français-allemand (coefficient 1)

Objectifs

Reformulation, transposition en allemand, traduction

Compétences

- Savoir appréhender le texte à traduire, en comprendre la structuration, le contextualiser,
- Savoir dégager le sens, identifier, analyser et résoudre les problèmes de traduction posés en fonction du contexte,
- Comprendre et maîtriser les enjeux de la traduction,
- Savoir traduire, reformuler en allemand.

Contenus

Textes divers pour l'essentiel extraits de la presse française à dominante socio-culturelle et socio-politique.

C) Matières d'application (coefficient 1)

Introduction à l'économie d'entreprise en allemand (Betriebswirtschaftslehre)

Compétences

- Connaître le mode de fonctionnement d'une entreprise,
- Savoir présenter une entreprise et analyser ses fondamentaux,

Contenus

Les éléments fondamentaux de l'entreprise (personnel, biens d'équipement, biens intermédiaires, informations). Les types d'entreprises allemandes (AG, GmbH, KG,...). Les niveaux de décision de l'entreprise et les principes de la gestion du personnel. Les principales entreprises allemandes du DAX. La confection de glossaires terminologiques.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Matières d'application

- Une présentation orale (coef.1)
- Une épreuve écrite de fin de semestre (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression écrites/traduction

- Une traduction individuelle ou en groupe (coef.1).
- Une épreuve sur table (coef.2). *Durée : 1h30*

Compréhension et expression orales

- Un exercice oral en cours (coef.1).

- Une note de participation (coef.1).
- Un entretien oral (coef.2). *Durée : 20min*

UE4: Langue B

UE4 Langue B : ESPAGNOL

A) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Pratique active et rigoureuse de la langue espagnole. Le travail des étudiants pourra, entre autres, prendre appui sur l'étude approfondie de documents écrits et de séquences de fictions cinématographiques en langue espagnole. Il comportera également des présentations de projets d'études et de projets professionnels en espagnol. Un ou deux exercices de compréhension et de restitution de documents audio-visuels pourront être également proposés pour l'entraînement à l'examen de compréhension de l'oral de fin de semestre.

Objectifs

- Approfondissement des acquis des deux premières années,
- Acquisition d'une plus grande autonomie à l'oral par la mise en place, entre autres, d'activités en lien étroit avec les projets d'études et les projets professionnels des étudiants.

Compétences

- Maîtrise des techniques d'expression et de communication nécessaires à la prise de parole individuelle en espagnol notamment dans le cadre d'une présentation ou d'un débat,
- Compréhension approfondie d'un discours en espagnol et capacité à en restituer le sens profond en espagnol et en français.

B) Compréhension et expression écrites / Matières d'application (coefficient 2)

Le TD de compréhension et expression écrites sera consacré à la traduction de textes essentiellement à caractère journalistique, tirés de la presse française et de la presse espagnole, ne privilégiant aucun domaine en particulier, suivant les étapes successives que cet exercice suppose. L'étudiant devra ainsi appréhender dans sa globalité le texte à traduire, en comprendre la structuration, en dégager le sens profond, identifier, analyser et résoudre les différents problèmes de traduction posés. L'accent sera mis, entre autres, sur l'importance de la formulation, la reformulation, la ponctuation et la réécriture ainsi que sur la nécessité de connaître les éléments extra-linguistiques du texte à traduire. L'étudiant devra également justifier de façon raisonnée les propositions et les choix de traduction qui sont les siens.

Objectifs

- Approfondir les connaissances et les compétences linguistiques (lexicales, syntaxiques et stylistiques) et extra-linguistiques (culturelles et civilisationnelles),
- Comprendre la démarche du traducteur,
- Acquérir progressivement les principales techniques et réflexes du traducteur.

Compétences

- Savoir relever les indices de structuration d'un texte, comprendre l'organisation de celui-ci par une analyse morpho-syntaxique et stylistique classiques,
- Savoir distinguer ce qui ressortit au domaine de l'écrit de ce qui ressortit à celui de l'oral,
- Comprendre et savoir restituer de façon raisonnée le sens d'un énoncé dans la langue d'arrivée,

- Savoir utiliser les principaux outils de traduction (dictionnaires monolingues, bilingues...).

Repères bibliographiques

Se reporter au semestre 5.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve de thème et de version au cours du semestre (coef.1). *Durée 1h*
- Une épreuve de thème et de version en fin de semestre (coef.2). *Durée : 1h30*

Matières d'application

- Une épreuve de matière d'application en cours de semestre (coef.1). *Durée : 1h30*
- Une épreuve de matière d'application de fin de semestre (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales

- Un entretien individuel. *Durée : 15 min*
- Une épreuve de compréhension de l'oral à la fin du semestre (coef.1,5). *Durée 1h*

UE4 Langue B : ITALIEN

A) Compréhension et expression orales (coefficient 1)

Le cours de compréhension et expression orales sera axé sur la compréhension et la restitution de documents audiovisuels complexes ainsi que sur des présentations et des simulations à partir de sujets « professionnels » (projets, tables rondes, débats ...).

B) Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

Le cours de compréhension et expression écrites portera sur l'analyse, la traduction et la synthèse vers l'italien de documents et d'articles de presse en français concernant la société, l'économie et la culture. D'autre part, l'accent sera mis sur l'analyse comparée de certains aspects du système linguistique italien et français ainsi que sur l'acquisition de vocabulaires spécialisés (économique, politique, culturel...).

Compétences à acquérir

C) Matières d'application (coefficient 1)

Objectifs

- Prendre conscience des problèmes inhérents à la traduction d'un document utilisant une terminologie spécialisée : méthodologie de la recherche terminologique, recherche d'autres sources d'informations que les dictionnaires
- Comparer et approfondir la connaissance des dictionnaires unilingues, spécialisés, techniques et encyclopédiques italiens
- Constituer un glossaire terminologique italien-français dans le domaine des *beni culturali e ambientali* et du tourisme
- Savoir utiliser la terminologie étudiée dans le contexte d'une présentation professionnelle.

Compétences

- Savoir mener une recherche efficace sur le Web en sélectionnant et en utilisant les outils de recherche les plus pertinents. Traiter l'information recueillie.
- Savoir mener une recherche bibliographique et iconographique.
- Savoir utiliser les outils informatiques de base : power point.

Contenus

Le cours de Matières d'application sera consacré à une initiation à la terminologie des *beni culturali e ambientali* et du tourisme.

Repères bibliographiques

- P. LERAT, *Les langues spécialisées*, PUF, 1995.
- *Encyclopédie de l'art*, Garzanti/Le livre de poche

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites

- Une épreuve écrite à la moitié du semestre de version (coef.1). Durée : 45 min
- Une épreuve écrite terminale de version (coef. 2). Durée : 1h30

Compréhension et expression orales

- Une épreuve de compréhension orale intermédiaire (coef.1). *Durée : 30 min.*
- Un entretien oral sur un texte choisi dans une liste proposée par l'enseignant (coef.2).

Durée : 20 min

Matières d'application

- Une présentation orale portant sur *i beni culturali* et/ou le *turisme* (coef.1). *Durée : 15 min.*
- Un dossier terminologique (coef.2).

UE4 Langue B : GREC MODERNE

Objectifs

- Savoir restituer un document spécialisé et savoir argumenter à l'aide des outils grammaticaux et lexicaux appropriés,
- Maîtriser la compréhension de tout texte, quel qu'en soit le contenu.

Contenus

- Révision et renforcement des acquis grammaticaux,
- Compréhension et mémorisation,
- Connaissance de la terminologie de base,
- Utilisation répétée des documents tirés des médias Maîtrise des techniques de traduction.

Repères bibliographiques

- Georges BABINIOTIS, *Lexiko tis Neas Ellinikis Glossas*, Kentro Lexikologias [Dictionnaire du grec moderne, Centre de Lexicographie], 1998, 2032 p.
- Agnès SALVATERRA, *Le Mot et l'Idée - grec vocabulaire thématique*, Ophrys, 2006, 162 p.
- Se reporter également au Guide Pédagogique du Département d'Etudes néo-helléniques.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Un test en cours de semestre (coef.1). *Durée : 10 min*
- Un test final (coef.2). *Durée : 20 min*

Matières d'application (coefficient 1)

- Une épreuve mi-semestre (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve (coef.2). *Durée : 1h*

UE4 Langue B : NEERLANDAIS

Consolidation des acquis langagiers, grammaticaux et culturels (suite).

Objectifs

Consolidation des connaissances linguistique et culturelles néerlandaises.

Compétences

Compréhension, analyse, traduction et résumés de différents types de textes et de documents à terminologie variable à l'écrit et à l'oral ; maîtrise de grammaire et de syntaxe.

Contenus

Langue : grammaire, vocabulaire, traduction, prononciation, argumentation et production écrite et orale.

Repères bibliographiques

- Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises
- www.neerlandais-strasbourg.info

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Un dossier (résumé et commentaire) sur divers documents video courant semestre (coef.1).
- Une épreuve écrite en de fin semestre (coef. 2). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Un exposé sur un document video traitant de l'actualité courant semestre (coef.1).

Matières d'application (coefficient 1)

- Un lexique à rendre courant semestre (coef.1).
- Une épreuve écrite de traduction en fin de semestre (coef.1). *Durée : 1h*

UE4 Langue B : JAPONAIS

Suite de l'UE4 du semestre 5 : étude approfondie et renforcée de la langue japonaise moderne.

Objectifs

- Compréhension écrite et orale du japonais moderne (presse, médias, exposés sur des sujets académiques ou actuels),
- Entraînement aux techniques de traduction et à la production d'une analyse synthétique en japonais ou en français,
- A l'oral, l'objectif est d'apprendre à s'exprimer de manière toujours plus développée et fluide en fonction de la situation.

Compétences

- Pouvoir faire une analyse syntagmatique du japonais sur tout type de texte moderne,
- Etre capable d'extraire rapidement les informations essentielles dans un texte en japonais,
- Savoir identifier, analyser et résoudre les problèmes de traduction posés, Produire une analyse synthétique en japonais ou en français.

Contenus

- Acquisition d'un vocabulaire contemporain spécialisé dans les domaines économique, politique et social,
- Familiarisation avec des structures de phrases complexes permettant de faire face à des situations complexes et de traiter de sujets abstraits,
- Entraînement aux techniques de traduction. Etude et traduction en français de textes issus de la presse japonaise et d'ouvrages académiques (domaines économique, politique et socio-culturel),
- Renforcement des techniques de la composition écrite, de l'expression orale via des exposés en japonais, etc.

Repères bibliographiques

- NELSON Andrew N., *The Original Modern Reader's Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle ou HAIG John H., *The New Nelson Japanese-English Character Dictionary*, éd. Tuttle (obligatoire)
- Dictionnaire japonais-français, Standard (éd.Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd.Ôbunsha) (conseillé dès la première année)
- Dictionnaire français-japonais, Nouveau Standard (éd.Taishûkan) ou Nouveau Petit Royal (éd.Ôbunsha) (conseillé)
- Dictionnaire japonais *Kôjien*, éd. Iwanami shoten

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

Compréhension et expression écrites (coefficient 1)

- Deux épreuves de compréhension et expression écrites (coef.1). *Durée : 1h*

Compréhension et expression orales (coefficient 1)

- Un entretien oral ou exposé oral (coef.1). *Durée : 20 min*

Matières d'application (coefficient 1)

- Deux épreuves de matières d'application (coef.1). *Durée : 1h*

UE5: Civilisation

UE5 : Civilisation américaine

Approfondir les différents aspects de la religion aux Etats unis, de son importance culturelle, politique, économique et sociale.

Repères bibliographiques

- Lire le fascicule à acheter à la Reprographie,
- Faire des recherches régulièrement sur le site : pewforum.org,
- Consulter les mises-à-jour hebdomadaires de Pew Forum Weekly Update.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve orale avec support *power point* possible en cours de semestre durant les TD (coef.1). *Durée : 20 min*
- Une épreuve de fin de semestre : « essay » (coef.3). *Durée : 1h30*

UE5 : Civilisation allemande

Compétences

Comprendre l'évolution des structures socio-culturelles, politiques et économiques des mentalités en Allemagne en les situant dans l'interaction avec les cultures voisines et dans une perspective historique qui conduit à l'analyse des situations contemporaines.

Contenus

Informations données en cours à la rentrée.

Repères bibliographiques

- *Deutsche Geschichte in Schlaglichtern*, Mannheim, Meyers Lexikonverlag (dernière édition)
- *dtv Lexikon Geschichte*, Munich, dtv, 2 vols, (dernière édition)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un exercice écrit ou oral (coef.1).
- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation espagnole

Maîtriser les aspects fondamentaux et spécifiques de l'Espagne : population, immigration, économie, tourisme, transport, eau.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un contrôle continu (épreuve sur table, travail à la maison ou exposé en classe de 15 minutes) (coef.1).
- Un contrôle terminal (coef.2). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation italienne

Comme pour le semestre 5, l'étude de la civilisation se poursuivra sur des thèmes spécifiques visant à approfondir la compréhension de la situation actuelle de la société italienne et de ses rapports avec les autres pays européens. Les thèmes traités seront les suivants :

1. Les PME et les districts industriels italiens
2. Les rapports entre l'Italie et le Vatican
3. L'Italie et l'Union Européenne
4. La notion de *Beni culturali* et la politique culturelle italienne

La lecture des ouvrages conseillés et de la presse italienne est obligatoire afin de pouvoir apporter un point de vue approfondi et personnel sur les thèmes indiqués

Repères bibliographiques

- Carlo Tullio ALTAN, *Gli Italiani in Europa*, Bologna, Il Mulino (Lecture obligatoire)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une épreuve écrite sur un document traitant l'un des thèmes au programme (coef.1) (*Travail à la maison*)

- Une épreuve écrite sur l'un des thèmes au programme et/ou sur l'ouvrage obligatoire (coef.2). *Durée : 1h30*

UE5 : Civilisation grecque

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- *TD* : une évaluation intermédiaire vers la mi-semester sur la base d'un exposé (coef.1).
- *CM* : un devoir portant en partie sur une lecture au programme (Tetradia Politismou, Ypourgeio Politismou, Athina, Martios 2007) (coef.2). *Durée : 1h30*

UE5 : Civilisation néerlandaise

Découverte des mondes néerlandophones sous un angle économique et culturel (suite).

Repères bibliographiques

- Voir guide pédagogique du Département d'Etudes Néerlandaises
- www.neerlandais-strasbourg.info)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Un dossier de recherche finalisé à rendre courant semestre (coef.2).
- Une épreuve écrite en fin de semestre (coef.1). *Durée : 1h*

UE5 : Civilisation japonaise

Objectifs et contenus

Suite de l'UE5 du semestre 5 : étude des fondements politiques du Japon et de l'identité japonaise, des relations entre le Japon et ses voisins au long de leur histoire, des faits de civilisation communs au Japon et à la Chine etc. L'objectif est d'apporter à l'étudiant des connaissances et des clés pour mieux comprendre la civilisation japonaise passée et présente.

Repères bibliographiques

- HERAIL Francine, *Histoire du Japon - Des origines à la fin de Meiji*, éd. POF
- HERAIL Francine et al., *Histoire du Japon*, éd. Horvath
- INOUE Nobutaka et al. (dir.), *Shinto : A Short History*, trans. and adapt. by Mark Teeuwen and John Breen, éd. Routledge
- SIEFFERT René, *Les religions du Japon*, éd. POF
- SABOURET Jean-François (dir.), *Japon, peuple et civilisation*, éd. La Découverte
- REISCHAUER Edwin O., *Histoire du Japon et des Japonais* (2 tomes), éd. Seuil
- CHENG Anne, *Histoire de la pensée chinoise*, éd. Seuil

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ *SESSION UNIQUE*

- Une épreuve orale intermédiaire (exposé de 15 min) (coef.1).
- Une épreuve écrite finale (coef.1). *Durée : 1h30*

UE6 Choix A : Relations internationales

1. DROIT DES AFFAIRES INTERNATIONALES (coefficient 1)

Objectifs

Le cours de droit des affaires internationales a pour principal objectif de permettre aux étudiants de maîtriser les fondamentaux du droit du commerce international tout en leur offrant une approche pratique du commerce international. Les étudiants devront donc être à même de comprendre les règles juridiques qui s'imposent aux opérateurs économiques dans un contexte international.

Compétences

Cet enseignement prépare les étudiants à la pratique du droit des affaires internationales au sein des entreprises ou d'organisations internationales spécialisées ou de chambres de commerce, ou d'administrations. Les étudiants disposeront des connaissances fondamentales et spécifiques au droit des affaires internationales. Ils pourront apporter leur concours au développement international de l'entreprise ou de l'organisation notamment par la commercialisation de biens et/ou de services sur les marchés étrangers.

Contenus (points principaux des enseignements)

- 1 - Les sources du Droit des affaires internationales, du Droit international privé, du Droit communautaire
- 2 - Les acteurs du commerce international
 - Droit international des sociétés
 - Droit international du travail
- 3 - Les contrats du commerce international
 - la loi applicable
 - le contrat de vente international
 - le contrat de transport
 - la distribution des produits et services et le droit de la propriété intellectuelle
- 4 - Contentieux international
 - droit des conflits de lois et de juridictions
 - arbitrage commercial international

Repères Bibliographiques

- Droit du commerce international : Jean-Marc Mousseron , Jacques Raynard , Régis Fabre , Jean-Luc Pierre - Editeur : Litec - JurisClasseur (LexisNexis) Collection Manuel
- Droit du commerce international : Jean-Baptiste Racine, Fabrice Siirainen - Éditeur : Dalloz-Sirey Collection : COURS
- Droit du commerce international : Olivier Cachard - Editeur LGDJ Collection : Manuel
- Droit du commerce international : Philippe Delebecque , Jean-Michel Jacquet , Sabine Corneloup - Editeur : Dalloz-Sirey Collection : précis droit privé
- Droit du commerce international : Jacques Béguin , Michel Menjucq , Gautier Bourdeaux , Alain Couret , Benoît Le Bars , Daniel Mainguy , Hélène Ruiz Fabri , Jean-Marc Sorel , Christophe Seraglini Litec - JurisClasseur (LexisNexis) Collection Traités

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h30*

2. INTRODUCTION À L'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES du XVIIIème SIÈCLE À 1945 (coefficient 1)

Cette option a pour objectif de familiariser les étudiants à l'histoire des relations internationales entre le début du XVIIIème siècle et 1945. Il s'agit d'abord de comprendre les grandes évolutions historiques dans le domaine des relations entre Etats. Le cours vise ensuite à appréhender le jeu des acteurs des relations internationales. Un dernier objectif consiste à mettre au jour les fondements de la puissance, ce qui revient à expliquer ce que sont les « forces profondes », analysées par l'historien Pierre RENOUVIN. De ces forces profondes dépend en réalité la capacité d'un pays à imposer ses choix aux autres. Au total, ce cours donne les bases nécessaires pour suivre avec profit le cursus de relations internationales proposé en Master.

Le contrôle de connaissance a lieu en fin de semestre. L'examen écrit dure 2h. Les étudiants traitent, sous la forme de petites dissertations, deux questions de cours parmi les quatre qui leur sont proposées.

Repères Bibliographiques

- BOIS (Jean-Pierre), *De la paix des rois à l'ordre des empereurs, 1747-1815*, Paris, Editions du Seuil, 2003, 489 P.
- PELLISTRANDI (Benoît), *Les relations internationales de 1800 à 1871*, Paris, Armand Colin, 2000, 191 p.
- MILZA (Pierre), *Les relations internationales de 1871 à 1914*, 2ème édition revue et mise à jour, Paris, Armand Colin, 1990, 167 p.
- MILZA (Pierre), *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 2002, 240 p.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- Une épreuve écrite (coef.1). *Durée : 1h30*

UE6 Choix B : Initiation à la traduction spécialisée et au traitement automatique des langues (TAL)

Cette option est proposée pour les étudiants qui envisagent de poursuivre leur formation en master 1 Linguistique, Informatique, Traduction. Cette option comporte deux modules devant être validés par l'étudiant : Initiation à la traduction spécialisée (24h) et Ressources électroniques pour la traduction et le traitement automatique des langues (12h)

1. INITIATION À LA TRADUCTION SPÉCIALISÉE (allemand, anglais ou espagnol vers le français) (coefficient 1)

Ce cours a pour objet d'initier les étudiants à la traduction spécialisée vers le français. Y seront enseignées par ailleurs les techniques de recherche documentaire et terminologique relatives à la traduction spécialisée dans différents domaines de spécialité (économie, informatique, droit, etc.).

Objectifs

Introduction à la problématique de la traduction spécialisée et de la recherche documentaire et terminologique.

Compétences

Savoir comment aborder un texte spécialisé et connaître la méthodologie de la traduction d'un tel texte. Savoir effectuer les recherches documentaires nécessaires et construire un glossaire.

Contenus

La recherche documentaire. La confection de glossaires terminologiques. La cohérence terminologique. La traduction de textes à dominante technique, économique ou juridique vers le français.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Une traduction durant le semestre (coef.1). *Durée : 1h*
- Une épreuve écrite finale (coef.1). *Durée : 1h*

2. RESSOURCES ELECTRONIQUES POUR LE TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES (TAL) ET LA TRADUCTION (coefficient 1)

Ce module a pour objectif de présenter les ressources électroniques utiles à la traduction : dictionnaires électroniques mono et multilingues (Dictionnaire de l'Académie, dictionnaires Oxford, BLF etc.), corpus en ligne et concordanciers (CoBuild, WebCorp), réseaux multilingues (WordNet, EuroWordNet)

Objectifs

Introduction aux ressources électroniques en ligne.

Compétences

Connaître les différentes ressources existantes et savoir les utiliser de façon critique.

Contenus

Bases de données terminologiques, glossaires, dictionnaires, corpus et outils d'exploration de corpus, sites spécialisés.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ **SESSION UNIQUE**

- Un dossier à réaliser en groupe (coef.1). *Durée : 1h*

UE6 Choix C : Création multimédia

Cette option s'adresse à tous les étudiants désireux d'aller au-delà de la simple utilisation de l'informatique et prépare, en particulier, au Master CAWEB. L'objectif est d'acquérir la méthode et la rigueur indispensable aux activités de création de produits multimédia.

Objectifs

- Acquérir les bases du langage HTML,
- Comprendre la structure arborescente d'une page web et connaître certaines règles d'imbrication,
- Etre capable de rédiger une page simple,
- Maîtriser les références relatives ou absolues à des fichiers externes (liens, images, CSS),
- S'initier aux feuilles de style CSS,
- Connaître les bases de la création et du traitement d'images.

Compétences

- Savoir créer, retoucher et mettre à jour des pages web avec et sans éditeur HTML,
- Savoir développer un site web statique, homogène et respectueux des standards du web,
- Savoir créer et retoucher des images « simples ».

Contenus

L'option se décompose en deux parties :

- Exercices autour du langage html, des feuilles de style CSS et d'un éditeur html (24 heures),
- Exercices autour de la création et du traitement d'images à l'aide de l'outil Gimp (12 heures).

CONTROLE DES CONNAISSANCES

➤ SESSION UNIQUE

- XHTML/CSS : un examen sur machine (coef.2). Durée : 3h
- Graphisme : un examen sur machine (coef.1). Durée : 2h

UE7: OPTION LIBRE

LES ETUDIANTS DE LICENCE LEA DOIVENT ABSOLUMENT CHOISIR LEUR OPTION PARMIS LES LISTES PROPOSEES CI-DESSOUS (il existe d'autres d'options mais elles ne permettent pas de valider les semestres de la filière LEA).

Attention : en semestre pair, vérifiez bien que l'option du 1^{er} semestre est toujours proposée ! Si ce n'est pas le cas, pensez à signaler le changement d'option au secrétariat LEA à temps.

ATTENTION : bien que de nombreux départements aient instauré le système de contrôle continu intégral, certains autres proposent toujours une **deuxième session** pour leurs options. Vous êtes priés de vous renseigner auprès des secrétariats de vos options pour connaître les modalités d'examen.

LISTE DES INITIATIONS EN LANGUES VIVANTES :

Nous demandons aux étudiants de ne pas prendre en option (initiation) leur langue maternelle.

Arabe littéral	LV50BM81
Bulgare	LV47BM81
Chinois	LV52BM81
Danois	LV61BM81
* Espagnol	LV30BM81
Grec moderne	LV33BM81
Hébreu	LV51BM81

Hongrois	LV46BM81
* Italien	LV32BM81
Japonais	LV53BM81
Néerlandais	LV60BM81
Norvégien	LV62BM81
Vieux norrois	LV64BM81
Persan	LV57BM81
Polonais	LV42BM81
Portugais	LV31BM81
Roumain	LV41BM81
Russe	LV40BM81
Serbo-croate	LV45BM81
Slovaque	LV44BM81
Suédois	LV63BM81
Tchèque	LV48BM81
Turc	LV55BM81

Arabe littéral (niveau 2)	LV50DM81
Bulgare (niveau 2)	LV47DM81
Chinois (niveau 2)	LV52DM81
Danois (niveau 2)	LV61DM81
* Espagnol initiation (niveau 2)	LV30DM81
Grec moderne (niveau 2)	LV33DM81
Hébreu (niveau 2)	LV51DM81
Hongrois (niveau 2)	LV46DM81
* Italien (niveau 2)	LV32DM81
Japonais (niveau 2)	LV53DM81
Néerlandais (niveau 2)	LV60DM81
Norvégien (niveau 2)	LV62DM81
Initiation au vieux norrois	LV64DM81
Persan (niveau 2)	LV57DM81
Polonais (niveau 2)	LV42DM81
Portugais (niveau 3)	LV31DM81
Roumain (niveau 2)	LV41DM81
Russe (niveau 2)	LV40DM81
Serbo croate (niveau 2)	LV45DM81
Slovaque (niveau 2)	LV44DM81
Suédois (niveau 2)	LV63DM81
Tchèque (niveau 2)	LV48DM81
Turc (niveau 2)	LV55DM81
Espagnol (niveau 3)	LV30FM81

***Attention : nombre de places limité pour les inscriptions en initiation notamment en espagnol et en italien (présentation du livret scolaire obligatoire).**

LISTE DES OPTIONS DE LANGUES POUR NON-SPECIALISTES :

Allemand	LV10BM31
Allemand (niveau 2)	LV10DM31
Allemand : langue, littérature et civilisation	LV10FM31
Anglais	LV20BM31
Anglais (niveau 2)	LV20DM31

Anglais : langue, littérature et civilisation	LV20FM31
Arabe	LV50BM31
Arabe (niveau 2)	LV50DM31
Arabe : langue, littérature et civilisation	LV50FM31
Espagnol	LV30BM31
Espagnol (niveau 2)	LV30DM31
Espagnol : non spécialistes (niveau 3)	LV30FM31
Grec moderne	LV33BM31
Grec moderne (niveau 2)	LV33DM31
Grec moderne : langue, littérature et civilisation	LV33FM31
Hébreu	LV51BM31
Hébreu (niveau 2)	LV51DM31
Hébreu : langue, littérature et civilisation	LV51FM31
Italien	LV32BM31
Italien (niveau 2)	LV32DM31
Italien : langue, littérature et civilisation	LV32FM31
Persan	LV57BM31
Persan (niveau 2)	LV57DM31
Persan : langue, littérature et civilisation	LV57FM31
Roumain	LV41BM31
Roumain (niveau 2)	LV41DM31
Roumain : langue, littérature et civilisation	LV41FM31
Russe	LV40BM31
Russe (niveau 2)	LV40DM31
Russe : langue, littérature et civilisation	LV40FM31
Turc	LV55BM31
Turc (niveau 2)	LV55DM31
Bulgare : langue, littérature et civilisation	LV47FM31
Chinois : langue, littérature et civilisation	LV52FM31
Danois : langue, littérature et civilisation	LV61FM31
Hongrois : langue, littérature et civilisation	LV46FM31
Néerlandais : langue, littérature et civilisation	LV60FM31
Norvégien : langue, littérature et civilisation	LV60FM31
Polonais : langue, littérature et civilisation	LV42FM31
Portugais : langue, littérature et civilisation	LV31FM31
Serbo-croate : langue, littérature et civilisation	LV45FM31
Slovaquie : langue, littérature et civilisation	LV44FM31
Suédois : langue, littérature et civilisation	LV63FM31
Tchèque : langue, littérature et civilisation	LV48FM31

INITIATION OU PERFECTIONNEMENT DE L'ALLEMAND ET DE L'ANGLAIS :

Des matières de langues en allemand et en anglais (initiation ou perfectionnement) sont proposées au département de linguistique appliquée, le CRAL : Bâtiment 5 2^{ème} étage bureau 5229. L'étudiant passera un test au début de l'année qui déterminera son niveau en langue.

Attention : les étudiants qui font anglais ou allemand en langue majeure

ne peuvent pas opter pour une de ces matières.

ALLEMAND

LV85BM01	ALLEMAND - INITIATION
LV86BM01	ALLEMAND - INITIATION Réinsc.
LV85BM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV86BM02	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV85BM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV86BM03	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV85BM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV86BM04	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV85BM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV86BM05	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV85BM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV86BM06	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV85BM07	ALLEMAND-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

ANGLAIS

LV87BM01	ANGLAIS - INITIATION
LV88BM01	ANGLAIS - INITIATION Réinsc.
LV87BM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1
LV88BM02	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A1 Réinsc.
LV87BM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2
LV88BM03	ANGLAIS-PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. A2 Réinsc.
LV87BM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1
LV88BM04	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B1 Réinsc.
LV87BM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2
LV88BM05	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. B2 Réinsc.
LV87BM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1
LV88BM06	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C1 Réinsc.
LV87BM07	ANGLAIS - PRATIQUE COMMUNICATIVE niv. C2

LISTE DES AUTRES OPTIONS PROPOSEES AUX ETUDIANTS LEA :

*Les étudiants ne sont pas autorisés à prendre les modules de langue et de civilisation quand la langue est étudiée en tant que spécialiste (matières mentionnées par « * »).*

UFR	Codes matières	Intitulés des matières
Lettres	LT20BM81	Littérature française
	LT20BM82	Littérature francophone
	LT17BM22	Introduction au grec ancien, 1
	LT17DM22	Découverte du grec ancien, 2
Langues	LV50BM42	Littérature et civilisation arabes sur textes traduits

	LV47BM41	Littérature et civilisation bulgares sur textes traduits
	LV03BM83	Approche socio-linguistique de la situation alsacienne
	LV03BM39	Intro aux aires linguistiques germaniques
	LV33BM39	Rapport langues grecques / autres langues européennes
	LV33BM42	* Civilisation grecque moderne sur textes traduits
	LV51BM41	Littérature hébraïque contemporaine
	LV51BM42	La société israélienne - identité, clivages, institutions et démocratie
	LV51BM44	Littérature post-biblique
	LV46BM41	Civilisation hongroise sur textes traduits
	LV53BM41	Japon moderne contemporain
	LV60BM41	*Littérature et civilisation néerlandaises sur textes traduits
	LV57BM41	Littérature et civilisation persanes sur textes traduits
	LV42BM41	Littérature et civilisation polonaises sur textes traduits
	LV07BM43	Introduction aux langues romanes : italien et espagnol (géré par le Département d'Italien)
	LV41BM41	Littérature et civilisation roumaines sur textes traduits
	LV40BM41	Littérature et civilisation russes sur textes traduits
	LV65BM41	Littérature et civilisation scandinaves sur textes traduits
	LV45BM41	Civilisation et littérature serbo-croates sur textes traduits
	LV44BM41	Civilisation et littérature tchèques et slovaques sur textes traduits
	LV55BM41	Histoire, géographie et civilisation du monde turc contemporain
	LV33DM39	Contacts Langues et Cultures : la Grèce dans l'Europe aujourd'hui
	LV84DM11	Didactique du FLE : perfectionnement
	LV84FM71	Didactique des langues : perfectionnement
	LV07DM37	Culture des pays hispanophones
	LV10FM83	Cinéma des pays de langue allemande
	LV10FM84	Espace du Rhin Supérieur
	LV10FM86	Allemand pour l'enseignement primaire
	LV10FM88	Allemand pour l'enseignement secondaire
	LV60FM41	Littérature et Civilisation néerlandaises sur textes traduits*
	LV32FM41	Littérature italienne sur textes traduits
	LV32FM42	Littérature italienne (en italien)
	LV32FM43	Civilisation italienne* (en italien)
Sciences Sociales	SO10FM63	Théories de la socialisation
	SO10FM64	Sociologie des imaginaires sociaux
	SO10FM70	Travail et production (« Organisation et relations de travail » <u>ou</u> « Introduction à la socio. de l'entreprise » <u>et</u> « la représentation dans l'entreprise »)
	SO10FM72	Etudes des conflits (« Sociologie des conflits et polémologie » <u>ou</u> « Les conflits en Amérique

		latine »)
	SO10FM73	Genre, Education et parenté (« Ecole et société en Afrique » <u>ou</u> « Les politiques familiales en Europe » et « Femmes, genre et sociétés »)
	SO10FM74	Sociétés urbaines et environnements (« Dynamiques territoriales et développement durable » <u>ou</u> « Histoire des grands ensembles »)
	SO10FM76	Objets, techniques et sociétés (« Anthropologie de la consommation » <u>ou</u> « Introduction aux ethnosciences » <u>et</u> « Temporalité et espaces culturels chez les amérindiens »)
	SO10FM77	Sociologie et ethnologie du religieux (« Corps, rites, performances » <u>ou</u> « Ethnologie des rituels »)
	SO10FM78	Développement, migrations et relations interculturelles (« Ségrégation dans la ville » <u>ou</u> « Qu'est-ce que l'ethnicité ? » <u>et</u> « Migrations et cultures de l'entre deux »)
	SO11FM60	Economie du travail
Arts	AR20BM83	Musique dans l'histoire des arts
	AR20DM87	Patrimoines : Musique électroacoustique
	AR20FM87	Patrimoines : Musique électroacoustique (suite)
Sciences Historiques	SH30BM14	Histoire de l'art moderne
	SH30BM12	Histoire de l'art contemporain
	SH10DM71	Histoire économique et sociale
	SH10DM74	Histoire transpériode
	SH10FM71	Histoire économique et sociale
	SH10FM80	Histoire des religions
	SH10FM81	Histoire régionale
IUFM IUFM	FME2PM10	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - la voix, outil de communication et d'expression
	FME2PM12	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - se former et enseigner à l'étranger
	FME2PM13	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - questions morales et religieuses
	FME3PM23	PPME - 1 ^{er} degré - la philosophie à l'école et l'autodéfense intellectuelle
	FME3PM24	PPME - notions de base pour l'enseignement du français à l'école primaire
	FME3PM26	PPME - 1 ^{er} degré - didactique d'histoire et géographie à l'usage des futurs enseignants
	FME3PM27	PPME - 1 ^{er} degré - mathématiques
	FME3PM28	PPME - 1 ^{er} degré - SVT/Physique
	FME2PM10	PPME - 1 ^{er} /2 ^e degré - la voix, outil de communication et d'expression
Sciences de la vie	VI02FMLS	Langue des signes

**Les étudiants ne sont pas autorisés à prendre les modules de langue et de civilisation quand la langue est étudiée en tant que spécialiste.*

Les échanges internationaux

✓ ECHANGES ERASMUS

Notre département propose, pour les étudiants qui auront validé leurs semestres 1, 2, 3 et 4 en 2012-2013, une possibilité de bénéficier d'une bourse de mobilité permettant de préparer les semestres 5 et 6 à l'étranger (Ratisbonne, Passau, Graz, Munich, Wolverhampton, Southampton, Ulster (Irlande du Nord), Coventry, Nottingham-Trent, Dublin, Nimègue, Grenade, Castellon, Madrid, Murcie, Vigo, Milan, Urbino et Thessalonique).

Madame MORITZ, coordonnatrice du programme ERASMUS organisera une réunion d'information en novembre-décembre 2012.

Les candidats sont tenus de remplir divers critères :

- Valider les semestres 1, 2, 3 et 4 de la Licence L.E.A.
- Avoir une moyenne générale de 11 / 20 et une moyenne supérieure à 10/20 dans les deux langues étudiées
- Etre de nationalité française
- Déposer le dossier de candidature dans les délais impartis
- Avoir un projet futur inhérent à la destination souhaitée

✓ ECHANGE AVEC L'UNIVERSITE DU GHANA

Dans le cadre d'un échange entre les deux universités, 6 étudiants avec la combinaison de langue anglais-espagnol pourront bénéficier de cet échange. Ils pourront effectuer leurs semestres 5 et 6 au Ghana et bénéficier de la gratuité du logement en contre partie d'heures de présence au centre de ressources du département des langues modernes.

Un dossier d'information peut être consulté sur place au secrétariat LEA pendant les heures d'ouverture.

✓ ECHANGE AVEC L'UNIVERSITE DE WYOMING (USA)

Dans le cadre d'un échange entre les deux universités, il existe un nombre de places variables selon les années (entre une à trois) pour les étudiants entrant en 3^{ème} année de Licence. Ils pourront bénéficier d'une bourse partielle pour faire les semestres 5 et 6 aux Etats-Unis à l'Université de Wyoming.

L'enseignante responsable, Madame PRICE-KREITZ organisera une réunion en décembre 2012.

✓ ECHANGE AVEC L'UNIVERSITE DE LOUISIANE (USA)

Dans le cadre d'un échange entre les deux universités, il existe une place pour les étudiants entrant en 3^{ème} année de Licence. Ils pourront bénéficier d'une bourse partielle pour faire les semestres 5 et 6 aux Etats-Unis à l'Université de Louisiane.

Les enseignantes responsables, Madame PRICE-KREITZ et Madame DA COL RICHERT organiseront une réunion en décembre 2012.

Lors des réunions d'information, les enseignants responsables donneront plus de détails concernant les modalités d'admission, les universités, les choix de modules, etc.

Professionalisation

La licence LEA est une filière universitaire « professionnalisante » : elle donne à réfléchir selon des méthodes universitaires, mais elle amène aussi à une sensibilisation tout au long du cursus en demandant aux étudiants de réaliser un dossier de compétences (**le Projet Personnel et Professionnel, PPP**) qui doit lui permettre tout aussi bien de continuer dans les études universitaires que de s'insérer dans le monde du travail. La particularité de cette démarche réside dans le fait qu'elle propose des situations d'expériences : présentation de la filière, tables rondes, par exemple ; mais aussi et surtout des possibilités de faire des stages qui sont intégrés dans le cursus.

Ainsi, à partir du semestre 3, l'étudiant peut faire un **stage volontaire** sous la conduite d'un enseignant qui fixera avec lui le projet, les attendus, le contrat de stage ; il donnera lieu à rapport et ce rapport pourra être comptabilisé en UE7.

Le stage obligatoire, d'une durée minimum de 8 semaines en continu, doit être effectué de préférence à l'étranger, à l'été de la troisième année de licence. Il bonifie les enseignements théoriques et pratiques reçus en premier et deuxième cycle de LEA. Il est un premier aboutissement professionnalisant et doit être envisagé par l'étudiant comme une étape importante et nécessaire. Il permet d'une part, d'appliquer et de valider les compétences d'études acquises en LEA, et d'autre part, d'en acquérir de nouvelles dans un domaine d'activité et un secteur professionnel du choix de l'étudiant.

A l'issue du stage obligatoire, l'étudiant doit produire un rapport qui sera le fruit de sa réflexion critique portant sur la capacité qui aura été la sienne à accomplir les principales tâches qui lui auront été confiées, les initiatives qu'il aura prises dans le cadre des missions qu'il aura effectuées, les difficultés spécifiques qu'il aura rencontrées, les moyens qu'il aura mis en œuvre pour les surmonter, et sa capacité à s'intégrer et collaborer avec une équipe déjà constituée. Le rapport de stage permet à l'étudiant, entre autres, de faire retour sur le stage et de le confronter à son projet personnel, son projet d'études et son projet professionnel afin de voir dans quelle mesure cette expérience professionnelle confirme ou infirme les hypothèses qu'il a posées sur une éventuelle poursuite d'études après la licence, ainsi que sur le métier qu'il envisage d'exercer à court ou moyen terme, en France ou à l'étranger.

DEMANDE DE CONVENTION DE STAGE 2012-2013

Il est obligatoire d'avoir défini toutes les modalités pédagogiques du stage avant de faire une demande de convention de stage en ligne.

Prenez contact avec vos enseignants avant le début du stage, que le stage soit obligatoire ou facultatif.

Avant tout départ pour un stage à l'étranger, informez-vous dûment sur les conditions d'accueil du pays (autorisation de travail, de séjour etc.). Cela relève de la responsabilité de l'étudiant.

Il est obligatoire d'être inscrit administrativement pour 2012-2013.

A QUOI SERT UNE CONVENTION DE STAGE ?

La convention de stage tripartite définit les conditions du stage et, pour l'essentiel, les garanties dont bénéficie l'étudiant. Elle couvre l'étudiant en cas d'accident.

Il est donc obligatoire de faire les démarches **AVANT** le début du stage (au moins 15 jours avant).

Attention ! Si vous avez déjà commencé le stage, la convention de stage ne pourra pas en tenir compte.

La convention de stage ne sera datée qu'à partir du moment où la demande de convention de stage aura été faite au Bureau des stages via l'ENT.

Le Bureau des stages ne délivre pas de convention de stage lorsque le stage est terminé.

Pour les stages en juillet - août 2013, la demande de convention doit être déposée avant le 1^{er} juillet 2013.

COMMENT CREER UNE DEMANDE DE CONVENTION DE STAGE ?

Vous devez faire la demande en ligne via votre Environnement Numérique de Travail (ENT).

Vous devez tout d'abord vous connecter à votre ENT via le site de l'Université de Strasbourg :

<https://ent.unistra.fr/>

Après identification, sélectionnez l'onglet « Mon dossier » puis l'onglet « Demande de convention de stage ».

Avant de commencer la saisie de votre convention de stage vous devez collecter les informations suivantes :

A votre sujet :

- Votre numéro INSEE, c'est-à-dire votre numéro de sécurité sociale
- Votre type d'affiliation à la sécurité sociale (en qualité d'ayant droit d'assuré social, en qualité d'étudiant, par une assurance volontaire ou en qualité d'étudiant étranger)
- Votre caisse d'assurance maladie (Caisse Primaire d'Assurance Maladie (LMDE, MGEL,..) ou autre Caisse

Au sujet de votre organisme d'accueil :

- Adresse complète de votre organisme (raison sociale, adresse, ville, code postal, pays)
- Numéro SIRET à 14 chiffres (uniquement pour les stages réalisés en France métropolitaine)
- Code NAF/APE à 4 chiffres + 1 lettre (uniquement pour les stages réalisés en France métropolitaine)
- Effectif (nombre de salariés)
- Type d'établissement

Au sujet de votre tuteur professionnel dans l'organisme d'accueil :

- Nom, Prénom
- Service de rattachement
- Fonction
- Coordonnées (téléphonique, mail ou télécopie)

Au sujet de votre stage :

- Type de stage (obligatoire ou facultatif)
- Sujet et fonctions du stage
- Dates de stage **Attention ! Le stage doit être terminé le 30 septembre 2012 au plus tard**

- Période d'interruption
- Présence éventuelle le samedi, le dimanche, la nuit et les jours fériés
- Temps de présence (temps partiel ou plein)
- Montant de la gratification mensuelle en net et modalité de versement (chèque, virement bancaire, espèces)

Attention ! Vu la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, vu le décret n° 2009-88 5 du 21 juillet 2009, lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs, celui-ci fait obligatoirement l'objet d'une gratification lorsqu'il se déroule en entreprise privée ou publique, en association, en établissement à caractère industriel et commercial. Lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs et au moins égale à 40 jours de présence, celui-ci fait obligatoirement l'objet d'une gratification lorsqu'il se déroule en administration ou établissement public administratif de l'Etat.

Pour la fonction publique territoriale et hospitalière, la gratification est laissée à la libre discrétion de l'organisme d'accueil. Montant net mensuel de la gratification 2010 : 417, 09 euros pour un temps plein, soit 2, 75 euros net de l'heure.

Au sujet du responsable pédagogique à l'université :

- Nom, Prénom

Au sujet du signataire de la convention de stage dans l'organisme d'accueil (PDG, RH, Gérant, Président,...) :

- Nom, Prénom
- Coordonnées (téléphonique, mail ou télécopie)

Fin de saisie et envoi de votre demande de convention de stage : lorsque vous êtes à l'Etape 8 - Récapitulatif de la convention, un message vous informe que « **votre convention a bien été créée** ».

Après vérification des données et de la législation, le Bureau des Stages valide votre demande de convention de stage et vous envoie à votre adresse mail UNISTRA la convention de stage en format pdf ainsi que la Charte des stages (pour les stages en France) dans les meilleurs délais.

Vous vérifiez la convention de stage, l'imprimez en 3 exemplaires, vous les signez et les faites signer par votre responsable pédagogique de votre diplôme et par le représentant de l'organisme d'accueil (les signatures et cachets sont obligatoires).

Vous déposez ou envoyez les 3 conventions de stage au Bureau des Stages accompagnées des pièces suivantes :

- **Votre assurance responsabilité civile couvrant la période du stage**
- **Une enveloppe affranchie 100g (1, 40 euros) libellée votre adresse pour le retour des conventions de stages signées par l'Université de Strasbourg.**

Le Bureau des Stages fait signer les conventions par le Président de l'Université de Strasbourg ou son représentant, vous envoie 2 exemplaires signés avec la fiche d'évaluation et l'attestation de stage.

Pour tout avenant à votre convention de stage initiale (interruption, prolongation...), vous devez faire la demande via votre ENT.

En cas de problème de saisie ou autres difficultés, vous pouvez nous contacter aux heures d'ouverture :

Bureau des stages
Bâtiment 2, 1^{er} étage
Accueil des étudiants
 Lundi 9h30 à 12h15
 Mardi 9h30 à 12h15
 Mercredi 9h30 à 12h15
 Jeudi 9h30 à 12h15
 Vendredi 9h30 à 12h15



Espace Avenir, service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, est le service de l'Université de Strasbourg dédié à l'accompagnement des choix d'études, des recherches de stage et d'emploi.

Une équipe de conseillers est disponible pour répondre aux demandes des étudiants, dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle. **Espace Avenir** propose des ateliers thématiques pour faciliter la construction du projet, rechercher un stage, un emploi, etc.

ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES

Espace Avenir, en collaboration avec les composantes, organise tout au long de l'année des forums, tables rondes, rencontres avec des professionnels et des responsables de formation. Voir le calendrier 2012-2013 d'Espace Avenir.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES SPÉCIALISÉES

Espace Avenir met à disposition une documentation multi-supports sélectionnée et enrichie quotidiennement : ouvrages, brochures, enquêtes, plaquettes de formation, annuaires professionnels, revues spécialisées, articles de presse ou encore contenus multimédias (sites web, vidéos, logiciels...).

Le catalogue documentaire est consultable en ligne : <http://docavenir.unistra.fr>

STAGE / EMPLOI

Pour trouver de nombreuses offres de stage et d'emploi, consultez l'ENT, rubrique « Vie étudiante »

(Les conventions de stage sont établies par les scolarités ou le bureau des stages des composantes.)

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 9h à 17h

le vendredi de 14h à 17h

Espace Avenir | orientation - stage - emploi

Nouveau Patio (Boussole p. VI, n° 72)

20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg

03 68 85 63 00

espace-avenir@unistra.fr

espace-avenir.unistra.fr

www.facebook.com/espaceavenir.unistra

twitter.com/unistra_avenir



LES RENDEZ-VOUS D'ESPACE AVENIR

OCTOBRE 2012

16-17 | Prêt pour l'emploi ! Face aux pros, pas d'impro...

Tables rondes «1^{er} emploi» :

- 16 | *Comment organiser sa recherche de stage ou d'emploi*
- 17 | *Bien mener son entretien de recrutement*

Tables rondes avec un professionnel du recrutement pour préparer efficacement sa recherche de stage ou d'emploi

pret-pour-lemploi.unistra.fr

NOVEMBRE 2012

12-23 | Prêt pour l'emploi ! Face aux pros, pas d'impro...

Simulations d'entretiens de recrutement menées par des professionnels, à destination des étudiants de master 2, licence professionnelle, 2^{ème} année de DEUST, doctorants et jeunes diplômés de l'Université de Strasbourg

pret-pour-lemploi.unistra.fr

15 | Forum Alsace Tech

Forum d'entreprises à la recherche de stagiaires et de collaborateurs www.forum-alsacetech.org

16 -17 | Forum Franco-Allemand

Salon des formations supérieures franco-allemandes et recrutement stage/emploi www.dff-ffa.org

27 | Les métiers de l'enseignement

Conférence : informations, modules de licences et masters, concours et témoignages

date à préciser | Le recrutement dans les métiers de la recherche académique

Table ronde et ateliers par domaine disciplinaire pour s'informer et être conseillé sur le recrutement des maîtres de conférences et chercheurs en organismes de recherche

JANVIER 2013

19 | Journée des carrières et des formations

Information, orientation, conseils sur les études et les métiers - Parc Expo de Mulhouse

www.journeedescarrieres.uha.fr

25-26 | Salon régional formation emploi

Information, orientation, conseils sur les études et les métiers - Parc des expositions de Colmar www.srfe.com

FEVRIER 2013

7-8 | Journées des Universités et des formations post-bac

Deux jours pour découvrir la quasi-totalité des formations de l'enseignement supérieur en Alsace www.ju-strasbourg.fr

MARS 2013

9 | Journée portes ouvertes des universités d'Alsace

Découvrir in situ l'offre de formation et la vie étudiante, rencontrer les enseignants et les étudiants, visiter les locaux, ... www.campusalsacejpo.fr

mars-juin | Programme «Valorisation des compétences, NCT®»

Faire le point sur ses compétences, valoriser son expérience doctorale en étant accompagné par un professionnel des RH

AVRIL 2013

date à préciser | Doctoriales® d'Alsace

Séminaire résidentiel qui vise à favoriser l'insertion professionnelle des doctorants

date à préciser | Opération Phénix

Forum : les entreprises recrutent des étudiants de master 2 Arts, lettres, langues - Sciences humaines et sociales

www.operationphenix.fr

JUIN 2013

date à préciser | Plug&Work

Soirée de recrutement

www.plugnwork.fr

LES INVITES D'ESPACE AVENIR

LES METIERS DE L'ARMÉE ET DE LA GENDARMERIE

FORUM DES METIERS

jeudi 11 octobre 2012

13h-17h | salle 001 | Nouveau Patio

Présence de l'IPAG (Institut de préparation à l'administration générale) pour les préparations aux concours assurées par l'Université

PERMANENCES D'INFORMATION

mercredi 16 janvier et mercredi 20 mars 2013

13h30-17h | Espace Avenir | Nouveau Patio

PARTIR À L'ETRANGER

3 séances d'information animées

par Pôle emploi international :

TRAVAILLER A L'ETRANGER, POURQUOI PAS ?

vendredi 23 novembre 2012

10h-12h | salle des thèses | Nouveau Patio

Comment partir : jobs d'été, stages, dispositifs de mobilité pour les jeunes, carrières à l'international

PAYS ANGLOPHONES : COMMENT POSTULER ?

vendredi 30 novembre 2012 et jeudi 14 mars 2013

10h-12h | salle des thèses | Nouveau Patio

Les techniques de recherche d'emploi pour le Royaume-Uni, l'Irlande, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande

ALLEMAGNE : MARCHE, METIERS, COMMENT CANDIDATER ?

vendredi 7 décembre 2012 et jeudi 21 mars 2013

10h-12h | salle des thèses | Nouveau Patio

Présentation générale en allemand et entretiens individuels sur rendez-vous (à prendre auprès d'Espace Avenir)

SE REORIENTER

mercredi 16 janvier 2013

13h-17h | salle 001 | Nouveau Patio

Des pistes après un 1^{er} semestre, après une 1^{ère} ou une 2^{ème} année de licence : les filières qui démarrent en février, les diplômes professionnels par apprentissage (BTS, DUT, licence pro, titres RNCP)

COMMENT FINANCER SON DOCTORAT

vendredi 15 février 2013

10h-12h | salle des thèses | Nouveau Patio

Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage / enseignement des langues

		A1	A2	B1
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
É C R I R E	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

	B2	C1	C2
C O M P R E N D R E	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
P A R L E R	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté pour que cela passe inaperçu.
	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
É C R I R E	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

